



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 janvier 2011

CANADA  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 26 janvier 2011, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Janique Lachapelle, Denise Miron Marion, Guylaine Marcil, Chantal Tremblay, Annette Dumouchel, Madeleine Aumond et Diane Nault et messieurs Éric Éthier, Jacques Masseau, Charles Langevin et Bernard Caron, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : madame Marise Veilleux et messieurs Damien Lafrenière, Jacques Pilon et Daniel Moreau

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques, de l'organisation et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. Michel Houde,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

*Note : cette rencontre s'est déroulée à distance pour certains participants et certaines participantes, c'est-à-dire que les commissaires mesdames Marielle Roy, Annette Dumouchel, Guylaine Marcil et Denise Miron Marion et monsieur Jacques Masseau se trouvaient à la salle des Hauts-Bois de l'école Sieur-de-Coulange (Fort-Coulange), tout comme M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives, et M. Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles.*

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée. Elle souhaite la bonne année à tous et à toutes.

RÉSOLUTION 2011-CC-001

**Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 janvier 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-001) suite

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2010-11-24  
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Ordre du mérite scolaire FCSQ / 13 mai 2011
- 6- Concours du comité environnemental
- 7- DEP 1489 (réparation d'armes à feu)
- 8- Tournoi de golf hivernal 2011 / 23 février 2011 (Maison de la famille)
- 9- Activité de cueillette de fonds Fondation / 11 février 2011 (CSSSVG)
- 10- Démocratie scolaire / 31 janvier 2011, à 17 h 30
- 11- Vallée-Jeunesse / 19 février 2011
- 12- Tournée des communicateurs / FCSQ
- 13- Rapport d'informations de la présidente
- 14- Rapport d'informations du directeur général
- 15- Dépôt des procès verbaux :
  - a) Comité environnemental, rencontre du 8 novembre 2010

**B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1- Protecteur de l'élève (si proposition il y a, elle sera déposée sur place)
- 2- Soirée du personnel et des retraités
- 3- Obligation en référence à la loi 100
- 4- Centraide
- 5- Comptes-rendus :
  - a) Comité Qualité de vie
  - b) C.R.T.-soutien
  - c) C.R.T.-enseignants
  - d) C.R.T.-professionnels

**C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Calendrier scolaire 2011-2012 : adoption
- 2- Semaine de la persévérance scolaire 15 au 19 février 2011 : résolution
- 3- Nomination d'un représentant au comité consultatif en matière d'éducation et de communication : résolution
- 4- Entente de partenariat entre FCSQ et l'ACELF : résolution
- 5- Mont Ste-Marie : information concernant les passes
- 6- Concours 1<sup>er</sup> de classe : information
- 7- École Laval : vidéo
- 8- Nouvelles générales : *Malgré les critiques, les jeunes Québécois excellent*
- 9- Dépôt de compte(s) rendu(s) :
  - a) Comité de coordination pédagogique du 21 septembre 2010
  - b) Comité de coordination pédagogique du 19 octobre 2010
  - c) Comité paritaire – ehdaa du 5 octobre 2010
  - d) Comité paritaire – ehdaa du 18 novembre 2010
  - e) Comité paritaire – ehdaa du 15 décembre 2010
  - f) Comité des politiques pédagogiques du 2 novembre 2010



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 janvier 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-001) suite

**D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU  
TRANSPORT SCOLAIRE**

- 1- Campagne de sécurité dans le transport scolaire
- 2- Protocole d'entente concernant la participation de la commission scolaire à l'organisation d'un système de transport collectif
- 3- Demande de soutien pour un projet d'entraide internationale au Togo
- 4- Modification au protocole d'entente de scolarisation
- 5- Procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires
- 6- Concours Best Buy

**E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

1. Registre des chèques
2. Envoi des comptes de rappels – taxes
3. Régime d'emprunt
4. Emprunt bancaire (marge de crédit)
5. Entente de paiement – taxes scolaires
- 6- Ajoute de signataires

**F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 1- Rénovation, salles de déshabillage et douches -CEHG
- 2- Rénovation, salles de déshabillage et douches – école Sacré-Cœur de Gracefield
- 3- Mesure «Maintien des bâtiments 2010-2011»
- 4- Vente terrain Mansfield
- 5- **Projet d'économie d'énergie, appel d'offres, biomasse en granules**

**G) AUTRES**

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2011-CC-002

**Dispense de lecture et adoption du  
procès-verbal de l'assemblée du  
conseil des commissaires du 24  
novembre 2010**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 24 novembre 2010 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

La présidente madame Diane Nault fait certains suivis.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 janvier 2011

- page 674, point A-2 b (brigadiers) – M. Leblanc a fait une sensibilisation auprès de la direction et des mises au point ont été faites;
- page 676, point A-5 (appui UQO) – la lettre a été envoyée;
- page 677, point A-7 (plan FCSQ) – le suivi a été fait;
- page 678, point B-1 (grief) – l'audition a eu lieu et le jugement est attendu;
- page 679, point B-4 (entente nationale) – lors de la pause, M. Houde déterminera une date de rencontre avec les membres du comité des ressources humaines et du comité éthique et gouvernance, afin de les consulter;
- page 680, point C-a (éducation à la sexualité) – la résolution a été envoyée;
- page 681, point D-2 (transport collectif) – on y revient ce soir;
- page 683, point G-1 (drapeaux) – M. Pétrin a fait une vérification;
- page 683, point G-1 (suspension de cours et site Internet) – un système sera mis en place;
- page 683, point G-1 (enseigne du centre multiservices) – elle a été installée;
- page 684, point G-1 (impressions) – la présidente n'a pas reçu de retour.

### A-3 Parole au public

Il n'y a pas de question du public.

### A-4 Correspondance

Il n'y a pas de questions sur la correspondance.

### A-5 Ordre du mérite scolaire FCSQ / 13 mai 2011

L'activité aura lieu à l'école secondaire Le Versant, de Gatineau, le 13 mai 2011. Faute de temps, la commissaire madame Denise Miron Marion doit se retirer du comité local. Le comité 2010-2011 sera donc composé de la commissaire madame Marise Veilleux, appuyée de la présidente madame Diane Nault. Les commissaires sont priés de faire parvenir des suggestions de mises en candidature au cours des prochains jours, en préparation à une réunion régionale qui aura lieu à Gatineau le 15 ou le 16 février.

### A-6 Concours du comité environnemental

M. Millar présente ce concours qui s'est déroulé en décembre et qui a suscité la participation d'une dizaine de classes du primaire.

### A-7 DEP 1489 (réparation d'armes à feu)

M. Sylvain souligne que la députée provinciale Stéphanie Vallée s'est impliquée dans ce dossier et qu'elle est prête à intervenir en faveur de la CSHBO. De plus, la Table Éducation Outaouais appuie aussi la commission scolaire et des approches sont faites auprès de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais pour solliciter son appui.

*(La commissaire madame Madeleine Aumont se joint à la rencontre à 19 h 25.)*

### A-8 Tournoi de golf hivernal 2011 / 23 février 2011 (Maison de la famille)

La présidente madame Diane Nault mentionne que la commission scolaire s'impliquera dans ce tournoi via l'achat de billets.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 janvier 2011

### A-9 Activité de cueillette de fonds Fondation / 11 février 2011 (CSSSVG)

Quatre billets ont été achetés pour le souper, tenu au Mont-Ste-Marie.

### A-10 Démocratie scolaire / 31 janvier 2011, à 17 h 30

La présidente madame Diane Nault distribue les questions aux commissaires et souligne qu'une personne-ressource, M. Reynald Labelle, a été engagé pour animer la rencontre du lundi 31 janvier. La présidente madame Diane Nault aimerait avoir un retour de tous les commissaires pour savoir qui sera présent.

### A-11 Vallée-Jeunesse / 19 février 2011

La commission scolaire a acheté six billets pour l'activité vin et fromage. Quatre de ces billets sont encore disponibles et les commissaires intéressés sont priés de contacter Mme Christel Brouillard.

### A-12 Tournée des communicateurs / FCSQ

Dans le cadre du plan de communication adopté par la Fédération des commissions scolaires du Québec, une tournée des communicateurs a été mise sur pied pour recenser les outils de communications disponibles à l'interne. Cette rencontre aura lieu à Gatineau le 9 février. MM. Rondeau et Millar seront présents.

### A-13 Rapport d'information de la présidente

La présidente présente son rapport et souligne que le colloque annuel aura lieu les 26-27-28 mai, à Montréal. La commissaire madame Annette Dumouchel est déléguée à l'assemblée générale annuelle. Elle ajoute qu'une mention spéciale sera faite des personnes ayant assumé la direction générale de la CSHBO depuis sa création en 1998, soit M. Louis Pelletier (décédé récemment), Mme Marlène Thonnard et M. Harold Sylvain. Des plaques à leur nom seront apposées au centre administratif et le dévoilement sera fait lors d'une prochaine rencontre du conseil des commissaires.

### A-14 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain note que la nouvelle représentante du Pontiac, pour le programme Agir ensemble et réussir, est Mme Holly Richardson.

Par ailleurs, le concours pour le poste de direction des ressources humaines et secrétaire général s'est terminé le 17 janvier dernier. 24 curriculum vitae ont été déposés et une personne-ressource de la Fédération des commissions scolaires, M. Alain Lavoie, nous seconde dans ce processus. Les critères de pré-sélection seront déterminés cette semaine et le comité de sélection entrera alors en action.

### A-15 Dépôt des procès verbaux :

#### a) Comité environnemental, rencontre du 8 novembre 2010

Dépôt.

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 janvier 2011



Numéro de résolution  
ou annotation

**B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**B-1 Protecteur de l'élève**

M. Houde explique la problématique entourant la Protecteur de l'élève. Une mise en demeure a été envoyée à celle-ci et des recommandations ont été faites par les secrétaires généraux des commissions scolaires concernées, à l'effet de nommer le substitut au poste de protecteur de l'élève. Le comité de gouvernance et d'éthique doit se réunir pour examiner cette recommandation et le comité de parents doit aussi être consulté.

Par ailleurs, le commissaire à l'éthique a donné sa démission, afin d'aller occuper d'autres fonctions, et le substitut est entré en fonction pour le remplacer.

**B-2 Soirée du personnel et des retraités**

M. Houde présente trois listes : les personnes ayant 15 et 25 ans de service et les personnes qui ont pris leur retraite. Il distribue les invitations aux commissaires.

**B-3 Obligation en référence à la loi 100**

M. Houde résume la correspondance échangée au cours des derniers mois, au sujet du plan de réduction des effectifs demandé par la ministre, et souligne que le conseil doit statuer sur cette question. Les commissaires s'entendent pour préparer ce plan, accompagné de certains commentaires sur les conditions d'actualisation, et de le déposer lors de la rencontre de février.

**B-4 Centraide**

M. Millar présente les résultats de la campagne 2010..

**B-5 Comptes-rendus :**

- a) Comité Qualité de vie
- b) C.R.T.-soutien
- c) C.R.T.-enseignants
- d) C.R.T.-professionnels

Ces comptes-rendus sont déposés.

**C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES**

**C-1 RÉSOLUTION 2011-CC-003                      Calendrier scolaire 2011-2012**

CONSIDÉRANT le respect des prescriptions du régime pédagogique;

CONSIDÉRANT la nécessité d'adapter l'organisation pédagogique aux nouvelles réalités engendrées par le renouveau pédagogique, soit le travail en équipe-cycle, la formation continue;

CONSIDÉRANT le cheminement réalisé à des fins de consultation sur le projet de calendrier scolaire;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 janvier 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-003) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marciel d'adopter le projet de calendrier scolaire 2011-2012, tel que déposé par la direction du service des ressources éducatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2011-CC-004

**Semaine de la persévérance scolaire  
2010-2011**

CONSIDÉRANT le respect des prescriptions du régime pédagogique;

CONSIDÉRANT que le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de l'Outaouais, lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement;

CONSIDÉRANT que les impacts économiques de l'abandon scolaire au secondaire sont évalués à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec;

CONSIDÉRANT que la problématique du décrochage scolaire est intimement liée à d'autres enjeux relatifs au développement de l'Outaouais, dont l'image régionale, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, la santé publique et la lutte à la pauvreté;

CONSIDÉRANT que les élèves du secondaire de l'Outaouais sont parmi les moins persévérants au Québec depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT que la prévention du décrochage scolaire n'est pas qu'une affaire concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement;

CONSIDÉRANT que la prévention du décrochage scolaire doit s'amorcer dès la petite enfance et se poursuivre jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

CONSIDÉRANT que l'Outaouais se mobilise de plus en plus en matière de prévention de l'abandon scolaire, et que cette mobilisation s'inspire des meilleures pratiques de concertation au Québec et bénéficie de la force du réseau des Instances régionales de concertation en persévérance scolaire, dont fait partie la Table Éducation Outaouais (TÉO) et son Comité d'amélioration de la persévérance scolaire (CAPS);

CONSIDÉRANT que l'expertise des Instances régionales de concertation en persévérance scolaire a largement influencé la récente prise en charge de l'enjeu de la persévérance scolaire sur la scène provinciale, notamment par une participation active à l'organisation des premières journées interrégionales sur la persévérance scolaire et la réussite éducative en octobre 2008 et à l'élaboration du rapport *Savoir pour pouvoir* du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec, lequel a servi de base au plan d'action du gouvernement du Québec, *L'école, j'y tiens!*;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 janvier 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-004) suite

CONSIDÉRANT que ce plan d'action fixe comme objectif que le Québec atteigne un taux de diplomation des jeunes de moins de 20 ans de 80 % d'ici 2020;

CONSIDÉRANT que la TEO et son Comité d'amélioration de la persévérance scolaire (CAPS) organise cette année la deuxième édition des *Journées de la persévérance scolaire*, lesquelles se tiendront du 14 au 18 février 2011 sous le thème *Participons aux couleurs de leur réussite*;

CONSIDÉRANT que les *Journées de la persévérance scolaire* se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire;

CONSIDÉRANT que les *Journées de la persévérance scolaire* seront ponctuées de certaines d'activités dans les différentes communautés de la région;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Lamarche :

- de déclarer les 14, 15, 16, 17 et 18 février 2011 comme étant les *Journées de la persévérance scolaire* dans notre commission scolaire;
- d'appuyer la TEO et son Comité d'amélioration de la persévérance scolaire (CAPS) ainsi que l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement régional, de la santé, des médias et des affaires – dans leurs efforts afin que l'Outaouais se démarque quant à l'augmentation du taux de diplomation de ses élèves et étudiants;
- de faire parvenir copie de cette résolution au Comité d'amélioration de la persévérance scolaire à :

Mme Nicole Duquette  
211, rue Henri-Bourassa  
Maniwaki, Québec  
J9E 1E4

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 RÉSOLUTION 2011-CC-005

**Nomination d'un représentant au comité  
consultatif en matière d'éducation et de  
communication**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel que la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mandate Monsieur Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives, à titre de représentant de l'Outaouais au Comité consultatif en matière d'éducation et de communication.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 janvier 2011

### (RÉSOLUTION 2011-CC-005) suite

Le mandat de ce comité est de :

- préciser les orientations, les objectifs et les stratégies régionales en matière d'éducation et de communication et ce, en ce qui a trait aux champs d'activités de la CRRNTO (Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais);
- coordonner et supporter la réalisation, en collaboration avec les partenaires régionaux et locaux d'activités en matière d'éducation et de communication;
- déposer à la CRRNTO un projet de plan d'action régional à cet égard.

À cet effet, il est mandaté officiellement à participer au processus de décision du comité consultatif en matière d'éducation et de communication et donner suite aux décisions prises, conformément aux procédures établies dans notre commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### C-4 RÉSOLUTION 2011-CC-006

Entente de partenariat entre la  
Fédération des commissions  
scolaires du Québec (FCSQ) et  
l'Association canadienne  
d'éducation de langue française  
(ACELF)

CONSIDÉRANT les liens étroits qu'entretient, depuis plusieurs années, la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) avec l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF);

CONSIDÉRANT la volonté des deux organismes de contribuer à la promotion d'une éducation en français de qualité;

CONSIDÉRANT leur conviction commune, qu'il est dans l'intérêt des jeunes Québécois de créer des liens avec les jeunes des communautés francophones des autres provinces et territoires;

CONSIDÉRANT leur volonté de développer chez les jeunes Québécois un fort sentiment d'appartenance à une francophonie contemporaine, diversifiée et ouverte sur le monde.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Masseau d'appuyer la FCSQ à signer une entente de partenariat avec l'Association canadienne d'éducation de langue française dans le but d'unir les efforts des deux organismes pour favoriser de plus grands échanges entre les jeunes et le personnel du réseau scolaire québécois et ceux du réseau des écoles desservant les communautés francophones du Canada.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 janvier 2011

### C-5 Mont Ste-Marie : information concernant les passes

M. Rondeau fait le point sur cette entente et indique qu'il y a eu beaucoup de demandes.

### C-6 Concours 1<sup>er</sup> de classe : information

M. Rondeau donne des informations sur ce concours.

### C-7 École Laval : vidéo

M. Rondeau présente une vidéo de cinq minutes, résumant un reportage réalisé récemment au sujet de l'école Laval.

### C-8 Nouvelles générales : *Malgré les critiques, les jeunes Québécois excellent*

M. Rondeau présente cet article et la présidente madame Diane Nault propose de le faire parvenir aux médias locaux, afin de sensibiliser les parents.

### C-9 Dépôt de compte(s) rendu(s) :

- g) Comité de coordination pédagogique du 21 septembre 2010
- h) Comité de coordination pédagogique du 19 octobre 2010
- i) Comité paritaire – ehdaa du 5 octobre 2010
- j) Comité paritaire – ehdaa du 18 novembre 2010
- k) Comité paritaire – ehdaa du 15 décembre 2010
- l) Comité des politiques pédagogiques du 2 novembre 2010

Ces comptes-rendus sont déposés.

(Pause, de 20 h 35 à 20 h 40)

### Rencontre du comité éthique et gouvernance et du comité des ressources humaines

M. Houde invite les membres du comité des ressources humaines à une rencontre le 24 février, à compter de 17 h 30, à la salle des Hauts-Bois de Gracefield, au sujet de la Protecteur de l'élève. Plus tard dans la soirée, aura aussi lieu une rencontre en vidéo-conférence avec les membres du comité éthique et gouvernance, d'une durée d'environ une demi-heure. Toutes les modalités seront confirmées plus tard.

### D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

#### D-1 Campagne de sécurité dans le transport scolaire

M. Leblanc donne des informations sur la campagne qui sera organisée au plan national et sur celle qui sera organisée au plan local.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 26 janvier 2011

- D-2** RÉSOLUTION 2011-CC-007      **Protocole d'entente concernant la participation de la commission scolaire à l'organisation d'un système de transport collectif**

CONSIDÉRANT la résolution 2010-CC-213 ;

CONSIDÉRANT que l'entente concernant la participation de la commission scolaire à l'organisation d'un système de transport collectif ne peut être déposée telle que présentée dans la résolution 2010-CC-213 ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel de mandater la présidente, Mme. Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, de signer l'entente telle que déposée en annexe à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- D-3** RÉSOLUTION 2011-CC-008      **Demande d'entraide pour un projet d'entraide internationale au Togo**

CONSIDÉRANT la demande reçue par la commission scolaire concernant l'association Humanitaire des Jeunes Volontaires du Togo;

CONSIDÉRANT la volonté de la commission scolaire de s'associer à des œuvres humanitaires ;

CONSIDÉRANT la procédure concernant la vente de matériel en surplus ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Lamarche de faire exception à l'article 2 de la procédure concernant la vente de matériel en surplus et d'accepter de faire don d'un portable usagé à l'Association Humanitaire des Jeunes Volontaires du Togo.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- D-4** RÉSOLUTION 2011-CC-009      **Modification au protocole d'entente de scolarisation**

CONSIDÉRANT l'organisation des services éducatifs pour la clientèle de 5<sup>e</sup> secondaire à l'école primaire secondaire Sacré-Cœur de Gracefield ;

CONSIDÉRANT l'entente de scolarisation pour les élèves des municipalités de Bristol, Clarendon, Shawville, Low et Kazabazua ;

CONSIDÉRANT la différence de délimitation géographique entre le primaire et le secondaire dans le protocole d'entente de scolarisation (articles 2 et 3) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Lamarche de modifier le protocole d'entente de scolarisation avec la commission scolaire Portage de l'Outaouais de la façon suivante :



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 janvier 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-009) suite

- 1- Biffer l'article 2 ;
- 2- Modifier l'article 3 en y indiquant les niveaux primaire et secondaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-5 RÉSOLUTION 2011-CC-010 Critères pour l'inscription des élèves  
dans les écoles pour l'année scolaire  
2011-2012**

CONSIDÉRANT l'obligation de la commission scolaire de faire annuellement l'inscription des élèves dans les écoles;

CONSIDÉRANT l'obligation de la commission scolaire d'adopter les critères d'admission et d'inscription des élèves;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas de modifications à la procédure RT-0704-01;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion de reconduire la *Procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires* telle qu'adoptée par la résolution 2010-CC-11 pour l'année scolaire 2011-2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-6 Concours Best Buy**

M. Leblanc explique qu'une classe de l'école Sieur-de-Coulonge a remporté un prix d'une valeur de 20 000 \$ dans le cadre d'un concours organisé par la compagnie Best Buy. La présidente madame Diane Nault propose d'envoyer une lettre de félicitation à l'enseignant, M. Luc Lagarde, et à ses élèves.

**E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**E-1 RÉSOLUTION 2011-CC-011 Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Bernard Caron;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron que les registres de chèques de la CSHBO du 23 novembre, 8 décembre, 20 décembre 2010 et 10 janvier 2011 de la C.S.H.B.O. soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E-2 Envoi des comptes des taxes - rappel**

Mme Riel mentionne que les lettres de rappel seront mises à la poste le 3 février.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 26 janvier 2011

**E-3** RÉSOLUTION 2011-CC-012

**Institution d'un régime d'emprunts**

**RÉGIME D'EMPRUNTS À LONG TERME**

**ATTENDU QUE**, conformément à l'article 78 de la *Loi sur l'administration financière* (L.R.Q., c. A-6.001), la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, désire instituer un régime d'emprunts lui permettant d'effectuer, de temps à autre d'ici le 30 juin 2011, des transactions d'emprunt à long terme d'au plus 11 300 000 \$;

**ATTENDU QUE**, conformément à l'article 83 de la *Loi sur l'administration financière*, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais désire prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunt et celui d'en approuver les conditions et modalités soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

**ATTENDU QU'**il y a lieu d'autoriser un régime d'emprunts visant les emprunts à long terme à être contractés par la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, d'établir le montant maximum des emprunts qui pourront être effectués en vertu de celui-ci, d'établir les caractéristiques et limites relativement aux emprunts à être effectués et d'autoriser des dirigeants de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à conclure toute transaction d'emprunt en vertu de ce régime, à en établir les montants et les autres caractéristiques et à accepter les modalités et conditions relatives à chacune de ces transactions;

**ATTENDU QUE** la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a autorisé l'institution par la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du présent régime d'emprunts, selon les conditions auxquelles réfère sa lettre du 30 septembre 2010

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Guylaine Marcell :

1. QU'UN RÉGIME D'EMPRUNTS, EN VERTU DUQUEL LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS PEUT, SOUS RÉSERVE DES CARACTÉRISTIQUES ET LIMITES ÉNONCÉES CI-APRÈS, EFFECTUER DE TEMPS À AUTRE, D'ICI LE 30 JUIN 2011, DES TRANSACTIONS D'EMPRUNTS À LONG TERME D'AU PLUS 11 300 000 \$, SOIT INSTITUÉ (LE « RÉGIME D'EMPRUNTS »);
2. QUE LES TRANSACTIONS D'EMPRUNTS À LONG TERME EFFECTUÉES PAR LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS EN VERTU DU RÉGIME D'EMPRUNTS SOIENT SUJETTES AUX CARACTÉRISTIQUES ET LIMITES SUIVANTES :
  - a) malgré les dispositions du paragraphe ci-dessus, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ne pourra, au cours de chacune des périodes de douze mois s'étendant du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin et comprises dans la période visée au paragraphe 1, effectuer des transactions d'emprunts qui auraient pour effet que le montant total approuvé pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, pour telle période, par le Conseil du trésor au titre de la programmation des emprunts à long terme des commissions scolaires, soit dépassé;
  - b) la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ne pourra effectuer une transaction d'emprunt à moins de bénéficier d'une subvention du gouvernement du Québec conforme aux normes établies par le Conseil du trésor, au titre de l'octroi ou de la promesse de subventions aux commissions scolaires ainsi qu'aux termes et conditions déterminés par la Ministre et pourvoyant au paiement en capital et intérêt de l'emprunt concerné même si, par ailleurs, le paiement de cette subvention est sujet à ce que les sommes requises à cette fin soient votées annuellement par le Parlement;
  - c) chaque transaction d'emprunt ne pourra être effectuée qu'en monnaie légale du Canada, sur le marché canadien ou auprès de Financement-Québec;
  - d) les transactions d'emprunts seront effectuées par l'émission de titres d'emprunt sur le marché canadien (les « Obligations ») ou auprès de Financement-Québec;
  - e) le produit de chaque transaction d'emprunt ne pourra servir, outre le paiement des frais inhérents à l'emprunt concerné que pour financer les dépenses d'investissement et les dépenses inhérentes aux investissements de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais subventionnées par la Ministre;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 janvier 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-012) suite

Numéro de résolution  
ou annotation

3. QU'ÀUX FINS DE DÉTERMINER LE MONTANT TOTAL AUQUEL RÉFÈRE LE PARAGRAPHE 1 CI-DESSUS ET LE MONTANT AUQUEL RÉFÈRE L'ALINÉA A) DU PARAGRAPHE 2 CI-DESSUS, ON NE TIENNE COMPTE QUE DE LA VALEUR NOMINALE DES EMPRUNTS EFFECTUÉS PAR LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS:
4. QUE, DANS LE CAS OÙ LES EMPRUNTS SONT EFFECTUÉS PAR L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS, LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS ACCORDE AU MINISTRE DES FINANCES LE MANDAT IRREVOCABLE, PENDANT LA DURÉE DU RÉGIME D'EMPRUNTS:
  - a) de placer, pour le compte de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, les emprunts autorisés en vertu du Régime d'emprunts, sous réserve des limites qui y sont énoncées et des caractéristiques qui y sont stipulées;
  - b) de convenir, pour le compte de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, des modalités financières des émissions d'obligations avec les preneurs fermes de ces émissions qu'il aura choisis;
  - c) de retenir, pour le compte de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, les services de tout conseiller juridique, de toute société de fiducie et le cas échéant, d'un imprimeur et de convenir des modalités de la rétention de tel conseiller; de telle société de fiducie et, le cas échéant, de l'imprimeur.
5. QUE, dans le cas où les transactions d'emprunt en vertu du Régime d'emprunts sont effectuées par l'émission d'Obligations, chacune de ces transactions comporte les caractéristiques suivantes:
  - a) la société de fiducie désignée par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, agira comme fiduciaire pour les porteurs d'obligations;
  - b) le conseiller juridique désigné par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, verra à préparer la documentation pertinente et à émettre un avis juridique sur la validité de l'emprunt et de l'émission d'obligations;
  - c) l'imprimeur désigné par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, verra à imprimer les certificats individuels d'obligations qui pourraient, dans les circonstances mentionnées à l'alinéa 0 ci-après, être émis en échange du certificat global;
  - d) une circulaire d'offre relative à l'émission d'obligations sera émise par la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;
  - e) une fiducie d'utilité privée sera constituée par la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais en vertu de la convention de fiducie principale ou, le cas échéant, de la convention de fiducie supplémentaire au bénéfice des porteurs d'obligations et la société de fiducie qui sera désignée par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, sera chargée de veiller à l'affectation de la créance de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais lui résultant de la subvention gouvernementale qui lui sera accordée, à l'administration du patrimoine fiduciaire qui sera constitué et à l'application de la convention de fiducie pertinente;
  - f) les signataires ci-après autorisés de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, sont autorisés à livrer le certificat global et les certificats d'obligations qui pourraient, le cas échéant, être émis en échange du certificat global à la société de fiducie précitée pour permettre à cette dernière de les certifier, à signer tous les documents nécessaires à cette fin et à leur livraison définitive à Services de dépôt et de compensation CDS Inc. (« CDS ») ou, le cas échéant, selon les instructions de CDS;
  - g) les Obligations seront émises en vertu d'une convention de fiducie principale ou, le cas échéant, d'une convention de fiducie supplémentaire conclue entre la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, la société de fiducie et, à titre d'intervenant, la Ministre et les Obligations seront régies par ces conventions de fiducie;
  - h) dans la mesure où la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a déjà conclu une convention de fiducie principale avec la société de fiducie et la Ministre permettant l'émission d'obligations inscrites en compte auprès de CDS, la convention de fiducie principale à laquelle on réfère ci-dessus sera cette convention de fiducie déjà conclue;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 26 janvier 2011

**(RÉSOLUTION 2011-CC-012) suite**

- i) par ailleurs, dans la mesure où la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais n'a pas conclu une telle convention de fiducie principale, la convention de fiducie principale à laquelle on réfère ci-dessus sera celle dont le texte aura été porté en annexe au contrat de prise ferme des obligations conclu par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, et qui sera par la suite conclue entre ce dernier, la société de fiducie et la Ministre;
- j) la convention de fiducie supplémentaire à laquelle on réfère ci-dessus sera celle dont le texte aura été porté en annexe au contrat de prise ferme des obligations conclu par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, et qui sera par la suite conclue entre ce dernier, la société de fiducie et la Ministre;
- k) les Obligations seront vendues en vertu du contrat de prise ferme à intervenir entre le ministre des Finances, agissant pour le compte de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, et les preneurs fermes des Obligations aux prix et suivant les modalités dont ils conviendront;
- l) les Obligations seront inscrites en compte auprès de CDS, pourvu que CDS demeure un organisme d'autorégulation reconnu par l'Autorité des marchés financiers du Québec, ou auprès de toute chambre de dépôt et de compensation qui aurait succédé à CDS pourvu qu'il s'agisse d'un organisme d'autorégulation ainsi reconnu;
- m) les Obligations seront émises en coupures de 1 000 \$ ou de multiples entiers de ce montant et seront représentées par un certificat global pour leur pleine valeur nominale ou par un certificat global pour chaque tranche d'Obligations s'il devait y avoir plusieurs tranches, déposé auprès de CDS et immatriculé au nom du propriétaire pour compte désigné par CDS, au bénéfice des porteurs non inscrits des Obligations et dont les intérêts respectifs dans celles-ci seront attestés par des inscriptions dans des registres;
- n) si CDS cessait d'agir comme dépositaire du certificat global, si CDS cessait d'être un organisme d'autorégulation reconnu par l'Autorité des marchés financiers du Québec sans être remplacé par un tel organisme dans les trente (30) jours ou si la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais désirait remplacer le certificat global par des certificats individuels d'obligations, les Obligations seraient alors représentées par des certificats individuels d'obligations entièrement immatriculés en coupures de 1 000 \$ ou de multiples entiers de ce montant;
- o) le paiement du capital et des intérêts sur les Obligations inscrites en compte auprès de CDS et représentées par un certificat global se fera par voie de crédit fait par CDS au compte respectif de ses adhérents qui détiennent des Obligations et par voie de crédit fait par ces derniers au compte respectif des porteurs non inscrits d'obligations qu'ils représentent;
- p) s'il devait y avoir des certificats individuels d'obligations émis en remplacement du certificat global, le paiement des intérêts sur les certificats individuels d'obligations se ferait alors soit par chèque ou traite payable au pair et tiré sur une banque régie par la *Loi sur les banques et les opérations bancaires* (L.C. 1991, c. 46) ou sur une coopérative de services financiers régie par la *Loi sur les coopératives de services financiers* (L.R.Q., c. C-67.3), soit par virement de fonds dans un compte maintenu par le porteur inscrit du certificat individuel d'obligation concerné auprès d'un établissement financier dont l'identification aura été communiquée à la société de fiducie;
- q) dans le cas d'Obligations inscrites en compte auprès de CDS et représentées par un certificat global, la société de fiducie agira comme agent payeur;
- r) dans le cas d'Obligations représentées par des certificats individuels d'obligations, l'agent payeur sera la société de fiducie pour ce qui est du paiement des intérêts et, pour ce qui est du paiement du capital, toute succursale au Canada des banquiers de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ou, au choix de ce dernier, toute coopérative de services financiers régie par la *Loi sur les coopératives de services financiers* et La Caisse centrale Desjardins du Québec, à Montréal;
- s) tout versement d'intérêt en souffrance sur les Obligations portera lui-même intérêt au même taux que celui que comportent les obligations concernées;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 janvier 2011

Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2011-CC-012) suite**

- t) les Obligations ne seront pas remboursables par anticipation au seul gré de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mais elles seront cependant achetables par lui sur le marché par soumission, de gré à gré ou par tout autre mode que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais estimera approprié, les Obligations ainsi achetées pouvant être rēcīmises par la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais en tout temps avant leur échéance;
  - u) dans la mesure où des certificats individuels d'obligations seraient émis, ils seront échangeables, sans frais pour leurs porteurs inscrits, pour une valeur nominale globale égale de certificats individuels d'obligations de toutes coupures autorisées et de mêmes caractéristiques pourvu que le nombre réclāmē de certificats individuels d'obligations soit, de l'avis de la société de fiducie, raisonnable dans les circonstances;
  - v) le certificat global et les certificats individuels d'obligations qui pourraient, le cas échéant, être émis en échange du certificat global, seront signés, au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, par l'un ou l'autre des signataires ci-après autorisés, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, ces signatures pouvant être remplacées par un fac-similé imprimé ou autrement reproduit qui aura le même effet qu'une signature manuscrite; le certificat global et les certificats individuels d'obligations, s'il en était, comporteront de plus un certificat de la société de fiducie, sous la signature de l'un de ses représentants autorisés;
  - w) le certificat global et les certificats individuels d'obligations qui pourraient, le cas échéant, être émis en échange du certificat global, seront rédigés en la forme, porteront les numéros d'ordre et comporteront les énonciations non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes que détermineront les représentants de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais qui les signeront;
  - x) les Obligations seront garanties par le transfert à un patrimoine fiduciaire détenu par la société de fiducie de la créance que représente pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais la subvention qui sera accordée à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais par la Ministre, au nom du gouvernement du Québec, pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des Obligations de cette émission, étant entendu que ni la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ni la société de fiducie ne pourront exiger que les sommes devant être déposées auprès du ministre des Finances pour former un fonds d'amortissement leur soient remises par le ministre des Finances avant les dates prévues pour le paiement du capital des Obligations; et
  - y) les Obligations comporteront les modalités financières qui seront agréées par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, et par les preneurs fermes des Obligations lors de leur vente.
6. QUE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS SOIT AUTORISÉ À PAYER, À MÊME LE PRODUIT DE CHAQUE EMPRUNT EFFECTUÉ PAR L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS, ET EN ACCORD AVEC LA TARIFICATION ÉTABLIE PAR LE MINISTRE DES FINANCES, LES HONORAIRES ET DÉBOURS DE LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE, DES CONSEILLERS JURIDIQUES ET DE L'IMPRIMEUR DONT LES SERVICES AURONT ÉTÉ RETENUS PAR LE MINISTRE DES FINANCES, AGISSANT POUR LE COMPTE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS;
7. QUE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS SOIT AUTORISÉ, LE CAS ÉCHÉANT, À PAYER LES HONORAIRES ANNUELS DE LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE, DONT LES SERVICES AURONT ÉTÉ RETENUS, EN ACCORD AVEC LA TARIFICATION ÉTABLIE PAR LE MINISTRE DES FINANCES;
8. QUE DANS LE CAS OÙ LES TRANSACTIONS D'EMPRUNT EN VERTU DU RÉGIME D'EMPRUNTS SONT EFFECTUÉES AUPRÈS DE FINANCEMENT-QUÉBEC, CELLES-CI COMPORTENT LES CARACTÉRISTIQUES SUIVANTES :
- a) la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pourra contracter un ou plusieurs emprunts pendant toute la durée du Régime d'emprunts jusqu'à concurrence du montant qui y est prévu, en tenant compte du montant qui pourrait être alloué à une ou des transactions d'emprunts effectuées par l'émission d'Obligations, et ce aux termes d'une seule et unique convention de prêt devant être conclue entre la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et Financement-Québec;
  - b) pour chaque emprunt, aux fins d'attester sa dette envers Financement-Québec, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais lui remettra un billet fait à l'ordre de Financement-Québec;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 26 janvier 2011

**(RÉSOLUTION 2011-CC-012) suite**

- c) chaque emprunt ainsi contracté comportera les modalités financières qui seront déterminées conformément au décret numéro 238-2000 du 8 mars 2000, tel que ce décret pourra être modifié ou remplacé de temps à autre; et
- d) aux fins d'assurer le paiement à l'échéance du capital de chaque emprunt et des intérêts dus sur celui-ci, la créance que représente pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais la subvention qui lui sera accordée par la Ministre, au nom du gouvernement du Québec, sera affectée d'une hypothèque mobilière sans dépossession en faveur de l'Financement-Québec.
9. QUE la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais soit autorisé à payer, à même le produit de chaque emprunt contracté auprès de Financement-Québec aux termes du Régime d'emprunts, les frais d'émission et les frais de gestion qui auront été convenus;
10. QUE l'un ou l'autre des dirigeants suivants :

LA PRÉSIDENTE, LE DIRECTEUR GÉNÉRAL OU LA DIRECTRICE DE SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS, POURVU QU'ILS SOIENT DEUX AGISSANT CONJOINTEMENT, SOIT AUTORISÉ, AU NOM DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS, À SIGNER LES CONVENTIONS DE FIDUCIE PRINCIPALE ET SUPPLÉMENTAIRE, LES CERTIFICATS GLOBAUX, LES CERTIFICATS INDIVIDUELS D'OBLIGATIONS, LA CONVENTION DE PRÊT, LA CONVENTION D'HYPOTHEQUE MOBILIERE, LE BILLET, À CONSENTIR À TOUTES LES CLAUSES ET GARANTIES NON SUBSTANTIELLEMENT INCOMPATIBLES AVEC LES DISPOSITIONS DES PRÉSENTES, À RECEVOIR LE PRODUIT NET DES EMPRUNTS OU, LE CAS ÉCHÉANT, À CONSENTIR À CE QU'IL SOIT REÇU PAR LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DONT LES SERVICES AURONT ÊTE RETENUS ET À EN DONNER BONNE ET VALABLE QUITTANCE, À LIVRER, SELON LE CAS, LES CERTIFICATS GLOBAUX, LES CERTIFICATS INDIVIDUELS D'OBLIGATIONS OU LE BILLET, À APPORTER TOUTES LES MODIFICATIONS À CES DOCUMENTS NON SUBSTANTIELLEMENT INCOMPATIBLES AVEC LES PRÉSENTES, À POSER TOUTS LES ACTES ET À SIGNER TOUTS LES DOCUMENTS, NECESSAIRES OU UTILES, POUR DONNER PLEIN EFFET AUX PRÉSENTES;

11. QUE, DANS LA MESURE OÙ LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS A DÉJÀ ADOPTÉ UNE RÉSOLUTION INSTITUANT UN RÉGIME D'EMPRUNTS À LONG TERME, LA PRÉSENTE RÉSOLUTION REMPLACE LA RÉSOLUTION ANTERIEURE, SANS POUR AUTANT AFFECTER LA VALIDITÉ DES EMPRUNTS CONCLUS SOUS SON AUTORITÉ AVANT LA DATE DU RÉGIME D'EMPRUNTS.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**E-4 RÉSOLUTION 2011-CC-013                      Emprunt bancaire (marge de crédit)**

**CONSIDÉRANT** la limite actuelle de la marge de crédit de 20 millions \$;

**CONSIDÉRANT** l'augmentation des emprunts temporaires autorisés par le MELS;

**CONSIDÉRANT** l'augmentation de nos emprunts;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Janique Lachapelle de demander à la Caisse populaire Desjardins de la Haute-Gatineau d'augmenter notre limite de marge de crédit à 26 millions \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**E-5 RÉSOLUTION 2011-CC-014                      Entente de paiement comptes taxes scolaires**

**CONSIDÉRANT** les comptes de taxes scolaires non payées par la société 9178-2218 Québec Inc. et les procédures entamées par la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour non paiement;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 janvier 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-014) suite

CONSIDÉRANT la demande de Monsieur Hubert St-Cyr représentant de la société 9179-2218 Québec Inc. d'étaler le paiement des sommes dues sur une durée de 10 ans et ce sans intérêts;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Mansfield & Pontefract a fait des arrangements de paiements avec cette société;

CONSIDÉRANT que le fait de ne pas charger d'intérêts sur les taxes scolaires non payées va à l'encontre de l'article 317 de la L.I.P.;

CONSIDÉRANT la contre proposition de Monsieur Hubert St-Cyr;

CONSIDÉRANT que les montants dus en date du 18 janvier 2011 sur les comptes de taxes scolaires s'élèvent à 36 537.04 \$.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de lui accorder une entente de paiements mensuels sur une durée de trois (3) ans et cela avec intérêts sur les sommes dues à la signature de l'entente et que les taxes scolaires facturées après la date de l'entente soient payées aux dates dues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-6 RÉSOLUTION 2011-CC-015 Ajout de 2 signataires des effets bancaires - établissements

CONSIDÉRANT le changement de personnel;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier d'ajouter et autoriser les personnes suivantes à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ETABLISSEMENT	SIGNATAIRES
Le Rucher	Mélanie Rivest Madeleine Lefebvre

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

F-1 RÉSOLUTION 2011-CC-016 Rénovation des salles de déshabillage et douches, projet RDE-067B, Cité étudiante de la Haute-Gatineau

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Résorption du déficit d'entretien 2009-2010»;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 25 janvier 2011;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 janvier 2011

**(RÉSOLUTION 2011-CC-016) suite**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Éric Éthier d'accepter la plus basse soumission conforme, de Les Constructions Langevin et frères, au montant de 193 797,80 \$ (taxes incluses) et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et le directeur général Monsieur Harold Sylvain soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Compagnies	Montant
Les constructions Langevin	193 797,80 \$
Beaudoin Canada inc	212 000,00 \$
Les entreprises Ma-Mi inc	231 969,00 \$
Construction Luc Montreuil inc	235 961,07 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**F-2 RÉSOLUTION 2011-CC-017**

**Rénovation des salles de  
déshabillage et douches, projet  
RDE-065, école Sacré-Cœur, de  
Gracefield**

**CONSIDÉRANT** l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Résorption du déficit d'entretien 2009-2010»;

**CONSIDÉREANT** que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 25 janvier 2011;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Annette Dumouchel d'accepter la plus basse soumission conforme, de Beaudoin Canada inc, au montant de 244 000,00 \$ (taxes incluses) et résolu que la présidente, Madame Diane Nault, et le directeur général, Monsieur Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Compagnies	Montant
Beaudoin Canada inc	244 000,00 \$
Les entreprises Ma-Mi inc	250 795,00 \$
Construction Luc Montreuil inc	254 973,63 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**F-3 Mesure «Maintenance des bâtiments 2010-2011»**

M. Pétrin présente la liste des projets acceptés.

**F-4 RÉSOLUTION 2011-CC-018**

**Terrain à vendre à Mansfield**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Charles Langevin de mettre en vente une partie du terrain de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge, soit la section non lotie qui est attenante à la rue Lévesque, d'une superficie approximative de 20 500 pieds carrés, au plus offrant, avec un prix minimal de 9 000,00 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 26 janvier 2011

**F-5 Projet d'économie d'énergie, appel d'offres, biomasse en granules**

M. Pétrin rappelle que cette option avait été écartée, dans le cas de Sieur-de-Coulonge, au profit de la géothermie. Il appert cependant que les caractéristiques du sol, à cette école, font en sorte que la géothermie n'y est pas réalisable, si bien que nous allons vérifier la possibilité de chauffer avec de la biomasse. L'appel d'offres qui doit être prochainement lancé pour un projet de biomasse à la Cité étudiante incuera donc aussi Sieur-de-Coulonge.

**G- AUTRES**

**G-1 Questions des commissaires**

Le commissaire monsieur Bernard Caron s'interroge sur le déneigement du chemin menant au Black Rollway. M. Sylvain répond que le PÉRO doit assumer cette tâche, mais nous avons un soutien financier à cet effet.

Suite à des questions du commissaire monsieur Bernard Caron, relativement à l'école de Gracefield, M. Pétrin fera des vérifications sur un filtreur qui pourrait être à enlever.

M. Leblanc fera une vérification au sujet d'un point soulevé par la commissaire madame Guylaine Marcil, à l'effet que trois élèves de Vinton qui doivent traverser la route 148 pour embarquer et débarquer de l'autobus scolaire.

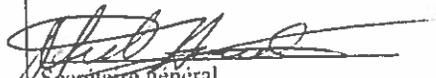
Le commissaire monsieur Éric Éthier se demande pourquoi la CSHBO ne ferait pas venir les autobus quatre heures plus tard, lors des journées de tempête, comme c'est le cas en Abitibi. M. Sylvain répond que ce n'est pas pratique à cause de plusieurs considérations. M. Leblanc ajoute que le comité de transport se penchera néanmoins sur ce qui pourrait être fait, conjointement avec la Commission scolaire Western Quebec.

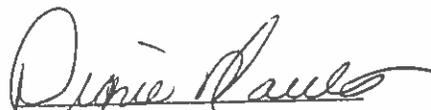
**G-2 RÉSOLUTION 2011-CC-019 Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Diane Nault que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 23 février 2011, à Fort-Coulonge*

  
Secrétaire général

  
Présidente



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 23 février 2011

CANADA  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 23 février 2011, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Mansfield.

Sont présents à cette assemblée mesdames Janique Lachapelle, Marise Veilleux, Denise Miron Marion, Guylaine Marceil, Chantal Tremblay, Annette Dumouchel, Madeleine Aumond et Diane Nault et messieurs Éric Éthier, Jacques Pilon, Daniel Moreau, Charles Langevin, Damien Lafrenière et Bernard Caron, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absence motivée : monsieur Jacques Masseau

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques, de l'organisation et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. Michel Houde,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

*Note : cette rencontre s'est déroulée à distance pour certains participants et certaines participantes, c'est-à-dire que les commissaires mesdames Chantal Lamarche, Janique Lachapelle, Marise Veilleux, Chantal Tremblay et Madeleine Aumond et messieurs Éric Éthier, Daniel Moreau, Charles Langevin et Bernard Caron se trouvaient à la salle des Hauts-Bois du centre administratif (Maniwaki), tout comme M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives, M. Richard Leblanc, directeur du service des ressources technologiques, de l'organisation et du transport scolaire, Mme Manon Riel, directrice du service des ressources financières, M. Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles, et M. Charles Millar, coordonnateur du service de l'information et des communications.*

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2011-CC-020      **Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

**A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Ouverture de la séance



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 23 février 2011

### (RÉSOLUTION 2011-CC-020) suite

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2011-01-26  
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- a) Correspondance  
b) **Congédiement**
- 5- Mises en candidature pour le Gala de la PME 2011  
a) Projet « Économie d'énergie »  
b) Projet « Persévérance scolaire »
- 6- Indexation de la rémunération des commissaires
- 7- Prolongation d'affichage du poste de DRH et de secrétaire général
- 8- Rapport de *Statistique Québec*
- 9- Formations  
a) Cours avec l'UQO à Fort-Coulonge  
b) DEC en science humaine à Fort-Coulonge avec le CEGEP
- 10- Rapport sur le comité de prévention de toxicomanie
- 11- Rapport d'informations de la présidente
- 12- Rapport d'informations du directeur général
- 13- Dépôt des procès verbaux :  
a) Comité de parents, rencontre du 9 novembre 2010  
b) Table de développement social, rencontre du 30 novembre 2010  
c) Comité environnemental, rencontre du 14 décembre 2010  
d) Table Éducation Outaouais, rencontre du 14 janvier 2011

### **B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1- Projet de calendrier de travail 2011-2012
- 2- Protecteur de l'élève  
a) Révocation de la protectrice de l'élève  
b) Désignation du protecteur de l'élève  
c) Comité de sélection
- 3- Soirée du personnel et des retraités
- 4- Loi 100
- 5- Commissaire à l'éthique

### **C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Persévérance scolaire
- 2- Dépôt de compte rendu :  
a) Comité de coordination pédagogique du 25 janvier 2011

### **D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

- 1- Campagne de sécurité dans le transport scolaire
- 2- Protocole d'entente concernant la participation de la commission scolaire à l'organisation d'un système de transport collectif CSHBO et Transporaction Pontiac



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 23 février 2011

### (RÉSOLUTION 2011-CC-020) suite

- 3- Résolution pour délégation au conseil d'administration de la Corporation des transports collectifs de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (**point reporté à la rencontre de mars**)
- 4- Projet de loi 133
- 5- Révision des tarifs liés à l'utilisation des structures de soutènement

#### E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

1. Registre des chèques
2. Comptes publics du 31 mars 2011 et rapports financiers trimestriels

#### F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 1- Vente terrain Mansfield
- 2- Travaux sous-sol. CEHG
- 3- Résolution, conciergerie Pie-XII
- 4- Résolution, conciergerie Christ-Roi

#### G) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### A-2A) RÉSOLUTION 2011-CC-021

**Dispense de lecture et adoption du  
procès-verbal de l'assemblée du  
conseil des commissaires du 26  
janvier 2011**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 26 janvier 2011 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### A-2B) Suivis

La présidente madame Diane Nault fait certains suivis :

- o page 689, point A-11 (Vallée-Jeunesse) – plusieurs organismes étaient représentés, dont la CSHBO;
- o page 689, point A-13 (photo des directions générales) – les démarches sont en cours;
- o page 691, point C-2 (persévérance scolaire) – le point revient à l'ordre du jour;
- o page 695, point D-4 (scolarisation) – Mme Nault a discuté du sujet avec le président de la CSPO et le dossier chemine;
- o page 704, point F-5 (économie d'énergie) – le projet est en cours;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 février 2011

Numéro de résolution  
ou annotation

- o page 704, point G-1 (filtreur) – le suivi a été fait;
- o page 704, point G-1 (route 148) – M. Leblanc communiquera avec la commissaire madame Guylaine Marcell.

**A-3 Parole au public**

Il n'y a pas de question du public.

**A-4 a) Correspondance**

On note une coquille au nom de M. Louis Pelletier, sur la pièce de correspondance cc-1. M. Sylvain répond aux questions du commissaire monsieur Damien Lafrenière, concernant la pièce cc-2 (armes à feu).

**b) RÉSOLUTION 2011-CC-022 Huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de discuter du point A-4-b (congédiement) en huis-clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 2011-CC-023 Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de lever le huis-clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 2011-CC-024 Résiliation du lien d'emploi de M. Pierre Lanigan**

CONSIDÉRANT les faits et gestes mettant en cause M. Lanigan;

CONSIDÉRANT les informations que ce dernier nous a fourni relativement à sa situation personnel :

CONSIDÉRANT l'inconduite et l'insubordination de M. Lanigan;

CONSIDÉRANT le bris du lien de confiance de l'employeur face à M. Lanigan;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu, après mûres délibérations, de mettre fin à l'engagement de M. Lanigan;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de procéder à la résiliation du lien d'emploi, pour cause d'inconduite et l'insubordination de M. Pierre Lanigan et de mandater la direction du service des ressources humaines de faire parvenir tous les avis à cet effet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 23 février 2011

### A-5 Mises en candidature pour le Gala de la PME 2011

- a) Projet «Économie d'énergie»
- b) Projet «Persévérance scolaire»

La présidente madame Diane Nault informe les commissaires que les deux projets présentés par la CSHBO n'ont pas été retenus. Par ailleurs, la CSHBO décernera un prix spécial lors du Gala de la PME, celui de la Pomme d'or, remis à l'entreprise qui s'est le plus distinguée au niveau de la persévérance scolaire. Le prix sera décerné par le commissaire monsieur Daniel Moreau.

### A-6 Indexation de la rémunération des commissaires

M. Houde présente la lettre.

### A-7 Prolongation d'affichage du poste de DRH et de secrétaire général

M. Sylvain précise que 24 candidatures ont été reçues et que 16 d'entre elles ont fait l'objet d'une pré-sélection. La décision a cependant été prise de prolonger l'affichage. Jusqu'ici, trois candidatures supplémentaires ont été obtenues. La commissaire madame Chantal Tremblay demande pourquoi l'affichage n'apparaît pas sur le site Internet de la Fédération des commissions scolaires. M. Houde fera des vérifications.

### A-8 Rapport de *Statistique Québec*

M. Sylvain dépose et présente le document.

### A-9 Formations

#### a) Cours avec l'UQO à Fort-Coulonge

M. Sylvain note que ce nouveau développement est le fruit de démarches de longue date

#### b) DEC en sciences humaines à Fort-Coulonge avec le Cégep

M. Sylvain espère qu'il y aura suffisamment d'inscriptions pour permettre la tenue de ce programme de niveau collégial.

### A-10 Rapport sur le comité de prévention de la toxicomanie

M. Sylvain avise le conseil que la rencontre prévue en février n'a pu avoir lieu à cause de la température et qu'elle a été reportée au mois de mars.

Les commissaires messieurs Bernard Caron et Damien Lafrenière soulignent l'implication de la Sûreté du Québec dans cette démarche.

### A-11 Rapport d'information de la présidente

La présidente présente son rapport et attire particulièrement l'attention sur le colloque du 7 février et la rencontre du CRÉO du 14 février.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 23 février 2011

La commissaire madame Marise Veilleux profite de l'occasion pour mentionner que la candidature de la CSHBO, pour l'Ordre du mérite scolaire, sera la présidente madame Diane Nault. La cérémonie aura lieu le 13 mai, à 18 h. à l'école du Versant (Gatineau).

### A-12 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain présente trois points. D'abord, un équilibre entre le politique et l'administratif s'est instauré dans le dossier du DEP d'armurerie. L'intervention de la députée Stéphanie Vallée a créé un rapport de force et l'appui donné à la CSHBO par la Table Éducation Outaouais et la Conférence régionale des élus de l'Outaouais a également été utile. Le ministère recherche présentement une option de premier rang pour remplacer éventuellement le DEP. Un moratoire serait alors nécessaire pour assurer la transition. L'option envisagée représenterait un investissement d'un million \$ et n'est offerte actuellement qu'à deux endroits, soit Montréal et Québec.

Par ailleurs, quatre directeurs généraux de commissions scolaires, dont M. Sylvain, ont été approchés pour faire partie d'un comité national sur la réduction des dépenses administratives. Le 8 mars prochain, à Trois-Rivières, aura lieu une rencontre de ce comité pour identifier des pistes de réduction des dépenses.

Enfin, au niveau des bourses de la relève, M. Pierre Riel et la Fondation Burhle sont maintenant impliqués. Ce groupe fournit de l'argent aux parents n'ayant pas les moyens d'assurer des études à leurs enfants.

### A-13 Dépôt des procès verbaux :

- a) Comité de parents, rencontre du 9 novembre 2010
- b) Table de développement social, rencontre du 30 novembre 2010
- c) Comité environnemental, rencontre du 14 décembre 2010
- d) Table Éducation Outaouais, rencontre du 14 janvier 2011

Dépôt.

### B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

#### B-1 Projet de calendrier de travail

M. Houde présente ce projet de calendrier et les commissaires acceptent de le soumettre tel quel à la consultation.

#### B-2 Protecteur de l'élève

- a) RÉSOLUTION 2011-CC-025      Révocation du mandat de Mme Louise Ménéard à titre de protecteur de l'élève

CONSIDÉRANT l'article 6 du Règlement sur la procédure d'examen des plaintes établie par une commission scolaire;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 23 février 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-025) suite

CONSIDÉRANT la présentation du dossier par les secrétaires généraux aux présidentes et présidents des conseils des commissaires des commissions scolaires Pierre-Neveu, Hauts-Bois-de-l'Outaouais et des Portages-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT la recommandation des présidentes et présidents des conseils des commissaires des commissions scolaires Pierre-Neveu, Hauts-Bois-de-l'Outaouais et des Portages-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion de révoquer le mandat de Mme Louise Ménard à titre de protecteur de l'élève.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) RÉSOLUTION 2011-CC-026 Désignation du protecteur de l'élève

CONSIDÉRANT l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT le règlement sur la procédure d'examen des plaintes établie par une commission scolaire de la *Loi sur l'Instruction publique* ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique, conformément à l'article 220.2 de la *Loi sur l'Instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay de désigner M. Reynald Labelle actuellement substitut à la protecteur de l'élève, à titre de Protecteur de l'élève, à partir du 24 février 2011 jusqu'au 30 juin 2014, sous réserve de la consultation du comité de parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) RÉSOLUTION 2011-CC-027 Processus de sélection pour la nomination d'un substitut au protecteur de l'élève

CONSIDÉRANT l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT le règlement sur la procédure d'examen des plaintes établie par une commission scolaire de la *Loi sur l'Instruction publique* ;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 février 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-027) suite

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique, conformément à l'article 220.2 de la *Loi sur l'Instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière de mandater le comité de sélection qui a procédé aux dernières entrevues d'examiner la possibilité d'offrir le poste d'adjoint à une candidature non retenue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**B-3 Soirée du personnel et des retraités**

M. Houde note que ces activités auront lieu le lundi 7 mars, à Gracefield. Onze des vingt retraités seront présents. M. Millar relève les noms des commissaires qui prévoient y être.

**B-4 Loi 100**

Tel que demandé par les commissaires lors de l'assemblée de janvier, M. Houde présente le document qui pourrait être envoyé au ministère. Le conseil accepte de faire parvenir ces informations au MELS.

**B-5 Commissaire à l'éthique**

La lettre de démission du commissaire à l'éthique est déposée.

RÉSOLUTION 2011-CC-028      **Nomination du comité de sélection pour  
le poste de la personne chargée de  
l'application du code d'éthique et de  
déontologie et de son substitut**

CONSIDÉRANT la démission de Me Thierry Usclat à titre de la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie;

CONSIDÉRANT la relation d'affaire entre la commission scolaire des Portages de l'Outaouais et la commission scolaire des Draveurs avec le bureau d'avocat Noël et associé dont fait partie Me Fullum substitut;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de procéder en collaboration avec la commission scolaire des Draveurs et la commission scolaire des Portages de l'Outaouais pour l'embauche de cette personne;

CONSIDÉRANT l'obligation pour la commission scolaire d'embaucher une personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie et de son substitut selon l'article 175.1 de la *Loi sur l'Instruction publique*;

CONSIDÉRANT que les 3 commissions scolaires doivent être représentées au comité de sélection;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 23 février 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-028) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle :

- de former un comité de sélection en vue de choisir une personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie et de son substitut pour les trois commissions scolaires Portage de l'Outaouais, des Draveurs et Hauts-Bois-de-l'Outaouais;
- de nommer le commissaire monsieur Damien Lafrenière comme représentant de la commission scolaire au comité de sélection et de nommer la commissaire madame Denise Miron Marion comme substitut;
- de nommer madame Diane Nault comme représentante des présidentes et présidents des trois commissions scolaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

#### C-1 Persévérance scolaire

M. Rondeau fait un rappel des activités survenues durant les Journées de la persévérance scolaire, dans le Pontiac et la Vallée de la Gatineau. Il remercie tous ceux et toutes celles qui ont participé.

#### C-2 Dépôt de compte-rendu :

##### a) Comité de coordination pédagogique du 25 janvier 2011

Dépôt.

*(Pause, de 21 h 00 à 21 h 05)*

### D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

#### D-1 Campagne de sécurité dans le transport scolaire

M. Leblanc fait le bilan de cette campagne qui s'est déroulée du 1<sup>er</sup> janvier au 12 février et mentionne quelques activités : publication d'articles sur la sécurité, diffusion de capsules par les transporteurs à la radio, visites de Bubusse, distribution de cahiers à colorier, etc.

#### D-2 Protocole d'entente concernant la participation de la commission scolaire à l'organisation d'un système de transport collectif CSHBO et Transporaction Pontiac

M. Leblanc note que le protocole d'entente a été signé par les deux parties. On compte déjà deux usagers.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 février 2011

**D-3 Résolution pour délégation au conseil d'administration de la Corporation  
des transports collectifs de la MRC de la Vallée de la Gatineau.**

Le point a été reporté.

**D-4 Projet de loi 133**

M. Leblanc donne des informations au conseil concernant ce projet de loi qui fait présentement l'objet d'une consultation. La Fédération des commissions scolaires sollicite des mémoires sur cette question.

**D-5 Révision des tarifs liés à l'utilisation des structures de soutènement**

M. Leblanc présente cette décision du CRTC.

**E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**E-1 RÉSOLUTION 2011-CC-029                      Registre des chèques**

**CONSIDÉRANT** la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Charles Langevin;

**CONSIDÉRANT** que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Charles Langevin que les registres de chèques de la CSHBO du 24 janvier au 8 février 2011 de la C.S.H.B.O. soient adoptés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**E-2 RÉSOLUTION 2011-CC-030                      Comptes publics du 31 mars 2011 et  
rapports financiers trimestriels**

**CONSIDÉRANT** qu'en décembre dernier, le Vérificateur général du Québec a informé le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport que les normes canadiennes d'audit, en vigueur depuis le 14 décembre 2010, l'amènent à revoir sa stratégie de vérification et à exiger des renseignements financiers vérifiés pour l'ensemble des commissions scolaires, afin qu'il puisse exprimer son opinion sur les états financiers consolidés du gouvernement;

**CONSIDÉRANT** qu'avec ces changements, l'ensemble des commissions scolaires devra être soumis à deux vérifications annuelles;

**CONSIDÉRANT** que cela entraîne une hausse significative des coûts liés à la vérification;

**CONSIDÉRANT** que le MELS n'offre aucun soutien financier pour aider à absorber ces nouveaux coûts;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 23 février 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-030) suite

CONSIDÉRANT que la CSHBO, tout comme les autres commissions scolaires, doit aussi tenir compte des dispositions de la loi 100 concernant la réduction des coûts administratifs;

CONSIDÉRANT que l'on observe de plus en plus un double discours, étant donné que le MELS demande aux commissions scolaires, à la fois, de réduire leurs coûts administratifs et d'assumer des demandes impliquant des coûts administratifs supplémentaires;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière que le conseil des commissaires :

- a) dénonce cette situation auprès du MELS,
- b) demande l'appui des autres commissions scolaires du Québec dans ce dossier
- c) et enjoigne la Fédération des commissions scolaires du Québec à prendre parti sur cette question.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**F-1 Vente terrain Mansfield**

M. Pétrin a communiqué avec le représentant de l'organisme intéressé et celui-ci va amener le sujet à l'assemblée générale annuelle, au début du mois de mars. M. Pétrin reviendra sur la question à une rencontre du conseil lors de la réception de la réponse.

**F-2 Travaux sous-sol, CÉHG**

M. Pétrin explique que les travaux impliqués dans ce contrat avaient été estimés à 125 000 \$ et que la plus basse offre se montait au double, soit 250 000 \$. Le contrat n'a donc pas été octroyé et fera l'objet d'un deuxième affichage.

**F-3 RÉSOLUTION 2011-CC-031 Changement de prestataire de service  
entretien ménager – école Pie-XII**

CONSIDÉRANT la résolution 2010-CC-094 octroyant le contrat à Aménagement Blais;

CONSIDÉRANT que M. Blais n'a pas respecté les clauses de son contrat;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a dû mettre fin au contrat;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Harold Sylvain d'offrir le contrat à Ferme Archie Gorman, 2<sup>e</sup> plus bas soumissionnaire lors de l'ouverture de soumission du 18 mai dernier;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 février 2011

Numéro de résolution  
ou annotation

(RÉSOLUTION 2011-CC-031) suite

CONSIDÉRANT que Ferme Archie Gorman a accepté le contrat en date du 25 février 2011:

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de scinder la résolution 2010-CC-094 et d'octroyer le contrat à Ferme Archie Gorman (Archie Gorman) pour le reste de l'année 2010-2011 avec la possibilité de renouveler pour les années 2011-2012 et 2012-2013, au montant de 25 955,60 \$ et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

**Ouverture des soumissions - 18 mai 2010**

Nom du fournisseur	Montant (taxes incluses)
Aménagement Blais (Nicolas Blais)	22 000,00 \$
Ferme Archie Gorman (Archie Gorman)	25 955,60 \$
Entreprises Crêtes 2006 (Tony Crêtes)	30 500,00 \$
Robert Richard	31 603,00 \$
Serco (Serge Côté)	32 733,75 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-4 RÉSOLUTION 2011-CC-032 **Changement de prestataire de service -  
entretien ménager – école Christ-Roi**

CONSIDÉRANT la résolution 2010-CC-090 octroyant le contrat à Aménagement Blais;

CONSIDÉRANT que M. Blais n'a pas respecté les clauses de son contrat;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a dû mettre fin au contrat;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Harold Sylvain d'offrir le contrat aux Entreprises Crêtes 2006, 2<sup>e</sup> plus bas soumissionnaire lors de l'ouverture de soumission du 18 mai dernier;

CONSIDÉRANT que Entreprises Crêtes 2006 ont accepté le contrat en date du 25 février 2011;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 23 février 2011

**RÉSOLUTION 2011-CC-032) suite**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Éric Éthier de scinder la résolution 2010-CC-090 et d'octroyer le contrat aux Entreprises Crêtes 2006 (Tony Crêtes) pour le reste de l'année 2010-2011 avec la possibilité de renouveler pour les années 2011-2012 et 2012-2013, au montant de 40 000,00 \$ et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

**Ouverture des soumissions - 18 mai 2010**

Nom du fournisseur	Montant (taxes incluses)
Aménagement Blais (Nicolas Blais)	32 800,00 \$
Entreprises Crêtes 2006 (Tony Crêtes)	40 000,00 \$
Robert Richard	40 635,00 \$
Serco (Serge Côté)	40 922,66 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**G- AUTRES**

**G-1 Questions des commissaires**

Le commissaire monsieur Bernard Caron mentionne que plusieurs élèves fument près des portes d'autobus, à Gracefield, et que cela crée des chicanes. M. Sylvain demande si les autobus sont alors situés sur les terrains de l'école ou en-dehors et le commissaire monsieur Bernard Caron précise qu'ils se trouvent sur les terrains de l'école et qu'ils n'ont donc pas le droit de fumer. M. Leblanc fera des vérifications dans ce dossier.

La commissaire madame Marielle Roy souligne qu'une formation sera offerte aux parents de l'Outaouais le 2 avril prochain, à l'école Le Versant, de Gatineau, sous l'égide des quatre comités de parents de la région. Un dépliant sera produit pour faire connaître la programmation et la présidente madame Nault souhaite que ce dépliant soit envoyé aux commissaires.

**G-2 RÉSOLUTION 2011-CC-033**

**Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Diane Nault que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

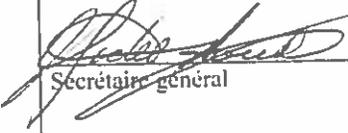


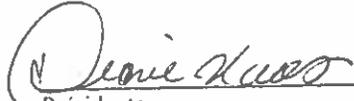
**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 février 2011

Numéro de résolution  
ou annotation

*Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 30 mars 2011, à Gracefield*

  
\_\_\_\_\_  
Secrétaire général

  
\_\_\_\_\_  
Présidente



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 mars 2011

CANADA  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 30 mars 2011, à 19 h, au 11 du chemin de Blue Sea à Gracefield.

Sont présents à cette assemblée mesdames Marise Veilleux, Diane Nault, Chantal Tremblay, Annette Dumouchel et Madeleine Aumond et messieurs Éric Éthier, Jacques Pilon, Daniel Moreau, Charles Langevin, Jacques Masseur, Damien Lafrenière et Bernard Caron, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : mesdames Denise Miron Marion, Guylaine Marcil et Janique Lachapelle

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques, de l'organisation et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. Michel Houde,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général

En l'absence de la présidente madame Diane Nault, le vice-président, le commissaire monsieur Daniel Moreau, ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2011-CC-034      **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marielle Roy que l'ordre du jour soit adopté.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2011-02-23  
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Présentation de Mme Madeleine Lefebvre / projet pédagogique pour l'école Laval
- 6- Comité de travail sur la problématique des stupéfiants



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 mars 2011

### (RÉSOLUTION 2011-CC-034) suite

- 7- Organigrammes 2011-2012
  - a) Gestionnaires du centre administratif
  - b) Gestionnaires d'établissements
- 8- Entente spécifique pour la persévérance scolaire
  - a) Budget
  - b) Signature
- 9- Lieu de réalisation pour le PERO en 2011-2012
- 10- DEP réparation d'armes à feu (1489) / options de remplacement
- 11- Retour sur le Gala de la Chambre de commerce de Maniwaki (Prix de la pomme d'or de la persévérance)
  - a) Mot des commissaires présents
  - b) Amélioration
- 12- Cas du service des ressources humaines / deux sujets (huis-clos)
- 13- Article de journal / armurier
- 14- Rapport d'informations de la présidente
- 15- Rapport d'informations du directeur général
  - a) Suivi au rapport du vérificateur général
- 16- Dépôt des procès-verbaux :
  - a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 18 janvier 2011
  - b) Comité de parents, rencontre du 18 janvier 2011
  - c) Comité environnemental, rencontre du 25 janvier 2011
  - d) Table de développement social, rencontre du 1<sup>er</sup> février 2011
  - e) Table éducation Outaouais, rencontre du 24 février 2011

### **B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SecrÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1- Délégués à l'assemblée générale de la FCSQ
- 2- Désignation du substitut au protecteur de l'élève
- 3- Adoption du calendrier de travail 2011-2012
- 4- Adoption du rapport d'implantation du PAEE
- 5- Démarche commissaire à l'éthique
- 6- Bilan reconnaissances des personnes retraités(es) et soirée du personnel

### **C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Manuels scolaires
- 2- Journée du 7 mars
- 3- Services de psychologie
- 4- Comité assiduité
- 5- Convention de gestion et de réussite éducative
- 6- Session d'examens juin 2011

### **D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

- 1- Délégation au conseil d'administration de la Corporation des transports collectifs de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau
- 2- Délégation au conseil d'administration de la Corporation Transporaction Pontiac de la MRC Pontiac
- 3- Nomination d'un délégué officiel à l'assemblée générale de la société GRICS



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 mars 2011

**(RÉSOLUTION 2011-CC-034) suite**

**E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

- 1- Registre des chèques
- 2- Entente Denholm
- 3- Échéancier planification budgétaire 2011-2012

**F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 1- Ste-Thérèse-de-la-Gatineau, protocole d'entente
- 2- Collège Christ-Roi, achat d'une partie du terrain par la Ville de Maniwaki
- 3- Bibliothèque Fort-Coulonge - Mansfield
- 4- Vieille école de Bois-Franc

**G) AUTRES**

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-2A) RÉSOLUTION 2011-CC-035**

**Dispense de lecture et adoption du  
procès-verbal de l'assemblée du  
conseil des commissaires du 23  
février 2011**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 23 février 2011 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-2B) Suivis**

M. Sylvain fait des suivis sur certains points :

- o page 715, point E-2 (comptes publics) – la résolution a été envoyée après consultation du commissaire monsieur Damien Lafrenière;
- o page 717, point G-1 (élèves qui fument) – M. Leblanc a constaté que certains élèves fument près des portes d'autobus et des démarches ont été entreprises auprès des élèves et des parents de Maniwaki et, sans doute aussi, des autres écoles secondaires.

**A-3 Parole au public**

Le représentant du Syndicat du personnel de l'enseignement des Hautes-Rivières, M. Guy Croteau, fait une intervention sur deux points, d'abord la signature de l'entente d'ici le 5 avril, ensuite le dossier des élèves en difficulté. Ce dernier fait encore l'objet de négociation et M. Croteau expose le point de vue du syndicat quant à l'intégration des élèves.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 mars 2011

### A-4 Correspondance

La commissaire madame Madeleine Aumond demande des éclaircissements concernant la pièce cc-2 (projet intégrateur). M. Rondeau explique que le projet est destiné aux élèves de 5<sup>e</sup> secondaire. Malgré le report, il pourrait y avoir une reconduction de ce projet dans certaines de nos écoles secondaires.

### A-5 Présentation de Mme Madeleine Lefebvre / projet pédagogique pour l'école Laval

Mme Lefebvre présente un projet qui existe déjà à l'école Laval et qui serait bonifier afin d'inciter les parents du secteur à inscrire leurs enfants à l'école. Ce projet, «On explore notre monde», comporte cinq volets. L'expression artistique retenue serait le théâtre et des projets multidisciplinaires viendraient aussi se rattacher à la démarche. La commissaire madame Madeleine Aumond mentionne qu'elle aimerait avoir des précisions sur l'apport financier de la municipalité. M. Sylvain note que la municipalité est très impliquée dans le projet.

*(Le commissaire monsieur Éric Éthier se joint à la rencontre à 19 h 20.)*

### A-6 RÉSOLUTION 2011-CC-036 Comité de travail sur la problématique des stupéfiants

CONSIDÉRANT les objectifs du comité de travail sur la problématique des stupéfiants ;

CONSIDÉRANT les démarches réalisées au cours des réunions du 15 décembre 2010 et du 16 mars 2011 ;

CONSIDÉRANT la présentation de Mme Caroline Marinier avec, entre autres, le projet « Bouffée d'Oxygène (B02) » ;

CONSIDÉRANT les démarches entreprises au niveau des municipalités et de la MRC Vallée-de-la Gatineau :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière d'encourager les initiatives pour le projet « Bouffée d'Oxygène (B02)» et de demander à Mme Stéphanie Vallée, députée, d'appuyer ces projets, de bonifier les montants et d'assurer leur pérennité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### A-7 Organigrammes 2011-2012 a) Gestionnaires du centre administratif

Le document est déposé. Le commissaire monsieur Éric Éthier demande pourquoi les commissaires n'apparaissent pas sur ces organigrammes, comme c'était le cas avant 2006. M. Houde fera des vérifications.

### b) Gestionnaires d'établissements

Dépôt.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 mars 2011

**A-8 RÉSOLUTION 2011-CC-037 Entente spécifique pour la  
persévérance scolaire**

CONSIDÉRANT l'importance de maintenir nos efforts en persévérance scolaire ;

CONSIDÉRANT les retombées positives apportées par les comités locaux et le comité régional de la persévérance scolaire ;

CONSIDÉRANT le déploiement des actions reliées à la stratégie régionale de la persévérance scolaire ;

CONSIDÉRANT l'important levier financier créé par l'implication des commissions scolaires de l'Outaouais ;

CONSIDÉRANT l'importante implication de divers organismes, dont la *Fondation réunir et réussir* ;

CONSIDÉRANT le montage financier présenté dans les documents annexés ;

CONSIDÉRANT la nécessité de produire une entente spécifique afin d'assurer une pérennité au projet de la persévérance scolaire ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marielle Roy que la CSHBO verse à la Table Éducation Outaouais un montant annuel maximal de 25 000 \$ pour une période de trois ans dans le cadre du volet 1 de l'entente spécifique et que ces montants soient pris dans les sommes allouées pour les projets régionaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-9 RÉSOLUTION 2011-CC-038 Lieu de réalisation du PERO pour  
l'année scolaire 2011-2012**

CONSIDÉRANT les contraintes administratives et politiques reliées au lieu actuel pour l'année en cours ;

CONSIDÉRANT que le PERO est un laboratoire rural qui vise le développement du récréotourisme et qu'il n'est pas rattaché obligatoirement au lieu de réalisation actuel ;

CONSIDÉRANT les possibilités de conserver le lieu de réalisation dans la Vallée-de-la-Gatineau ;

CONSIDÉRANT les difficultés occasionnées par l'état des chemins en différentes périodes de l'année ;

CONSIDÉRANT les orientations de développement du PERO et les contraintes relatives au lieu actuel ;

CONSIDÉRANT les constatations et propositions du comité de travail du PERO ;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 mars 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-038) suite

CONSIDÉRANT les discussions amorcées avec le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay de poursuivre les démarches pour trouver un nouveau lieu de réalisation pour le PERO pour l'année 2011-2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-10** RÉSOLUTION 2011-CC-039      **Suivis pour le DEP réparation d'armes à feu (1489)**

CONSIDÉRANT l'évaluation du MELS quant au niveau d'emploi pour le métier d'armurier ;

CONSIDÉRANT les évaluations du MELS pour 2002-2007 et 2009 et les recommandations que celui-ci a émis pour le DEP 1489 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de considérer des options de remplacement pour le DEP 1489 ;

CONSIDÉRANT les démarches amorcées avec le MELS, le Service régional de la formation professionnelle et la direction du centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau ;

CONSIDÉRANT l'évaluation de nos installations par un spécialiste du DEP mécanique de machines fixes ;

CONSIDÉRANT les positionnements positifs de la Table Éducation Outaouais, de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, du conseil d'administration du Service régional de la formation professionnelle et de la Table des directions générales de l'Outaouais ;

- IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier de :
- poursuivre les démarches pour obtenir un autre DEP au Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau ;
  - poursuivre les démarches avec le MELS pour l'obtention d'une autre option ;
  - poursuivre nos démarches avec le Service régional de la formation professionnelle ;
  - demander l'appui de la Députée de notre région, Mme Stéphanie Vallée ;
  - maintenir l'enseignement du DEP 1489 pour l'année scolaire 2011-2012 en raison du nombre d'inscriptions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-11** Retour sur le Gala de la Chambre de commerce

La commissaire madame Madeleine AUmond mentionne que l'événement est toujours bien organisé et qu'on était fier de la commission scolaire. On souligne la pertinence du discours de M. Pelletier. Le commissaire monsieur Daniel Moreau signale qu'il serait intéressant d'avoir un représentant politique sur le comité du jury pour le prix de la Pomme d'or de la persévérance.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 mars 2011

**A-12 RÉSOLUTION 2011-CC-040 Huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de discuter du point A-12 (cas du service des ressources humaines) en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2011-CC-041 Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-13 Article de journal / armurier**

Le commissaire monsieur Daniel Moreau dépose et commente l'article de journal.

**A-14 Rapport d'information de la présidente**

La présidente étant absente, le commissaire monsieur Daniel Moreau dépose le rapport des activités de celle-ci.

**A-15 Rapport d'informations du directeur général**

M. Sylvain fait un suivi sur le dossier des frais administratifs. Suite au rapport du vérificateur, la Fédération a formé un comité, dont M. Sylvain fait partie, et ce comité déposera un rapport sur la question.

**A-16 Dépôt des procès-verbaux :**

- a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 18 janvier 2011
- b) Comité de parents, rencontre du 18 janvier 2011
- c) Comité environnemental, rencontre du 25 janvier 2011
- d) Table de développement social, rencontre du 1<sup>er</sup> février 2011
- e) Table éducation Outaouais, rencontre du 24 février 2011

Dépôt. M. Pétrin répond à une question concernant les activités à haut risque et les exigences de notre assureur. Il enverra aux commissaires la liste des activités à haut risque.

**B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**B-1 RÉSOLUTION 2011-CC-042 Nomination des délégués officiels à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière de nommer les personnes suivantes comme délégués officiels à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec :



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 mars 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-042) suite

Mme Diane Nault  
Mme Annette Dumouchel

Il est aussi proposé que les commissaires messieurs Daniel Moreau et Jacques Masseau soient nommés substitués.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**B-2** RÉSOLUTION 2011-CC-043      **Désignation du substitut au protecteur de l'élève**

CONSIDÉRANT l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT le règlement sur la procédure d'examen des plaintes établie par une commission scolaire de la *Loi sur l'Instruction publique* ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique, conformément à l'article 220.2 de la *Loi sur l'Instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier de désigner M. Gilles Taillon substitut au protecteur de l'élève, jusqu'au 30 juin 2014;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**B-3** RÉSOLUTION 2011-CC-044      **Calendrier de travail et jours chômés et payés 2011-2012 (cadres, PPE et soutien)**

CONSIDÉRANT nos obligations quant à l'adoption du calendrier de travail et des jours chômés et payés du personnel de soutien, professionnel et cadre;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des syndicats et associations;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Lamarche d'accepter le calendrier des jours chômés et payés 2011-2012, tel que présenté par le directeur du service des ressources humaines. Ce calendrier prévoit 20 jours chômés et payés répartis comme suit :

- 1 juillet 2011
- 5 septembre 2011
- 10 octobre 2011
- 26 décembre 2011 au 6 janvier 2012
- 7,8 et 9 mars 2012
- 06 et 09 avril 2012
- 21 mai 2012
- 25 juin 2012

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**B-4** RÉSOLUTION 2011-CC-045      **Loi sur l'accès à l'égalité en emploi**

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 mars 2011

### (RÉSOLUTION 2011-CC-045) suite

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais, à titre de membre du réseau de l'éducation, fait partie des organismes visés par l'application de cette loi;

CONSIDÉRANT le désir de la commission scolaire de favoriser l'accès à l'égalité en emploi des quatre groupes visés par la Loi;

CONSIDÉRANT les démarches de la commission scolaire depuis le printemps 2002;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès des syndicats et associations concernées;

CONSIDÉRANT l'obligation pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais de fournir un rapport d'implantation;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin d'adopter le rapport d'implantation tel que présenté au comité des ressources humaines;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### B-5 Démarche, commissaire à l'éthique

M. Houde explique les démarches et l'échéancier dans ce dossier.

#### B-6 Bilan, soirée du personnel

M. Houde fait le point sur cette soirée. Il note les commentaires émis sur cette activité :

- « Belle soirée, remplie d'humour, très légère »
- « Les gens se sont beaucoup amusés »

#### C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

##### C-1 RÉSOLUTION 2011-CC-046                      Manuels scolaires

CONSIDÉRANT la lettre du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (« MELS ») datée du 3 février 2011 et adressée aux directeurs généraux relativement aux manuels scolaires;

CONSIDÉRANT que le MELS demande aux commissions scolaires d'inventorier le nombre de volumes achetés par matière et par niveau du secondaire, ainsi que le total dépensé par matière et par niveau d'enseignement depuis 2005;

CONSIDÉRANT que le MELS demande aussi d'inventorier le nombre de volumes achetés pour éthique et culture religieuse et anglais langue seconde du primaire ainsi que le total dépensé pour chacune de ces matières depuis 2006;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 mars 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-046) suite

CONSIDÉRANT que cette demande du MELS exige pratiquement de refaire toute la comptabilité, de manière extracomptable, de l'achat des volumes scolaires depuis 2005, facture par facture, matière par matière et niveau par niveau;

CONSIDÉRANT que les rapports financiers transmis par la commission scolaire au MELS donnent déjà toute l'information financière, par niveau d'enseignement et que ces données font partie intégrante des rapports financiers qui ont fait l'objet d'une vérification externe pour toutes les commissions scolaires;

CONSIDÉRANT les nombreuses difficultés techniques découlant de la demande du MELS du 3 février 2011 en ce qui concerne notamment :

CONSIDÉRANT l'application des crédits de TPS et de TVQ au fil des ans:

- la décortication des coûts de transport facture par facture depuis 2005;
- la décortication, entre chaque niveau, des coûts de certaines matières prévues aux nouveaux programmes pédagogiques;

CONSIDÉRANT que les systèmes comptables informatisés de la commission scolaire n'auraient même pas permis, dès 2005, de mettre en place une compilation aussi déraisonnable que celle demandée dans la lettre du 3 février 2011;

CONSIDÉRANT les ressources humaines, tant pédagogiques qu'administratives, requises pour procéder aux inventaires et comptabilisations demandés, lesquelles interventions nécessiteront plusieurs mois de travaux à temps plein pour plusieurs types de personnel, tant experts pédagogiques qu'experts financiers, secrétaires d'établissement, techniciens en documentation, etc.;

CONSIDÉRANT que les informations demandées le sont au prix d'un effort déraisonnable, lesquelles vont directement à l'encontre de l'esprit de la Loi 20 (projet de loi 100);

CONSIDÉRANT que le fardeau administratif découlant de cette demande du MELS va directement à l'encontre des orientations prises par le groupe de travail sur la bureaucratie scolaire, telles que partagées par le MELS et toutes les associations et fédérations de notre réseau;

CONSIDÉRANT la position prise par l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires à l'effet de « surseoir à la commande ministérielle » pendant que des représentations sont faites auprès du MELS afin que celui-ci revoie sa décision dans le sens d'un allègement substantiel du processus et d'une prolongation du délai de réponse;

CONSIDÉRANT la recommandation de la commission d'étude administrative;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Chantal Lamarche :

- o **DE DÉNONCER** l'effet bureaucratique déraisonnable de la demande du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport contenue dans la lettre datée du 3 février 2011 et adressée aux directeurs généraux relativement aux manuels scolaires;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 30 mars 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-046) suite

- *DE DEMANDER* à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de réviser sa position de manière à éliminer les efforts administratifs déraisonnables découlant de la demande, notamment en ce qui concerne le décompte des manuels scolaires par matière et par niveau depuis 2005;
- *DE DEMANDER* à la Fédération des commissions scolaires du Québec d'adopter une position commune pour l'ensemble des commissions scolaires du réseau dans ce dossier;
- *DE TRANSMETTRE* copie de la résolution à toutes les commissions scolaires, à la Fédération des commissions scolaires du Québec et à tous les députés provinciaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C-2 Journée du 7 mars**

M. Rondeau fait le bilan de cette journée, pour la partie pédagogique.

**C-3 Services de psychologie**

M. Rondeau présente la situation du service et précise qu'il n'y a pas d'attentes pour les évaluations puisque nous engageons à la pièce.

**C-4 Comité assiduité**

Suite à la rencontre du mois dernier, M. Rondeau donne des explications sur le plan d'action en place pour l'assiduité à l'école, à la fin juin, dans les écoles secondaires.

**C-5 Convention de gestion et de réussite éducative**

M. Rondeau présente la situation.

**C-6- Session d'examens juin 2011**

M. Rondeau fait le point sur les examens qui auront lieu et profite de l'occasion pour apporter des précisions au niveau des cours d'été. L'organisation concrète n'est pas encore terminée.

*(Pause, de 8 h 10 à 8 h 20)*

*(La commissaire madame Diane Nault se joint à la rencontre à 20 h 20 et prend la présidence d'assemblée par la suite)*



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 mars 2011

**D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU  
TRANSPORT SCOLAIRE**

**D-1 RÉSOLUTION 2011-CC-047      Délégation au conseil d'administration de  
la Corporation des transports collectifs  
de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau**

CONSIDÉRANT que la Corporation demande au conseil des commissaires de nommer une ou un représentant de la commission scolaire au conseil d'administration;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mandate la commissaire madame Marise Veilleux à titre de représentante au conseil d'administration de la Corporation des transports collectifs de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-2 RÉSOLUTION 2011-CC-048      Délégation au conseil d'administration de  
la Corporation Transproaction Pontiac  
de la MRC Pontiac**

CONSIDÉRANT que la Corporation demande au conseil des commissaires de nommer une ou un représentant de la commission scolaire au conseil d'administration;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mandate la commissaire madame Annette Dumouchel à titre de représentante au conseil d'administration de la Corporation Transproaction Pontiac de la MRC Pontiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-3 RÉSOLUTION 2011-CC-049      Délégué officiel à l'assemblée générale de  
la société GRICS**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires et que le contrat de participation stipule que la commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marise Veilleux que monsieur Harold Sylvain, en sa qualité de directeur général, soit et est par la présente nommé délégué officiel de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à toute assemblée générale ou spéciale de la Société GRICS et y exerce tous les pouvoirs inhérents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 30 mars 2011

**E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**E-1 RÉSOLUTION 2011-CC-050      Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire madame Marise Veilleux;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marise Veilleux que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 21 février et 8 mars 2011 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E-2 Entente Denholm**

Mme Riel présente l'entente signée entre les deux parties, soit la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et la Commission scolaire des Draveurs.

**E-3 Échéancier planification budgétaire 2011-2012**

Mme Riel présente l'échéancier.

**F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**F-1 RÉSOLUTION 2011-CC-051      Formation d'un comité concernant l'entente spécifique sur l'utilisation des locaux de l'école Laval par la municipalité de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau**

CONSIDÉRANT les nombreux questionnements sur cette entente;

CONSIDÉRANT les craintes d'étendre à l'ensemble de la commission scolaire de telles ententes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier :

- de mettre en place un comité afin de poursuivre les démarches avec la municipalité de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau, formé des personnes suivantes : le commissaire monsieur Charles Langevin, la présidente madame Diane Nault, M. Harold Sylvain (directeur général) et M. Charles Pétrin (coordonnateur du service);
- de tenir compte de la spécificité d'une telle entente
- et de faire un suivi sur ce dossier à la prochaine rencontre du conseil.

**F-2 Collège Christ-Roi**

M. Pétrin présente la proposition de la Ville de Maniwaki, concernant l'achat d'une partie du terrain du collège Christ-Roi, rue Moncion. Les commissaires acceptent que le service rencontre la municipalité pour discuter du projet.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 mars 2011

**F-3 Bibliothèque Fort-Coulonge**

M. Pétrin fait le point sur ce dossier.

**F-4 Vieille école de Bois-Franc**

M. Pétrin présente l'offre d'achat d'une personne pour ce terrain où il y aurait possibilité de construire. Le conseil donne à M. Pétrin le mandat de continuer à prendre des informations sur ce projet de vente. Il fera un suivi lors de la rencontre d'avril.

**G- AUTRES**

**G-1 Questions des commissaires**

Le commissaire monsieur Éric Éthier mentionne qu'un trou d'homme est à découvert à l'entrée des autobus à l'école de Gracefield. M. Pétrin fera des vérifications.

La commissaire madame Chantal Lamarche fait remarquer que le terrain de stationnement de l'école de Gracefield est trop petit. M. Pétrin fera le suivi.

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière demande s'il est possible de voir à la mise à jour des réfrigérateurs de lait à l'école de Lac-Ste-Marie. M. Sylvain fera un suivi.

La présidente madame Diane Nault souligne l'excellence de la conférence de M. Bruny Surin dans nos écoles. Elle demande aussi aux commissaires de s'inscrire au colloque de la Fédération.

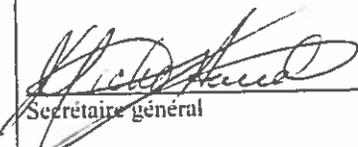
M. Leblanc fera un suivi relativement à une question de la commissaire madame Marise Veilleux sur les agendas des établissements.

**G-2 RÉSOLUTION 2011-CC-052                      Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 27 avril 2011, à Fort-Coulonge*

  
\_\_\_\_\_  
Secrétaire général

  
\_\_\_\_\_  
Présidente



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 avril 2011

CANADA  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 27 avril 2011, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Mansfield (Fort-Coulonge).

Sont présents à cette assemblée mesdames Marise Veilleux, Diane Nault, Chantal Tremblay, Annette Dumouchel, Denise Miron Marion, Guylaine Marcil et Janique Lachapelle et messieurs Jacques Pilon et Jacques Masseau, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : madame Madeleine Aumond et messieurs Éric Éthier, Daniel Moreau, Charles Langevin, Damien Lafrenière et Bernard Caron

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques, de l'organisation et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. Michel Houde,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2011-CC-053      **Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Chantal Lamarche que l'ordre du jour soit adopté.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2011-03-30  
b) Suivis
- 3- Parole au public

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 avril 2011

Numéro de résolution  
ou annotation

(RÉSOLUTION 2011-CC-053) suite

- 4- Correspondance
- 5- Adoption des structures administratives 2011-2012
  - a) Gestionnaires du centre administratif
  - b) Gestionnaires d'établissements
- 6- Dépôt des plans d'effectifs 2011-2012 pour consultation
  - a) Gestionnaires du centre administratif
  - b) Gestionnaires d'établissements
- 7- Démocratie scolaire
  - Visibilité et rôles du commissaire
- 8- Huis clos / cas du service des ressources humaines (2)
- 9- Nomination d'une directrice ou d'un directeur du service des ressources humaines et du secrétaire général / secrétaire générale
- 10- Rapport d'informations de la présidente
- 11- Rapport d'informations du directeur général
  - Lien pour certains pléniers avec le procès-verbal
- 12- Dépôt des procès-verbaux :
  - a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 15 mars 2011
  - b) Table Éducation Outaouais, rencontre du 25 mars 2011

**B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1- Nomination de la directrice ou du directeur du service des ressources humaines et secrétaire général / secrétaire générale (voir A-9)
- 2- Nomination au service des ressources matérielles
- 3- Projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
- 4- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
- 5- Actes d'établissements des écoles et des centres 2011-2012
- 6- Huis clos : point sur les griefs (**ce point sera traité avec A-8 et A-9**)
- 7- Comité Qualité de vie :
  - a) Plan d'action
  - b) Plan de valorisation
- 8- Les stratégies de recrutement (bilan de la rencontre du 8 avril)
- 9- Compte-rendu :
  - a) Comité Qualité de vie
- 10- **Signature entente CFER**

**C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Persévérance scolaire – lettre de la ministre
- 2- Dépôt de comptes rendus :
  - a) Comité de coordination pédagogique du 15 février 2011
  - b) Comité des politiques pédagogiques du 8 mars 2011
  - c) Comité consultatif ehdaa-parents du 8 mars 2011

**D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

- 1- Organisation scolaire





Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 avril 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-053) suite

**E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

- 1- Registre des chèques
- 2- Résolution carte signataire CFP-VG
- 3- Règles budgétaires 2011-2012

**F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 1- Fournisseur de biomasse sous forme de granule
- 2- Gazon
  - a) Gracefield
  - b) Ste-Anne
  - c) Ste-Marie
- 3- Vente de surplus
- 4- Remplacement fenêtres CEIG
- 5- Vente école Bois-Franc
- 6- Résorption du déficit d'entretien

**G) AUTRES**

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2011-CC-054

**Dispense de lecture et adoption du  
procès-verbal de l'assemblée du  
conseil des commissaires du 30 mars  
2011**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 30 mars 2011 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

La présidente madame Diane Nault fait des suivis sur certains points :

- page 722, point A-7 (gestionnaires) – M. Houde note que la résolution concerne uniquement les cadres du centre administratif, alors que le document qui se trouve sur le site Internet porte sur l'organisation de toute la structure administrative de la commission scolaire;
- page 724, point A-9 (PERO) – M. Sylvain souligne que le projet sera relocalisé au Domaine Minabichi (132, chemin du lac des Îles, Gracefield);



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 avril 2011

- page 724, point A-11 (Gala) – M. Benoît Pelletier s'est dit enchanté de son expérience au Gala de la PME;
- page 731, point F-1 (Laval) – la présidente madame Diane Nault note que la réunion a été reportée à une date ultérieure;
- page 732, point G-1 (trou d'homme) – M. Pétrin mentionne que le problème a été corrigé, mais qu'un autre trou d'homme laissé à découvert a été découvert et que des correctifs sont en préparation;
- page 732, point G-1 (stationnement) – M. Pétrin note que la MRC a un projet concernant le parc linéaire et que la CSHBO pourrait possiblement se joindre à cette démarche pour solutionner le manque d'espace sur son terrain de stationnement;
- page 732, point G-1 (réfrigérateur) – M. Pétrin doit faire une vérification avec la direction de l'école;
- page 732, point G-1 (agendas) – M. Leblanc indique que le suivi a été fait.

### A-3 Parole au public

Le représentant du SPEHR, M. Guy Croteau, demande une correction sur le procès-verbal du mois de mars, indiquant que le nom complet de son organisme est le Syndicat du personnel de l'enseignement des Hautes-Rivières et qu'il n'était pas question d'élèves ehdaa, mais d'élèves en difficulté. Il invite aussi les commissaires à participer au rassemblement festif du 14 mai, sur la Colline parlementaire, un événement qui vise à faire pression pour obtenir plus de services pour les élèves.

### A-4 Correspondance

Pas de question..

### A-5 A) RÉSOLUTION 2011-CC-055 Structure administrative 2011-2012 : gestionnaires du centre administratif

CONSIDÉRANT les orientations du plan stratégique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

CONDIRÉRANT la consultation menée auprès des différentes instances :

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général, M. Harold Sylvain:

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay d'adopter la structure administrative des gestionnaires du centre administratif pour l'année scolaire 2011-2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### B) RÉSOLUTION 2011-CC-056 Structure administrative 2011-2012 : gestionnaires d'établissements

CONSIDÉRANT les orientations du plan stratégique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 avril 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-056) suite

CONSIDÉRANT les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

CONDIRÉRANT la consultation menée auprès des différentes instances ;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général, M. Harold Sylvain;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Masseau d'adopter la structure administrative des gestionnaires d'établissements pour l'année scolaire 2011-2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### A-6 Dépôt des plans d'effectifs 2011-2012 pour consultation

#### A) Gestionnaires du centre administratif

Dépôt.

#### B) Gestionnaires d'établissements

Dépôt.

### A-7 Démocratie scolaire

#### - Visibilité et rôle du commissaire

#### RÉSOLUTION 2011-CC-057 Démocratie scolaire

CONSIDÉRANT la démarche entreprise lors de la séance du 31 janvier 2011, à Gracefield, au niveau du dossier de la démocratie scolaire ;

CONSIDÉRANT la rencontre tenue le 9 février 2011, à Gatineau, dans le cadre de la tournée des communicateurs ;

CONSIDÉRANT le comité plénier organisé le 23 février 2011, à Fort-Coulonge, sur le dossier de la démocratie scolaire ;

CONSIDÉRANT le comité plénier tenu le 27 avril 2011, avant la tenue de la présente rencontre du conseil des commissaires ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marielle Roy de préparer un document précisant les moyens de mettre en évidence le rôle des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, ainsi que leur visibilité, en vue d'une adoption lors d'une prochaine séance du conseil des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 avril 2011

**A-8 RÉSOLUTION 2011-CC-058 Huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de discuter des points A-8 (*Cas du service des ressources humaines*), A-9 (*Nomination d'une directrice ou d'un directeur du service des ressources humaines et du secrétaire général / secrétaire générale*) et B-6 (*Point sur les griefs*) en huis-clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 2011-CC-059 Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de lever le huis-clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 2011-CC-060 Nomination du directeur du service des ressources humaines et secrétaire général**

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel ;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection ;

CONSIDÉRANT la LIP, article 259 :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Lamarche de nommer M. André J. Roy à titre de directeur du service des ressources humaines et secrétaire général.

M. Roy aura une période de probation d'une année.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-10 Rapport d'information de la présidente**

La présidente présente son rapport et mentionne certaines dates pour que les commissaires puissent les prendre en note :

- 18 juin (graduation ESSC et CÉHG)
- 28 juin (graduation Gracefield)
- 17 juin (graduation centre Pontiac)
- 10 juin (graduation centre Notre-Dame-du-Désert)
- 13 mai (soirée de l'Ordre du mérite scolaire à Gatineau)
- 26-27 mai (colloque).

**A-11 Rapport d'informations du directeur général  
- Lien pour certains pléniers avec le procès-verbal**

M. Sylvain note qu'il est important de mettre une note au procès-verbal lors des comités pléniers, afin de garder une trace écrite de l'événement.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 avril 2011

Au niveau du DEP en armurerie, il va préparer une demande officielle, dès demain, à l'effet de continuer d'offrir cette formation l'an prochain, d'autant plus que nous prévoyons avoir deux cohortes, au lieu d'une seule.

Les démarches pour une obtenir un autre DEP se poursuivent.

### A-12 Dépôt des procès-verbaux :

a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 15 mars 2011

b) Table éducation Outaouais, rencontre du 25 mars 2011

Dépôt. M. Sylvain répond aux questions de la commissaire madame Guylaine Marcell au niveau du DEC en sciences humaines (CCG, point 4662) et souligne qu'il n'est pas possible d'offrir le programme en vidéo-conférence à Fort-Coulonge.

### B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

#### B-1 Nomination de la directrice ou du directeur du service des ressources humaines et secrétaire général / secrétaire générale (voir A-9)

Le point a été traité plus haut.

#### B-2 RÉSOLUTION 2011-CC-061 Nomination d'un contremaître au service des ressources matérielles

CONSIDÉRANT la demande de M. Michel Hubert ;

CONSIDÉRANT les demandes faites par le coordonnateur au service des ressources matérielles ;

CONSIDÉRANT la réorganisation du service des ressources matérielles ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de nommer temporairement M. Gérard Morin à titre de contremaître et ce, rétroactivement au 31 mars.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### B-3 RÉSOLUTION 2011-CC-062 **Projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'approuver le projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires (projet de règlement qui fera l'objet de consultations et de publication d'avis public, ainsi qu'il est prescrit par la *Loi sur l'instruction publique*), aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 avril 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-062) suite

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

Le jour :	Le lieu :
31 août 2011	Maniwaki
28 septembre 2011	Fort-Coulonge
26 octobre 2011	Fort-Coulonge
30 novembre 2011	Maniwaki
25 janvier 2012	Gracefield
29 février 2012	Gracefield
28 mars 2012	Fort-Coulonge
25 avril 2012	Fort-Coulonge
23 mai 2012	Maniwaki
27 juin 2012	Maniwaki

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-4 RÉSOLUTION 2011-CC-063

Adoption du projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil d'adopter le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2011-2012, 2012-13 et 2013-2014, aux fins de consultation des municipalités et du comité de parents, conformément aux articles 193 et 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté.

### PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES (SELON L'ARTICLE 211 L.I.P.)

(Légende à la fin)

*Prévisions des effectifs scolaires pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, selon la Direction de la recherche, des statistiques et de l'information, entrepôt de données ministérielles, MEIS, 18 février 2011.*

2011-2012 : 1 618 élèves au primaire  
1 152 élèves au secondaire

2012-2013 : 1 558 élèves au primaire  
1 146 élèves au secondaire

2013-2014 : 1 578 élèves au primaire  
1 146 élèves au secondaire

CODES BÂTISSSES	IMMEUBLES	2011-2012	2012-2013	2013-2014
774-026	Sieur-de-Coulonge 250, chemin de la Chute Mansfield (Québec) JOX 1RO Capacité d'accueil : 950 élèves	2-3-5	2-3-5	2-3-5



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 avril 2011

**(RÉSOLUTION 2011-CC-063) suite**

774-011	Poupore 25, rue Coulonge Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO Capacité d'accueil : 360 élèves	1	1	1
774-012	Saint-Pierre 33, rue Romain Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO Capacité d'accueil : 130 élèves	1-6	1-6	1-6
774-022	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur 89, chemin Pembroke L'Isle-aux-Allumettes (Québec) JOX 1MO Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-027	Centre de formation multiservice du Pontiac 1, rue Front Sud Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO Capacité d'accueil : 110 élèves	3	3	3
774-004	Sainte-Anne, no 1 166, chemin des Outaouais Île-du-Grand-Calumet (Québec) JOX 1JO Capacité d'accueil : 110 élèves	1	1	1
774-008	Sainte-Marie 340, rue Martineau Otter Lake (Québec) JOX 2PO Capacité d'accueil : 150 élèves	1-6	1-6	1-6
774-065	Sacré-Coeur 11, chemin de Blue Sea Gracefield (Québec) JOX 1WO Capacité d'accueil : 770 élèves	1-2	1-2	1-2
774-001	Saint-Nom-de-Marie 8, rue Laramée Lac Ste-Marie (Québec) JOX 1ZO Capacité d'accueil : 150 élèves	1	1	1
774-024	Sainte-Thérèse 1, chemin de l'École Lac Cayamant (Québec) JOX 1YO Capacité d'accueil : 50 élèves	1	1	1
774-007	Reine-Perreault 2, chemin Blue Sea Lac Blue Sea (Québec) JOX 1CO Capacité d'accueil : 110 élèves	1	1	1
774-006	Notre-Dame-de-Grâce 47, rue Principale, CP 40 Bouchette (Québec) JOX 1EO Capacité d'accueil : 130 élèves	1	1	1
774-029	Académie Sacré-Coeur 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8 Capacité d'accueil : 280 élèves	1	1	1



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 avril 2011

Numéro de résolution  
ou annotation

(RÉSOLUTION 2011-CC-063) suite

774-009	Sainte-Croix 8, chemin de la Ferme Messines (Québec) J0X 2J0 Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-067	Cité étudiante de la Haute-Gatineau 211, rue Henri-Bourassa Maniwaki (Québec) J9E 1E4 Capacité d'accueil : 1 750 élèves	1-2-3	1-2-3	1-2-3
774-013	Couvent du Christ-Roi 148, boulevard Desjardins Maniwaki (Québec) J9E 2E1 Capacité d'accueil : 190 élèves	1	1	1
774-010	Pie-XII 122, rue Comeau Maniwaki (Québec) J9E 2S8 Capacité d'accueil : 140 élèves	1	1	1
774-019	Saint-Boniface 459, route 105 Bois-Franc (Québec) J9E 3A9 Capacité d'accueil : 100 élèves	1	1	1
774-021	Dominique-Savio 8, rue du Collège Montcerf (Québec) J0W 1N0 Capacité d'accueil : 100 élèves	1	1	1
774-023	Sacré-Coeur 1317, route transcanadienne Grand-Remous (Québec) J0W 1E0 Capacité d'accueil : 210 élèves	1	1	1
774-014	Centre Notre-Dame-du-Désert 331/335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5 Capacité d'accueil : 311 élèves	4-5	4-5	4-5
774-015	Centre Saint-Eugène 67, chemin Rivière-Gatineau Déléage (Québec) J9E 3A5 Capacité d'accueil : 120 élèves	4	4	4
774-016	Christ-Roi (garçons) 247, rue Moncion Maniwaki (Québec) J9E 2G6	1-2	1-2	1-2
774-002	Centre St-Joseph 67, rue St-Joseph Gracefield (Québec) J0X 1W0 Capacité d'accueil : 60 élèves	4	4	4
774-018	Centre Pontiac 183, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0 Capacité d'accueil : 160 élèves	4-5	4-5	4-5



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 27 avril 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-063) suite

774-005	Laval 29, rue Principale Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) JOX 2XO Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-003	Saint-Jean-Bosco 106, rue McCuig Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO	6	6	6
774-020	Bureaux administratifs 185, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	6	6	6
<b>LÉGENDE</b>				
(1) Primaire		(2) Secondaire		
(3) Formation professionnelle		(4) Éducation des adultes		
(5) Administration		(6) Autres		
(7) Bâtiments excédentaires				

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**B-5** RÉSOLUTION 2011-CC-064

**Adoption du projet d'actes  
d'établissements des écoles et des  
centres 2011-2012**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Marise Veilleux d'adopter le projet d'actes d'établissements des écoles et des centres 2011-2012, aux fins de consultation du comité de parents, conformément à l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté.



Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

**ACTES D'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES ET DES CENTRES  
ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012 et les années suivantes**

**774-001**

**École secondaire Sieur-de-Coulonge**

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Mansfield (Québec), JOX 1RO

Ordre d'enseignement : *secondaire : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles*  
Clientèle : *régulière & E.H.D.A.A.*

Bâtisse : 774B026      Sieur-de-Coulonge  
250, chemin de la Chute, C.P. 760  
Mansfield (Québec) JOX 1RO

Tous les  
locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants :  
129, 130, 132, 136, 136A, 137, 138, 141, 145 et 147



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 avril 2011

Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2011-CC-064) suite**

774-002

**École Primaire Pontiac**

Adresse : 25, rue Coulonge, C.P. 549, Fort-Coulonge (Québec), JOX 1V0

Ordre d'enseignement : *Précolaire : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles*  
*Primaire : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles*  
Clientèle : *régulière & E.H.D.A.A.*

Bâtisses : 774B004 **Sainte-Anne, no 1**  
166, chemin des Outaouais  
Île-du-Grand-Calumet (Québec) JOX 1J0  
Y  
Y  
Y  
Tous les locaux  
1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire  
1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

774B008 **Sainte-Marie**  
340, rue Martineau  
Otter Lake (Québec) JOX 2P0  
Y  
Y  
Y  
Tous les locaux  
1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire  
1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

774B011 **Poupore**  
25, rue Coulonge  
Fort-Coulonge (Québec) JOX 1V0  
Y  
Y  
Y  
Tous les locaux  
1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire  
1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

774B012 **Saint-Pierre**  
33, rue Romain  
Fort-Coulonge (Québec) JOX 1V0  
Y  
Y  
Y  
Tous les locaux  
1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire  
1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

774B022 **Notre-Dame-du-Sacré-Cœur**  
89, chemin Pembroke  
L'Isle-aux-Allumettes (Québec) JOX 1M0  
Y  
Y  
Y  
Tous les locaux  
1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire  
1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

886B025 **Jean-Paul II (L'Envolée)**  
10, rue Leslie  
Campbell's Bay (Québec) JOX 1K0  
Y  
Y  
Y  
Locaux à usage exclusif : E-04, E-05, E-06, E-07, E-12, R-09, R-39-1  
Locaux partagés : E-16, E-18, R-03, R-04, R-12, R-13, R-14, R-21, R-26, R-30, R-32  
1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire  
1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

774-003

**École du Cœur-de-la-Gatineau**

Adresse : 11, chemin de Blue Sea, C.P. 313, Gracefield (Québec), JOX 1W0

Ordre d'enseignement : *Précolaire : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles*  
*Primaire : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles*  
*Secondaire : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles*  
Clientèle : *régulière et E.H.D.A.A.*



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 27 avril 2011

Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2011-CC-064) suite**

Bâtisses :	774B001	<b>Saint-Nom-de-Marie</b> 8, rue Laramée Lac-Saint-Marie (Québec) J0X 1Z0 Tous les locaux 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles du préscolaire 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles du primaire
	774B006	<b>Notre-Dame-de-Grâce</b> 47, rue Principale, C.P. 40 Bouchette (Québec) J0X 1E0 Tous les locaux 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles du préscolaire 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles du primaire
	774B007	<b>Reine-Perreault</b> 2, chemin de Blue Sea, C.P. 130 Blue Sea (Québec) J0X 2C0 Tous les locaux 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles du préscolaire 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles du primaire
	774B024	<b>Sainte-Thérèse</b> 1, chemin de l'École Cayamant (Québec) J0X 1Y0 Tous les locaux 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles du préscolaire 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles du primaire
	774B065	<b>Sacré-Cœur</b> 11, chemin de Blue Sea, C.P. 313 Gracefield (Québec) J0X 1W0 Tous les locaux 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles du préscolaire 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles du primaire 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles du secondaire

774-004

**École Le Rocher de la Vallée de la Gatineau**

Adresse : 248, rue Notre-Dame, Maniwaki (Québec), J9E 2J8

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles*  
*Primaire : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles*  
Clientèle : *régulière et E.H.D.A.A.*

Bâtisses :	774B005	<b>Laval</b> 29, rue Principale Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) J0X 2X0 Tous les locaux 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles du préscolaire 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles du primaire
	774B009	<b>Sainte-Croix</b> 8, chemin de la Ferme Messines (Québec) J0X 2J0 Tous les locaux 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles du préscolaire 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles du primaire



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 avril 2011

Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2011-CC-064) suite**

- |         |  |
|---------|--|
| 774B010 | <b>Pie-XII</b><br>122, rue Comeau<br>Maniwaki (Québec) J9E 2S8<br>Tous les locaux<br>1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles du préscolaire<br>1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles du primaire                              |
| 774B013 | <b>Couvent du Christ-Roi</b><br>148, boulevard Desjardins<br>Maniwaki (Québec) J9E 2E1<br>Tous les locaux<br>1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles du préscolaire<br>1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles du primaire      |
| 774B016 | <b>Christ-Roi (garçons)</b><br>247, rue Moncion<br>Maniwaki (Québec) J9E 2G6<br>Tous les locaux<br>Pas d'enseignement  |
| 774B019 | <b>Saint-Boniface</b><br>459, route 105, C.P. 5<br>Bois-Franc (Québec) J9E 3A9<br>Tous les locaux<br>2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles du primaire   |
| 774B021 | <b>Dominique-Savio</b><br>8, rue du Collège<br>Montcerf-Lytton (Québec) J0W 1N0<br>Tous les locaux<br>1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles du préscolaire<br>1 <sup>e</sup> cycle du primaire  |
| 774B023 | <b>Sacré-Cœur</b><br>1317, route Transcanadienne, C.P. 106<br>Grand-Remous (Québec) J0W 1E0<br>Tous les locaux<br>1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles du préscolaire<br>1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles du primaire |
| 774B029 | <b>Académie Sacré-Cœur</b><br>248, rue Notre-Dame<br>Maniwaki (Québec) J9E 2J8<br>Tous les locaux<br>1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles du préscolaire<br>1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles du primaire              |

**774-005**

**École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau**

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : Primaire : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles  
Secondaire : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles  
régulière et E.H.D.A.A.

Clientèle :  
Bâtisse : 774B067 Cité étudiante de la Haute-Gatineau  
211, rue Henri-Bourassa  
Maniwaki (Québec) J9E 1E4

Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants : 126, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 160, 161, 161A, 161B, 161C, 161E, 161G, 162, 162A, 162B, 163, 163A, 163C, 164, 164A, 166C, 168, 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S, ainsi que la cellule intérieure près de la serre, 143D, 235, 261, 264, 264.1, 266, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279 et 280)



Numéro de résolution  
ou annulation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 27 avril 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-064) suite

1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire  
1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du secondaire

774-307

**Établissement des adultes CSHBO**

Adresse : 335, rue du Couvent, Maniwaki (Québec), J9E 1H5

Ordre d'enseignement : *formation générale des adultes*

- Bâtisses :
- |         |  |
|---------|--|
| 774B002 | <b>Centre St-Joseph</b><br>67, rue St-Joseph<br>C.P. 418<br>Gracefield (Québec) J0X 1W0<br>Tous les locaux   |
| 774B014 | <b>Centre Notre-Dame-du-Désert</b><br>335, rue du Couvent<br>Maniwaki (Québec) J9E 1H5<br>Les locaux 132, 133, 134, 135, 136, 137, 140, 141, 142,<br>143, 144, 233, 234, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307,<br>308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318,<br>319, 320, 321, 323, 323-A, 324, 324-B, 325, 326, 327,<br>328, 329, 330, 331, 332 et 333 (les autres locaux du<br>bâtiment relèvent du centre administratif, situé dans le<br>même édifice mais sous l'adresse civique «331, rue du<br>Couvent, Maniwaki») |
| 774B015 | <b>Centre St-Eugène</b><br>67, chemin de la Rivière-Gatineau<br>Déléage (Québec) J9E 3A5<br>Tous les locaux  |
| 774B018 | <b>Centre Pontiac</b><br>183, rue Principale<br>Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0<br>Tous les locaux  |

774-408

**Centre de formation professionnelle Pontiac**

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Mansfield (Québec), J0X 1R0

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle (jeune et adulte)*

- Bâtisse :
- |         |   |
|---------|---|
| 774B026 | <b>Sieur-de-Coulonge</b><br>250, chemin de la Chute, C.P. 760<br>Mansfield (Québec) J0X 1R0<br>Les locaux suivants : 129, 130, 132, 136, 136A, 137, 138,<br>141, 145 et 147 |
| 774B027 | <b>Centre de formation multiservice du Pontiac</b><br>1, rue Front Sud<br>Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0<br>Tous les locaux  |

774-410

**Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau**

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 avril 2011

Numéro de résolution  
ou annotation

(RÉSOLUTION 2011-CC-064) suite

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle (jeune et adulte)*

Bâtisse : 774B067

Cité étudiante de la Haute-Gatineau

211, rue Henri-Bourassa

Maniwaki (Québec) J9E 1E4

Les locaux suivants : 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S,  
127, 128, 129, 130, 130-1, 130B, 130C, 130D, 130E, 130F,  
130G, 132, 133, 160, 161, 161A, 161B, 161C, 161D, 161E,  
161G, 162, 162A, 162B, 163, 163A, 163C, 164, 164A, 174,  
175, ainsi que la cour intérieure près de la serre.

Secrétaire général  
M. Michel Houde

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**B-6 Huis-clos sur les griefs**

Le point a déjà été traité.

**B-7 Comité Qualité de vie**

**a) Plan d'action**

M. Houde dépose le plan.

**b) Plan de valorisation**

M. Houde présente le plan.

**B-8 Les stratégies de recrutement (bilan de la rencontre du 8 avril)**

Au cours du dernier mois, M. Houde a assisté à une rencontre sur la mission interculturelle et la Fédération a distribué des vidéos sur le recrutement et la FSCQ. Aussi, lors de la rencontre du 8 avril, avec les directions d'établissement, il a été question de recrutement et M. Houde fait part de certains points retenus :

- L'an prochain, il faut favoriser la mise en place de toutes les dimensions du guide d'insertion
- Il est nécessaire de tenir des rencontres avec l'UQO et l'UQAT afin d'y exposer nos besoins
- Il faut rendre plus vivant notre site Internet
- Il faut faciliter la formation à distance, entre autres pour les personnes non légalement qualifiées

M. Houde répond aux questions de la commissaire madame Chantal Tremblay au sujet de l'encadrement des nouveaux employés de soutien.

**B-9 compte-rendu :**

**a) Comité Qualité de vie**

Dépôt.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 27 avril 2011

**B-10 RÉSOLUTION 2011-CC-065          Signature entente CFER**

CONSIDÉRANT la mise en place d'un programme CFER à la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l' Outaouais ;

CONSIDÉRANT la demande de subvention fait par le programme CFER à la CRÉO :

CONSIDÉRANT que la commission scolaire est pour l'instant la seule entité légale pouvant recevoir les subventions :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle de mandater la présidente madame Diane Nault et le directeur général monsieur Harold Sylvain de signer l'entente entre la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l' Outaouais et la conférence régionale des élues de l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES**

**C-1 Persévérance scolaire – lettre de la ministre**

M. Rondeau présente la lettre.

**C-2 Dépôt de comptes-rendus.**

- Comité de coordination pédagogique du 15 février 2011
- Comité des politiques pédagogiques du 8 mars 2011
- Comité consultatif ehdaa-parents du 8 mars 2011

Dépôt.

*(Pause, de 8 h 45 à 8 h 55)*

**D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**D-1 Organisation scolaire**

M. Leblanc informe le conseil des commissaires à l'effet que les opérations sont enclenchées pour préparer le cadre de référence de l'allocation des ressources. Il es trop tôt pour donner des prévisions de clientèle. Il répond aux questions de la commissaire madame Marise Veilleux au sujet de l'inscription pour l'année scolaire 2011-2012.

**E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**E-1 RÉSOLUTION 2011-CC-066          Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire Madame Janique Lachapelle;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 avril 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-066) suite

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes:

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 23 mars et 8 avril 2011 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E-2** RÉSOLUTION 2011-CC-067                      **Changement des signataires des effets bancaires**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle d'autoriser madame Jennifer Richard à signer les chèques et les effets bancaires pour l'établissement Centre de formation professionnelle de la Vallée de la Gatineau.

Que soit enlevé le nom de monsieur Richard Renaud et que, dorénavant, les trois personnes autorisées à signer soient M. Serge Lacourcière, Mme Mélanie Duquette et Mme Jennifer Richard.

Deux signataires obligatoires parmi les trois personnes autorisées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E-3** Règles budgétaires 2011-2012

Nous n'avons toujours pas reçu les règles budgétaires.

**F)** SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

**F-1** RÉSOLUTION 2011-CC-068                      **Appel d'offres – biomasse 2011-2016  
Sieur-de-Coulonge - Cité étudiante**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public dont l'ouverture a eu lieu le 17 février 2011, à 14 h. au centre administratif de la CSHBO;

CONSIDÉRANT les deux (2) soumissions déposées par :

- Trebio Inc.
- Lauzon Bois énergétique Recycle inc

CONSIDÉRANT que les deux soumissionnaires peuvent produire de la granule provenant de résidus forestiers et, donc, éligible à la subvention de l'Agence d'efficacité énergétique (AEE);

CONSIDÉRANT l'analyse et le tableau de comparaison réalisé par l'agence M. Frédéric Marchand, d'Écosystem;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'accepter les plus basses soumissions pour la fourniture de granules (biomasse) pour une durée de cinq ans se terminant le 31 août 2016, selon le tableau comparatif suivant, à :

- Trebio pour Sieur-de-Coulonge à 178.00 \$ / TMA
- Trebio pour Cité étudiante à 186.00 \$ / TMA



Numéro de résolution  
ou annulation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 27 avril 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-068) suite

Compagnie	École	Montant
Trébio	Sieur-de-Coulonge	178,00 \$ / TMA
	Cité étudiante	186,00 \$ / TMA
Lauzon Bois énergétique	Sieur-de-Coulonge	238,50 \$ / TMA
	Cité étudiante	238,50 \$ / TMA

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-2 a) RÉSOLUTION 2011-CC-069 **Entretien du gazon 2011-2013 -  
école Sacré-Coeur de Gracefield**

CONSIDÉRANT les 3 (trois) soumissions reçues par :

- Benoît Vaillancourt
- Ronald Émond (Emond Tondre le Gazon)
- Antonio Crêtes (Entreprises Crêtes 2006)

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 19 avril à 14h00 et le tableau comparatif ;

Il EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marise Veilleux et résolu d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon de l'École Sacré-Coeur (Gracefield) au montant de 2 000,00 \$ (sans taxes) par année à **Ronald Émond**. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;

Il est aussi résolu d'autoriser Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Ronald Émond	Benoît Vaillancourt	Antonio Crêtes
2 000,00 \$ (sans taxes)	2 480,00 \$ (sans taxes)	3 417,75 \$ (taxes incluses)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) RÉSOLUTION 2011-CC-070 **Entretien du gazon 2011-2013 -  
école Ste-Anne - Île-du-Grand-  
Calumet**

CONSIDÉRANT les 2 (deux) soumissions reçues par :

- Louis Boucher
- Antonio Crêtes (Entreprises Crêtes 2006)

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 19 avril à 14h00 et le tableau comparatif ;

Il EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel et résolu d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon de l'école Ste-Anne de l'Île-du-Grand-Calumet au montant de 1 050,00 \$ (sans taxes) par année à **Louis Boucher**. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 avril 2011

Numéro de résolution  
ou annotation

(RÉSOLUTION 2011-CC-070) suite

Il est aussi résolu d'autoriser Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Louis Boucher	Antonio Crêtes
1 050,00 \$ (sans taxes)	1 315,83 \$ (taxes incluses)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) RÉSOLUTION 2011-CC-071      **Entretien du gazon 2011-2013 - école Ste-Marie d'Otter Lake**

CONSIDÉRANT les 3 (trois) soumissions reçues par :

- Antonio Crêtes (Entreprises Crêtes 2006)
- Ronald Émond (Émond Tondre le Gazon)
- Louis Boucher

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 19 avril à 14h00 et le tableau comparatif :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme pour l'entretien du gazon de l'école Ste-Marie d'Otter Lake au montant de **990,00 \$ (sans taxes)** par année à **Louis Boucher**. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux ans;

Il est aussi résolu d'autoriser Charles Pétrin à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Louis Boucher	Ronald Émond	Antonio Crêtes
990,00 \$ (sans taxes)	1 100,00 \$ (sans taxes)	1 315,83 \$ (taxes incluses)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-3 RÉSOLUTION 2011-CC-072      **Vente de surplus – Secteur Pontiac**

CONSIDÉRANT le surplus de matériel du secteur Pontiac, voir liste ci-jointe;

CONSIDÉRANT la procédure concernant la vente de matériel en surplus RM-0704-05 autorisant la vente au soumissionnaire le plus offrant;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public publié le 20 avril qui sera ouvert le 11 mai 2011 à 15 heures;



Numérn de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 27 avril 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-072) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'autoriser Charles Pétrin, coordonnateur des ressources matérielles, à accepter la plus haute soumission de chaque lot et de signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais. Il est aussi résolu d'autoriser le service des ressources matérielles à détruire le matériel non vendu selon la procédure concernant la destruction du matériel invendable, RM-0704-06.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-4 RÉSOLUTION 2011-CC-073

**Remplacement des fenêtres, MDB-067G, Cité étudiante de la Haute-Gatineau**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2010-2011 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 26 avril à 14h00;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'accepter la plus basse soumission conforme de Vision 2000 Glass division 3938123 Canada inc. au montant de 252 155,00 \$ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et le directeur général, Monsieur Harold Sylvain soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ENTREPRENEURS	MONTANT
Vision 2000 Glass division 3938123 Canada inc	252 155,00 \$
Groupe Piché Construction inc	326 063,00 \$
Defran inc	328 422,00 \$
Construction Luc Montreuil	329 090,42 \$
Les entreprises Ma-Mi inc	349 921,44 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-5 Vente école Bois-Franc

M. Pétrin a fait des vérifications sur ce dossier et il appert que la commission scolaire peut vendre ce terrain, de gré à gré, sans toutefois le vendre à un prix moindre que sa valeur uniformisée au rôle de l'évaluation municipale, en vertu de l'article 6 du règlement 7 (*Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire*).

RÉSOLUTION 2011-CC-074

**Vente d'un terrain**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle :

- de mandater le service des ressources matérielles à entamer les démarches de vente du terrain de l'ancienne école de Bois-Franc;
- et d'autoriser la présidente, Madame Diane Nault et le directeur général, Monsieur Harold Sylvain, à signer les documents nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 avril 2011

**F-6 Résorption du déficit d'entretien**

M. Pétrin présente la lettre et souligne que le total des subventions se monte à 377 429 \$.

**G- AUTRES**

**G-1 Questions des commissaires**

La commissaire madame Marise Veilleux demande qu'une présentation sur les tireurs actifs, offerte par M. Pascale Rheault, de la Sûreté du Québec, soit organisée lors d'une prochaine rencontre du conseil des commissaires. Un suivi sera fait.

Elle signale aussi qu'elle a de la difficulté à recevoir le fichier de la documentation du conseil. M. Sylvain invite la commissaire madame Marise Veilleux à discuter de l'accès courriel avec M. Leblanc.

La commissaire madame Chantal Tremblay signale qu'il y a eu une simulation d'intervention à l'école de Gracefield et demande si toutes les écoles en ont eu. Il y en a eu plusieurs autres présentations du genre, selon M. Pétrin.

Le commissaire monsieur Jacques Masseau mentionne que les élèves de Sieur-de-Coulonge traversent souvent le chemin pour aller fumer et se rendent sur un terrain destiné à devenir un cimetière. M. Sylvain remarque que les élèves peuvent fumer de ce côté-ci du chemin et va aborder le dossier avec le directeur, notamment au niveau de la signalisation.

La commissaire madame Guylaine Marciel indique qu'il faudrait des anti-virus dans les portables des commissaires. M. Leblanc va faire des vérifications là-dessus, ainsi que sur l'accès au sans-fil.

La présidente madame Diane Nault fait circuler une feuille sur un séminaire qui portera sur le leadership et qui aura lieu à Gatineau.

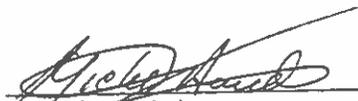
Elle remet aussi à la commissaire madame Denise Miron Marion un cadeau de reconnaissance pour ses 15 ans passées au conseil des commissaires.

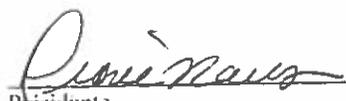
**G-2 RÉSOLUTION 2011-CC-075 Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 25 mai 2011, à Maniwaki*

  
Secrétaire général

  
Présidente



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 mai 2011

CANADA  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 25 mai 2011, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent (Maniwaki).

Sont présents à cette assemblée mesdames Marise Veilleux, Diane Nault, Chantal Tremblay, Annette Dumouchel, Denise Miron Marion, Guylaine Marcil et Madeleine Aumond et messieurs Damien Lafrenière, Bernard Caron, Daniel Moreau, Jacques Pilon et Jacques Masseau, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées :           messieurs Éric Éthier et Charles Langevin

Absence non motivée :       madame Janique Lachapelle

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,           directeur général

M. Stéphane Rondeau,       directeur du service des ressources éducatives

M. Richard Leblanc,         directeur du service des ressources technologiques,  
de l'organisation et du transport scolaire

Mme Manon Riel,            directrice du service des ressources financières

M. Charles Pétrin,          coordonnateur du service des ressources matérielles

M. Michel Houde,            directeur du service des ressources humaines et  
secrétaire général

M. André Roy,                futur directeur du service des ressources humaines et  
secrétaire général

M. Charles Millar,          coordonnateur du service de l'information et des  
communications

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2011-CC-076

**Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que l'ordre du jour soit adopté.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

1- Ordre du jour



756

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 mai 2011

Numéro de résolution  
ou annotation

(RÉSOLUTION 2011-CC-076) suite

- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2011-04-27  
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Présentation de M. André Roy
- 6- Budget 2011-2012 pour le Service régional de la formation professionnelle
- 7- Gestion des insatisfactions (dépôt sur place)
- 8- Plan de promotion du rôle des commissaires
- 9- Délégation pour une entente
- 10- Retour sur la soirée de l'ordre du mérite scolaire du 13 mai 2011
- 11- L'ordre du mérite scolaire pour 2012
  - Lieu
  - Comité de travail
- 12- Poste de direction à l'établissement du Rucher Vallée-de-la-Gatineau
- 13- Rapport d'informations de la présidente
- 14- Rapport d'informations du directeur général
  - DEP 1489
- 15- Dépôt des procès-verbaux :
  - a) Comité environnemental, rencontre du 22 février 2011
  - b) Comité de parents, rencontre du 8 mars 2011
  - c) Comité environnemental, rencontre du 29 mars 2011
  - d) Comité consultatif de gestion, rencontre du 12 avril 2011
  - e) Table développement social, rencontre du 20 avril 2011

**B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1- État des surplus
- 2- Besoin en postes réguliers, enseignement
- 3- Comité sélection - direction de l'établissement Le Rucher
- 4- Nomination contremaître aux ressources matérielles
- 5- Accueil du 24 août 2011
- 6- Comptes-rendus :
  - a) CRT - soutien (non adopté)
  - b) CRT- professionnel (non adopté)
  - c) CRT - enseignant (adopté)
- 7- **Plans d'effectifs**
  - a) Établissements
  - b) Centre administratif

**C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Bulletin scolaire : information
- 2- Persévérance scolaire : information
- 3- Comité de coordination pédagogique du 19 avril 2011 : compte rendu

**D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

- 1- Prévion de l'effectif de la CSHBO (fluctuation de la clientèle)
- 2- Rapport d'incident : « Courrier administratif »
- 3- Encart CRSR



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 mai 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-076) suite

**E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

1. Registre des chèques
2. Adoption des objectifs et principes de la répartition des ressources financières 2011-2012
3. Règles budgétaires 2011-2012
- 4- Changement de signataire – Le Rucher

**F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 1- Rénovation salles de toilettes : Cité étudiante de la Haute-Gatineau et Couvent Christ-Roi, de Maniwaki
- 2- Rénovation salles de toilettes : Reine-Perreault, de Blue Sea, et Sacré-Cœur, de Gracefield
- 3- Remplacement complet du parement extérieur du centre St-Joseph de Gracefield
- 4- Rampe d'accès à l'école Ste-Thérèse à Cayamant (EHDAA-024) (**remis à la séance de juin**)
- 5- Travaux d'entretien ménager 2011-2014 - collège Christ-Roi
- 6- Travaux d'entretien ménager 2011-2014 - centre multiservices
- 7- Vieille école, Bois-Franc
- 8- Terrain, rue Moncion
- 9- Droit d'accès, Poupore
- 10- **Biblio de Fort-Coulonge**

**G) AUTRES**

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2011-CC-077

**Dispense de lecture et adoption du  
procès-verbal de l'assemblée du  
conseil des commissaires du 27 avril  
2011**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 27 avril 2011 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une correction au point B-6 (enlever le mot 'pour').

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

La présidente madame Diane Nault fait des suivis sur certains points :

- o page 735, point A-2-b (organigramme) – M. Houde signale que le suivi a été fait et que l'organigramme de la commission scolaire a été affiché sur le site Internet:



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 mai 2011

- page 736, point A-2-b (trou d'homme, stationnement et réfrigérateur) – M. Pétrin indique que les suivis ont été faits ;
- page 737, point A-7 (démocratie scolaire) – le point revient à l'ordre du jour;
- page 739, point A-11 (DEP) – le point revient à l'ordre du jour;
- page 751, point F-1 (biomasse) – une conférence de presse a eu lieu hier, à Fort-Coulonge, sur cette question;
- page 754, point G-1 (tireurs actifs) – la présentation aura lieu lors de la rencontre du 29 juin du conseil des commissaires;
- page 754, point G-1 (accès courriel) – une solution a été trouvée à l'aide d'une clé USB.

### A-3 Parole au public

Le représentant du SPEHR, M. Guy Croteau, est présent, mais il n'a pas de questions.

### A-4 Correspondance

Pas de question.

### A-5 Présentation de M. André Roy

La présidente madame Diane Nault présente le nouveau directeur du service des ressources humaines et secrétaire général, M. André Roy. Il est en poste depuis le 19 mai et assumera ses nouvelles fonctions à compter du 1<sup>er</sup> juin. M. Houde l'accompagnera par la suite, pendant quelque temps. M. Roy remercie les commissaires de la confiance placée en lui et souligne la qualité de l'accueil qui lui a été fait.

### A-6 RÉSOLUTION 2011-CC-078      Service régional de la formation professionnelle en 2011-2012

CONSIDÉRANT que la résolution C200-0906, intitulée «Financement annuel du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais 2009-2010» établit à 10 % le pourcentage de la participation financière de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais au financement annuel dudit service pour les années 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012 :

CONSIDÉRANT le plan d'action triennal du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais ;

CONSIDÉRANT le mandat du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais, ses besoins et la poursuite de ses offres de service actuelles ;

CONSIDÉRANT que les commissions scolaires de l'Outaouais se partagent le financement du SRFPO selon le ratio suivant :

CSD	35 %.
CSPO	35 %.
CSCV	20 %.
CSHBO	10 %.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 mai 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-078) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la contribution de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais au financement du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais soit au montant de 46 927 \$ pour l'année 2011-2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### A-7 Gestion des insatisfactions

M. Sylvain dépose le document et souligne l'importance qu'il faut s'assurer de bien respecter la procédure de gestion des plaintes, particulièrement au niveau de l'importance, pour le plaignant, de communiquer d'abord avec la direction de l'établissement concerné. Il répond aux questions des commissaires monsieur Bernard Caron et madame Chantal Lamarche. Les commissaires se disent en accord avec le document et les suivis seront faits auprès des instances concernées.

### A-8 Plan de promotion du rôle des commissaires

La présidente madame Diane Nault présente le projet de plan de promotion et demande aux commissaires de communiquer avec M. Sylvain s'il y a des modifications à y apporter. Elle répond aux questions des commissaires mesdames Marielle Roy et Chantal Lamarche et monsieur Damien Lafrenière.

Dans l'ensemble, les commissaires se disent en accord avec les dispositions du plan de promotion et proposent qu'un projet de résolution soit déposé lorsqu'il sera finalisé.

*(Les commissaires monsieur Jacques Masseau et mesdames Guylaine Marcil et Denise Miron Marion se joignent à la rencontre à 19 h 30 et la commissaire madame Madeleine Aumond se retire de la rencontre au même instant)*

### A-9 RÉSOLUTION 2011-CC-079 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de discuter du point A-9 (*Délégation pour une entente*) en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### RÉSOLUTION 2011-CC-080 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### RÉSOLUTION 2011-CC-081 Délégation pour une entente

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Michel Hubert ;

CONSIDÉRANT les démarches amorcées avec madame Diane Nault, monsieur Michel Hubert et le directeur général pour conclure une entente monétaire relative au changement de poste de monsieur Hubert ;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 mai 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-081) suite

CONSIDÉRANT la politique de gestion des cadres :

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoir de notre commission scolaire :

CONSIDÉRANT les informations transmises aux membres du conseil des commissaires lors de la séance du 27 avril 2011 :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'autoriser la présidente, madame Diane Nault et le directeur général, monsieur Harold Sylvain, à conclure et signer une entente monétaire avec monsieur Michel Hubert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### A-10 Retour sur la soirée de l'ordre du mérite scolaire du 13 mai 2011

La présidente madame Diane Nault présente son rapport et mentionne que la médaille de bronze qui lui a été décernée sera conservée dans l'armoire de la salle des Hauts-Bois du centre administratif. La commissaire madame Marielle Roy la félicite de sa nomination et note que la soirée était très bien organisée.

RÉSOLUTION 2011-CC-082      **Motion de félicitations – Mme Diane Nault**

CONSIDÉRANT la remise d'une médaille de l'Ordre du mérite scolaire à la présidente de la CSHBO, madame Diane Nault, le 13 mai dernier :

CONSIDÉRANT le grand sens du dévouement et de l'engagement dont a toujours su faire preuve madame Diane Nault au cours de ses mandats à la présidence :

CONSIDÉRANT le temps et l'énergie consacrés par madame Diane Nault à ses fonctions :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron d'adresser des félicitations sincères et cordiales, au nom de l'ensemble du conseil des commissaires, à madame Diane Nault.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La commissaire madame Marise Veilleux profite de l'occasion pour remettre un cadeau à la présidente madame Diane Nault, au nom de l'ensemble des commissaires.

M. Sylvain donne un témoignage sur l'implication extraordinaire dont fait preuve la présidente madame Diane Nault.

### A-11 L'Ordre du mérite scolaire pour 2012

- Lieu
- Comité de travail

La prochaine soirée sera mise sur pied par la CSHBO et sera organisé dans le Pontiac. Le comité de travail sera formé des commissaires mesdames Denise Miron Marion et Guylaine Marciel et messieurs Jacques Masseau et Daniel Moreau.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 mai 2011

### A-12 Poste de direction à l'établissement du Rucher Vallée-de-la-Gatineau

M. Sylvain explique le contexte et souligne que Mme Cécile Bénard s'est retirée de la direction le 16 mai. Mme Johanne Baker a été nommée directrice par intérim. Un comité de sélection sera mis sur pied sous peu (points des ressources humaines).

### A-13 Rapport d'information de la présidente

La présidente madame Diane Nault dépose son rapport mensuel et la commissaire madame Chantal Lamarche commente la formation sur les communications en politique et en administration qui a eu lieu le 5 mai. Une lettre de félicitations sera envoyée à M. Serge Lacourcière pour le bon travail réalisé dans l'élaboration de la nouvelle formation en santé au CFP Vallée de la Gatineau. Des lettres de félicitations seront aussi envoyées aux élèves qui ont remporté des honneurs lors du Gala de l'*Étudiant Outaouais*. La présidente madame Diane Nault remet aux commissaires concernés les documents relatifs à l'évaluation du directeur général.

### A-14 Rapport d'informations du directeur général - DEP 1489

M. Sylvain annonce que le CFP Vallée de la Gatineau pourra continuer d'offrir la formation sur les armes à feu l'an prochain et ce, pour deux cohortes. En ce qui concerne l'autre DEP, le dossier chemine. Il signale que le ministère aura à investir un million \$ pour l'implantation de ce cours et que la commission scolaire aura aussi à faire sa part, notamment pour l'aménagement des locaux.

### A-12 Dépôt des procès-verbaux :

- a) Comité environnemental, rencontre du 22 février 2011
- b) Comité de parents, rencontre du 8 mars 2011
- c) Comité environnemental, rencontre du 29 mars 2011
- d) Comité consultatif de gestion, rencontre du 12 avril 2011
- e) Table développement social, rencontre du 20 avril 2011

Dépôt. Pour le deuxième compte-rendu, MM. Sylvain et Rondeau répondent aux questions des commissaires mesdames Chantal Tremblay et Chantal Lamarche, relativement aux salons du livre de Scholastic. Le sujet a été traité lors d'une rencontre du comité consultatif de gestion, mais M. Sylvain convient que le sujet doit revenir à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du CCG, le 14 juin, afin d'éclaircir les choses.

### B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

#### B-1 État des surplus

M. Houde explique qu'il n'y aura pas de non rengagement ou de mise en disponibilité cette année suite à la séance d'affectation.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 mai 2011

### B-2 Besoin en postes réguliers, enseignement

La séance d'affectation du personnel enseignant a eu lieu et certains postes réguliers sont demeurés disponibles. M. Houde en dépose la liste. Lors de la prochaine rencontre du conseil des commissaires, M. Roy déposera la liste des postes à temps partiel pour le personnel enseignant.

### B-3 RÉSOLUTION 2011-CC-083 Formation d'un comité de sélection pour le poste de directrice/directeur d'établissement Le Rucher Vallée-de-la-Gatineau

CONSIDÉRANT la politique de dotation;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires ;

CONSIDÉRANT le besoin de combler un poste en direction d'établissement ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay qu'un comité de sélection soit formé, composé de la direction générale, d'une personne ressource et de trois commissaires et deux substituts qui sont les personnes suivantes :

Commissaires désignés  
Madame Diane Nault  
Madame Chantal Lamarche  
Madame Marise Veilleux

Commissaires substituts  
Monsieur Damien Lafrenière  
Monsieur Bernard Caron

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### B-4 RÉSOLUTION 2011-CC-084 Nomination d'un contremaître au service des ressources matérielles

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

CONSIDÉRANT la recommandation de la présidente de la commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de nommer M. Gérard Morin à titre de contremaître au service des ressources matérielles. M. Morin sera soumis à une période probatoire de douze (12) mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### B-5 Accueil du 24 août 2011

L'accueil du personnel aura lieu à Gracefield le 24 août. M. Pierre Lavoie sera le conférencier et un rallye sera organisé pour l'occasion. Une invitation sera envoyée aux commissaires. M. Houde répond aux questions de la commissaire madame Marise Veilleux.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 mai 2011

### B-6 Comptes-rendus :

- d) CRT - soutien (non adopté)
- e) CRT- professionnel (non adopté)
- f) CRT – enseignant (adopté)

Dépôt.

### B-7 Plans d'effectifs

- a) RÉSOLUTION 2011-CC-085      Plan d'effectifs 2011-2012,  
gestionnaires d'établissements

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des associations concernées;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marise Veilleux d'accepter le plan d'effectifs des gestionnaires d'établissements pour l'année scolaire 2011-2012, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) RÉSOLUTION 2011-CC-086      Plan d'effectifs 2011-2012,  
gestionnaires du centre  
administratif

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des associations concernées;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'accepter le plan d'effectifs des gestionnaires du centre administratif pour l'année scolaire 2011-2012, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

#### C-1 Bulletin scolaire

M. Rondeau explique qu'un document d'information du ministère sera distribué aux parents lors de la rentrée, au sujet du bulletin scolaire. Il y aura aussi des informations sur ce que les parents sont en droit de recevoir pour la 1<sup>ère</sup> communication. Il répond aux questions des commissaires monsieur Bernard Caron et madame Chantal Lamarche.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 mai 2011

### C-2 Persévérance scolaire

M. Rondeau fait circuler des exemples de cartes pré-adressées aux élèves pour les encourager à poursuivre leurs études. Il mentionne aussi que, le 31 mai, à Maniwaki, François Le Roi tournera une vidéo promotionnelle sur une chanson portant sur le thème de la persévérance. Cette vidéo sera disponible sur le site Internet de la commission scolaire.

La présidente madame Diane Nault invite les commissaires à lire le reportage portant sur son fils, Rock Brazeau, paru récemment dans le journal La Gatineau.

### C-3 Comité de coordination pédagogique du 19 avril 2011 : compte rendu

Dépôt.

(Pause, de 8 h 25 à 8 h 30)

#### D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

##### D-1 Prévission de l'effectif de la CSHBO (fluctuation de la clientèle)

M. Leblanc présente les données ministérielles et les compare aux prévisions disponibles actuellement.

##### D-2 Rapport d'incident : « Courrier administratif »

M. Leblanc donne des explications sur les circonstances entourant cet incident.

##### D-3 RÉSOLUTION 2011-CC-087 Participation aux achats regroupés d'équipement audiovisuels - Centre collégial des services regroupés (CCSR)

CONSIDÉRANT que la participation de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais aux achats regroupés du Centre collégial des services regroupés est avantageuse ;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire est un organisme public au sens de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.Q. 2006 ch.29) et des règlements y afférant ;

CONSIDÉRANT que le Centre collégial des services regroupés a procédé ou procédera prochainement aux appels d'offres selon les modalités de la nouvelle *Loi sur les contrats des organismes publics* en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008 ;

CONSIDÉRANT que le mandat requiert selon la *Loi sur les contrats des organismes publics* l'approbation de notre dirigeant d'organisme ;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 25 mai 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-087) suite

CONSIDÉRANT que cette démarche implique des modalités particulières d'adjudication des contrats (Règlement, Chapitre III, section I – contrat à commande) notamment en ce qui regarde la marge de 10 % des fournisseurs retenus ainsi que la possibilité de renouvellement pour une période supérieure à 3 ans :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marielle Roy que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais participe aux achats regroupés du CCSR pour l'acquisition d'équipements audiovisuels selon ses besoins, auprès du ou des fournisseurs retenus par le CCSR et de mandater la présidente, madame Diane Nault, et le directeur général, M Harold Sylvain, de signer tous les documents pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**E-1 RÉSOLUTION 2011-CC-088      Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire Madame Annette Dumouchel;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 20 avril et 6 mai 2011 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E-2 RÉSOLUTION 2011-CC-089      Objectifs et principes de la répartition des ressources financières pour l'année scolaire 2011-2012**

CONSIDÉRANT les modalités de gestion des ressources financières établies à l'article 275, de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources financières d'accepter les objectifs et principes de la répartition des ressources financières pour l'année scolaire 2011-2012 tel que présenté;

CONSIDÉRANT les consultations réalisées auprès du comité des ressources financières, et du comité consultatif de gestion;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay d'adopter les objectifs et principes de la répartition des ressources financières pour l'année scolaire 2011-2012, tel que déposé par le directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 mai 2011

### E-3 Règles budgétaires 2011-2012

Les règles budgétaires sont arrivées le 29 avril et des compressions de 111 millions \$ sont à signaler pour l'ensemble de la province, dont un montant d'environ 325 000 \$ pour la CSHBO, en plus des dispositions déjà connues du projet de loi 100. Une rencontre sur le budget aura lieu le 15 juin.

### E-4 RÉSOLUTION 2011-CC-090 **Changement des signataires des effets bancaires - établissement Le Rucher**

CONSIDÉRANT le changement de personnel:

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures sont obligatoires parmi les personnes autorisées.

ETABLISSEMENT	SIGNATAIRES
Rucher	Johanne Baker Madeleine Lefebvre Annie Danis Mélanie Rivet

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

### F-1 RÉSOLUTION 2011-CC-091 **Rénovation salles de toilettes, secteur Haute-Gatineau – projets MDB-0671- (Cité étudiante de la Haute-Gatineau, Maniwaki) et MDB-013- (couvent Christ-Roi, Maniwaki)**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2010-2011 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 11 mai 2011;

#### Ouverture des soumissions du 11 mai 2011

NOM	MONTANT
Beaudoin Canada inc (non conforme)	287 855 \$ (taxes exclues)
Groupe Piché Canada inc	290 003 \$ (taxes exclues)
Les Constructions Langevin et frères	299 214 \$ (taxes exclues)

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 25 mai 2011

**RÉSOLUTION 2011-CC-091) suite**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Damien Lafrenière d'accepter la plus basse soumission conforme, du groupe Piché Canada inc, au montant de 290 003 \$ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- F-2 **RÉSOLUTION 2011-CC-092** **Rénovation salles de toilettes, secteur Haute-Gatineau - projet : MDB-007A (Reine-Perreault, Blue Sea) et MDB-065F-(Sacré-Cœur, Gracefield)**

**CONSIDÉRANT** l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2010-2011 »;

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 24 mai 2011;

**Ouverture des soumissions du 24 mai 2011**

<b>NOM</b>	<b>MONTANT</b>
Constructions Luc Montreuil inc	298 506,59 \$ (taxes exclues)
Beaudoin Canada inc	318 855,00 \$ (taxes exclues)
Groupe Piché Construction inc	326 176,00 \$ (taxes exclues)
Les Constructions Langevin et freres	346 045,00 \$ (taxes exclues)

**CONSIDÉRANT** la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Bernard Caron d'accepter la plus basse soumission conforme, de Construction Luc Montreuil inc, au montant de **298 506,59 \$** (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- F-3 **RÉSOLUTION 2011-CC-093** **Projet MDB-002 - remplacement complet du parement extérieur du centre St-Joseph, de Gracefield**

**CONSIDÉRANT** l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2010-2011 »;

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 24 mai 2011;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 mai 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-093) suite

**Ouverture des soumissions du 24 mai 2011**

NOM	MONTANT
Groupe Piché Construction inc	115 350,00 \$ (taxes exclues)
Construction Luc Montreuil inc	153 122,17 \$ (taxes exclues)
Les entreprises Ma-Mi inc	162 212,00 \$ (taxes exclues)
Les Constructions Langevin et frères	187 390,00 \$ (taxes exclues)

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme:

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marise Veilleux d'accepter la plus basse soumission conforme, de groupe Piché Construction inc, au montant de 115 350 \$ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-4 Rampe d'accès à l'école Ste-Thérèse à Cayamant (EHDAA-024)

Le point a été reporté en juin.

F-5 RÉSOLUTION 2011-CC-094 Appel d'offres publique : travaux d'entretien ménager 2011-2014, collège Christ-Roi

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 4 mai 2011 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

**Ouverture des soumissions du 18 mai 2011 à 14 heures**

NOM	MONTANT
John Rodgers	22 748,00 \$ (taxes incluses)
Monique Marengère	23 400,00 \$ (taxes incluses)
Ronald Emond	25 450,00 \$ (pas de taxes)
Entreprises Crêtes 2006 (Tony Crêtes)	25 974,90 \$ (taxes incluses)
Robert Richard	26 202,75 \$ (taxes incluses)
Pierre Meunier	26 500,00 \$ (taxes incluses)
Marc-André Morin	28 800,00 \$ (pas de taxes)
Nasco (Jean Pilon)	29 905,32 \$ (taxes incluses)
Serco (Serge Côté)	34 176,36 \$ (taxes incluses)

CONSIDÉRANT le cahier des charges:

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage :

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2012-2013 et 2013-2014);



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 25 mai 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-094) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marise Veilleux et résolu d'octroyer le contrat à M. John Rodgers, au montant de 22 748 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F-6** RÉSOLUTION 2011-CC-095

**Appel d'offres publique : travaux  
d'entretien ménager 2011-2014,  
centre multiservices**

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 4 mai 2011 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

**Ouverture des soumissions du 18 mai 2011**

NOM	MONTANT
René Dumouchel	14 900,00\$ (taxes incluses)
Service St-Jean (Randy St-Jean)	16 000,00\$ (taxes incluses)
Graveline et Patry (Stéphane Graveline)	18 900,00\$ (taxes incluses)
Nasco (Jean Pilon)	22 802,09\$ (taxes incluses)

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage :

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2012-2013 et 2013-2014);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau et résolu d'octroyer le contrat à M. René Dumouchel, au montant de 14 900 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F-7** Vieille école, Bois-Franc

M. Pétrin a fait le suivi dans ce dossier et a donné les informations requises à Mme Pilon. Celle-ci doit lui faire un retour d'ici la rencontre de juin.

**F-8** Terrain, rue Moncion

M. Pétrin a contacté le directeur général de la Ville de Maniwaki, M. Daniel Mayrand, et il attend une demande officielle, par écrit, de la part de la municipalité. Il reviendra en juin sur ce sujet.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 mai 2011

**F-9 RÉSOLUTION 2011-CC-096 Droit d'accès, Poupore**

CONSIDÉRANT la demande de la municipalité de Fort-Coulonge :

CONSIDÉRANT la non utilisation du terrain en question;

CONSIDÉRANT la nécessité de noter le droit de passage :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'accéder à la demande de la municipalité de Fort-Coulonge, à l'effet d'octroyer un droit d'accès à l'emplacement proposé et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer les documents requis pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F-10 Biblio de Fort-Coulonge**

M. Pétrin a reçu une communication de la responsable de ce projet et il a été informé que le dossier a été réactivé. Un architecte fera une étude sur le bâtiment et préparera des plans et devis. Le sujet reviendra à la séance de juin.

**G- AUTRES**

**G-1 Questions des commissaires**

La commissaire madame Chantal Tremblay aimerait des explications sur les cibles qui doivent être atteintes, au niveau de la réussite des élèves. M. Sylvain répond à sa question et dément la rumeur voulant que les enseignants aient de telles cibles, celles-ci étant en fait entre la direction d'établissement et la direction générale.

Le commissaire monsieur Jacques Masseau demande à M. Pétrin s'il a reçu un appel de la Caisse populaire Desjardins relativement à un terrain. M. Pétrin répond que le dossier en question concerne le centre Pontiac relève du conseil d'établissement des Adultes.

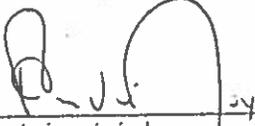
La commissaire madame Marise Veilleux demande qu'une lettre de félicitations soit adressée à la responsable de la deuxième édition du concours d'épellation, Mme Chantal Beaudoin.

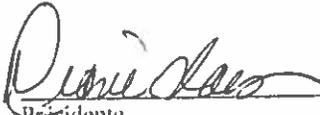
**G-2 RÉSOLUTION 2011-CC-097 Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 29 juin 2011, à Maniwaki

  
Secrétaire général

  
Présidente



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 juin 2011

CANADA  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 29 juin 2011, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent (Maniwaki).

Sont présents à cette assemblée mesdames Marise Veilleux, Janique Lachapelle Diane Nault, Chantal Tremblay, Annette Dumouchel, Guylaine Marcil et Madeleine Aumond et messieurs Damien Lafrenière, Charles Langevin, Éric Éthier, Bernard Caron, Daniel Moreau, Jacques Pilon et Jacques Masseur, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absence motivée : madame Denise Miron Marion

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques, de l'organisation et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. André J. Roy,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Michel Houde,	ex-directeur du service des ressources humaines et ex-secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2011-CC-098      **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que l'ordre du jour soit adopté.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

1- Ordre du jour



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2011

Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2011-CC-098) suite**

- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2011-05-25  
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Présentation de Mme Caroline Marinier (Avenir d'enfants)
- 6- Huis clos : cas du service des ressources humaines
- 7- Tournoi de golf CCIM (2 participants)
- 8- Tournoi de golf SQ Daniel Viau (2 participants)
- 9- Comité environnemental :
  - a) Bilan 2010-2011 du comité environnemental
  - b) Bilan 2010-2011 des établissements
  - c) Collecte d'informations sur le recyclage
- 10- Nomination d'une direction au Rucher
- 11- Les réseaux sociaux (média)
- 12- Bâtisseur d'un jour
- 13- Formation des comités 2011-2012
- 14- Objectifs du directeur général pour 2011-2012
  - a) Objectifs
  - b) Évaluation
- 15- Plan de promotion du rôle des commissaires
- 16- Rapport d'informations de la présidente
- 17- Rapport d'informations du directeur général
- 18- Dépôt des procès-verbaux :
  - a) Comité de parents, rencontre du 26 avril 2011
  - b) Comité environnemental, rencontre du 3 mai 2011
  - c) Comité consultatif de gestion, rencontre du 14 mai 2011
  - d) Table Éducation Outaouais, rencontre du 3 juin 2011

**B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1- Calendrier des rencontres du conseil
- 2- Résolution plan triennal répartition des immeubles
- 3- Résolution adoption des actes d'établissements des écoles et des centres
- 4- Résolution règlement article 169
- 5- Résolution Centraide
- 6- Résolution poste direction de l'établissement Le Rucher
- 7- Plan d'effectifs du personnel professionnel
- 8- Liste des besoins en enseignement
- 9- Démission

**C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Politique de passage des élèves : adoption
- 2- Prix de reconnaissance
- 3- Attestation ministérielle : programme de formation – chdaa

**D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

- 1- Résolution pour délégation au conseil d'administration de la Corporation Transporaction Pontiac de la MRC Pontiac
- 2- Tableau des statistiques des appels de janvier à mai 2011



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 juin 2011

### (RÉSOLUTION 2011-CC-098) suite

- 3- Persévérance scolaire : cartons CAPS
- 4- **Résolution appel d'offres 10-153-0025 : Location de photocopieurs multifonctions monochromes et couleur (point à traiter après A-3)**
- 5- Ouverture d'un service de garde à l'école St-Nom-de-Marie pour 2011-2012 (Lac Ste-Marie)
- 6 Comptes-rendus des comités consultatifs de transport des 9 mars et 13 juin 2011

### E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1- Registre des chèques
- 2- Résolution budget des établissements
- 3- Résolution budget de fonctionnement, d'investissement et service de la dette pour 2011-2012
- 4- Résolution liste des commissaires vérificateurs pour 2011-2012
- 5- Résolution radiation des comptes de taxes avec soldes de 3,00 \$ et moins
- 6- Résolution taux d'intérêts pour l'année scolaire 2011-2012
- 7- **Résolution effets bancaires Cœur de la Gatineau, Gracefield (Point biffé)**
- 8- Résolution compressions budgétaires 2011-2012
- 9- Dépôt direct pour remboursement des frais de déplacement

### F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 1 Approbation liste Amélioration et transformation des bâtiments (AMT)
- 2- Approbation liste Maintien des bâtiments (MDB) et Résorption du déficit d'entretien (RDE)
- 3- Rampe d'accès école Ste-Thérèse au Lac Cayamant (EHDA-024)
- 4- **Passerelle Cité Étudiante de la Haute-Gatineau (RDE-067A) (point biffé)**
- 5- Rénovation salles de toilettes secteur Pontiac : école Ste-Anne, Ile du Grand-Calumet (RDE-004) - école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Isle-aux-Allumettes (RDE-022)
- 6- Remplacement d'un mur de soutènement école Ste-Croix de Messines (MDB-009)
- 7- Remplacement du recouvrement de plancher - St-Pierre, Fort-Coulonge (MDB-067A)
- 8- Vente de matériel en surplus du Centre formation professionnelle Vallée de la Gatineau et des ressources matérielles
- 9- Assurances générales 2011-2012

### G) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 juin 2011

**A-2A) RÉSOLUTION 2011-CC-099      Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 25 mai 2011**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 25 mai 2011 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec des corrections au point A-2-b («USB» au lieu de «US»), au point A-9 («Diane Nault» au lieu de «diane Nault») et au point G-1 («M. Pétrin» au lieu de «M.é Pétrin»).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-2B) Suivis**

La présidente madame Diane Nault fait des suivis sur certains points :

- o page 759, point A-9 (délégation) – le suivi a été fait;
- o page 760, point A-11 (Ordre du mérite scolaire) – le sujet revient à l'ordre du jour ;
- o page 760, point A-13 (lettres de félicitations) – les lettres ont été envoyées;
- o page 762, point B-5 (accueil) – une invitation a été envoyée aux commissaires, par courriel;
- o page 766, point E-3 (règles budgétaires) – la rencontre a eu lieu;
- o page 769, point F-7 (vieille école, Bois-Franc) – Mme Pilon a communiqué avec M. Pétrin, mais elle ne souhaite pas acheter présentement à ce montant. Elle pourrait cependant le faire plus tard;
- o page 769, point F-8 (rue Moncion) – M. Pétrin a relancé M. Daniel Mayrand, directeur général de la Ville de Maniwaki, au sujet du projet de vente de terrain, mais il n'y a pas encore eu de retour.

**RÉSOLUTION 2011-CC-100      Projet de vente d'un terrain à Bois-Franc**

CONSIDÉRANT que la CSHBO possède, dans la municipalité de Bois-Franc, un terrain où se trouvait autrefois une école de rang;

CONSIDÉRANT que l'école de rang en question est abandonnée depuis des années et que le terrain n'a plus d'utilité pour la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que la famille Pilon, représentée par Mme Suzanne Pilon, possède toujours des propriétés autour de ce terrain et souhaite le reprendre;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires est en accord avec une telle vente et considère qu'elle devrait se faire à un coût symbolique;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire, actuellement, à moins d'une dispensation par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ne peut vendre une propriété à un prix moindre que sa valeur uniformisée au rôle de l'évaluation municipale, en vertu de l'article 6 du règlement 7 (*Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire*);



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 juin 2011

### (RÉSOLUTION 2011-CC-100) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière de demander à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport une dispensation des obligations prescrites par l'article 6 du règlement 7, afin que la commission scolaire puisse vendre le terrain à Mme Pilon à un coût symbolique (1 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### A-3 Parole au public

Le représentant du SPEHR, M. Guy Croteau, est présent, mais il n'a pas de questions.

#### D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

#### D-4 RÉSOLUTION 2011-CC-101 Adjudication de l'appel d'offres 10-153-0025, «Location de photocopieurs multifonctions monochromes et couleur»

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres 10-153-0025, «Location de photocopieurs multifonctions monochromes et couleur» a été lancé le 13 juin 2011

CONSIDÉRANT l'admissibilité et la conformité des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'analyse faite par un comité de sélection composé de trois membres;

CONSIDÉRANT la recommandation faite au conseil des commissaires par le comité d'analyse, le tout conformément au devis d'appel d'offres 10-153-0025;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier d'accorder l'appel d'offres 10-153-0025 à Groupe GDP inc Xerox, au montant de 614 538,47 \$, à compter du 1<sup>er</sup> août 2011 pour une période de cinq ans, le tout conformément au devis de l'appel d'offres 10-153-0025. De plus, il est résolu que la présidente, madame Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient mandatés pour signer tous les documents à cet effet pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

#### Grille d'évaluation de la qualité

Nom de la compagnie	Note finale	Prix soumis	Prix ajusté pour la qualité
DCI Services d'imagerie	73,7 %	742 891,44 \$	716 039,94 \$
Groupe GDP inc Xerox	71,75 %	614 538,47 \$	603 969,01 \$
Ricoh Canada inc	56,34 %	-	-

Note finale pour la qualité : les soumissions acceptables sont celles ayant obtenu une note finale d'au moins 70 points, soit le «niveau de performance acceptable».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2011

Numéro de résolution  
ou annotation

**A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**A-4 Correspondance**

Pas de question.

**A-5 Présentation de Mme Caroline Marinier (Avenir d'enfants)**

Mme Caroline Marinier, coordonnatrice de Vallée de la Gatineau en santé (Québec en forme), et Mme Mélissa Parisé, représentante de la Maison de la famille, présentent le programme Avenir d'enfant, mis sur pied pour faciliter l'entrée des jeunes enfants dans le système scolaire. Elles remercient la commission scolaire et les autres partenaires impliqués dans le programme pour leur soutien. Avenir d'enfant s'implantera aussi dans le Pontiac l'an prochain.

**A-6 RÉSOLUTION 2011-CC-102                      Huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de discuter du point A-6 (Cas du service des ressources humaines) en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2011-CC-103                      Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-7 Tournoi de golf CCIM (2 participants)**

La présidente madame Diane Nault invite les commissaires intéressés à contacter Mme Christelle Brouillard. Il reste deux places disponibles.

**A-8 Tournoi de golf SQ Daniel Viau (2 participants)**

La présidente madame Diane Nault demande aux commissaires qui aimeraient se joindre au quatuor de contacter Mme Brouillard. Ici aussi, il reste deux places disponibles. Elle répond aux questions de la commissaire madame Guylaine Marciel et précise que nous attendons encore l'invitation de la SQ Pontiac.

- A-9 Comité environnemental :**
- a) Bilan 2010-2011 du comité environnemental
  - b) Bilan 2010-2011 des établissements
  - c) Collecte d'informations sur le recyclage

Ces documents sont déposés.

**A-10 RÉSOLUTION 2011-CC-104                      Nomination d'une directrice de l'établissement Le Rucher**

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2011

**(RÉSOLUTION 2011-CC-104) suite**

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marise Veilleux de nommer Mme Johanne Baker à titre de directrice de l'établissement Le Rucher. La personne sera soumise à une période probatoire de douze (12) mois.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-11 Les réseaux sociaux (média)**

La présidente madame Diane Nault et la commissaire madame Chantal Lamarche ont récemment assisté à une formation sur les médias sociaux, à Gatineau. Elles proposent de mettre ce sujet à l'ordre du jour du prochain lac-à-l'épaule. Les commissaires se disent d'accord avec l'idée d'utiliser de tels moyens pour diffuser des informations. La présidente madame Diane Nault prévient que le prochain lac-à-l'épaule pourrait être plus long qu'une journée. La date de l'activité n'a pas encore été arrêtée.

**A-12 Bâtisseur d'un jour**

La présidente madame Diane Nault a accompagné le directeur général, M. Harold Sylvain, à l'activité Bâtisseur d'un jour, tenue à Gatineau, et en a été très impressionnée. Elle suggère qu'un système d'autobus soit mis sur pied pour aider les parents et les élèves à s'y rendre lors des fins de semaine. L'an dernier, le programme *Agir ensemble et réussir* avait mis sur pied un système d'autobus, mais il y avait eu peu d'utilisateurs.

**A-13 Formation des comités 2011-2012**

Pour l'année prochaine, certains commissaires demandent des changements par rapport à la composition des comités cette année. Une résolution sera adoptée sur les comités en août 2011.

**A-14 Objectifs du directeur général pour 2011-2012**

**a) Objectifs**

Le document est déposé.

**b) RÉSOLUTION 2011-CC-105 Évaluation de la direction générale**

CONSIDÉRANT les résultats du comité d'évaluation de la direction générale ;

CONSIDÉRANT la grande implication de la direction générale dans son travail le jour, ainsi qu'au niveau de la communauté lors de soirées et des fins de semaines, pour les dossiers et les événements reliés au travail;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 juin 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-105) suite

CONSIDÉRANT les conditions de travail de la direction générale pour les années scolaires 2010-2011 et 2011-2012 ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de demander à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de :

- reconsidérer sa décisions de ne pas permettre de bonis au rendement pour les directions générales de commissions scolaires pour les années scolaires 2010-2011 et 2011-2012 ;
- respecter l'autonomie des gouvernements scolaires (commissions scolaires) pour les bonis aux directions générales pour les années scolaires 2010-2011 et 2011-2012 ;
- diminuer l'écart salarial entre les petites et les grosses commissions scolaires pour le traitement de directions générales, car les responsabilités et les diverses exigences sont équivalentes (le traitement doit être rétabli en fonction des responsabilités et non en fonction du nombre d'élèves).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-15 RÉSOLUTION 2011-CC-106

**Plan de promotion du rôle des  
commissaires**

CONSIDÉRANT la démarche entreprise lors de la séance du 31 janvier 2011, à Gracefield, au niveau du dossier de la démocratie scolaire ;

CONSIDÉRANT la rencontre tenue le 9 février 2011, à Gatineau, dans le cadre de la tournée des communicateurs ;

CONSIDÉRANT le comité plénier organisé le 23 février 2011, à Fort-Coulonge, sur le dossier de la démocratie scolaire ;

CONSIDÉRANT le comité plénier tenu le 27 avril 2011, juste avant la tenue d'une rencontre du conseil des commissaires ;

CONSIDÉRANT les discussions tenues au sujet du plan de promotion du rôle des commissaires, lors de la rencontre du 25 mai du conseil des commissaires

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'adopter le document «Plan de promotion du rôle des commissaires».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Par ailleurs, les commissaires approuvent, avec quelques modifications, le document «La CSHBO en quelques mots», ainsi que le projet de mosaïque qui sera installée à l'entrée des écoles et des centres, l'an prochain.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 juin 2011

### A-16 Rapport d'informations de la présidente

La présidente madame Diane Nault dépose son rapport et donne des précisions sur certains points. Notamment, la CRÉO a accordé un montant supplémentaire de 9 000 \$ au Rodéo Pontiac. Les commissaires mesdames Chantal Tremblay et Chantal Lamarche et monsieur Bernard Caron interviennent pour dire qu'ils ont bien apprécié la soirée des finissants et finissantes de l'école secondaire de Gracefield. Le prochain Blitz de la persévérance aura lieu le 19 novembre 2011. Enfin, certains commissaires ne sont toujours pas inscrits à Performa et la présidente madame Diane Nault les invite à le faire sous peu.

### A-17 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain souligne deux points.

D'abord, les conventions de gestion ont toutes été signées. La direction générale, dans cette opération, a bénéficié de l'utile concours du service des ressources éducatives.

Au niveau de l'enseignement supérieur, il y a une mobilisation dans tout l'Outaouais et plus de cent organismes (dont la CSHBO) ont adhéré à la cause. M. Sylvain note qu'il s'agit d'une démarche à longue échéance.

La commissaire madame Chantal Tremblay aimerait avoir une copie des conventions de gestion et M. Sylvain va vérifier s'il est possible de lui en fournir.

### A-18 Dépôt des procès-verbaux :

- e) Comité de parents, rencontre du 26 avril 2011
- f) Comité environnemental, rencontre du 3 mai 2011
- g) Comité consultatif de gestion, rencontre du 14 mai 2011
- h) Table Éducation Outaouais, rencontre du 3 juin 2011

Dépôt.

### B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- B-1 RÉSOLUTION 2011-CC-107      **Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

CONSIDÉRANT la résolution 2011-CC-062, sur le projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, adoptée le mercredi 27 avril 2011 ;

CONSIDÉRANT les avis publics parus dans les journaux;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 juin 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-107) suite

CONSIDÉRANT que le secrétariat général n'a reçu aucun commentaire, ni aucune suggestion quant à ce projet de règlement,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay d'approuver le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

Le jour :	Le lieu :
31 août 2011	Maniwaki
28 septembre 2011	Fort-Coulonge
26 octobre 2011	Fort-Coulonge
30 novembre 2011	Maniwaki
25 janvier 2012	Gracefield
29 février 2012	Gracefield
28 mars 2012	Fort-Coulonge
25 avril 2012	Fort-Coulonge
23 mai 2012	Maniwaki
27 juin 2012	Maniwaki

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**B-2** RÉSOLUTION 2011-CC-108      Adoption du projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'adopter le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2011-2012, 2012-13 et 2013-2014, aux fins de consultation des municipalités et du comité de parents, conformément aux articles 193 et 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté.

**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION  
ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES  
(SELON L'ARTICLE 211 L.I.P.)**

(Légende à la fin)



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 29 juin 2011

**(RÉSOLUTION 2011-CC-108) suite**

*Prévisions des effectifs scolaires pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, selon la Direction de la recherche, des statistiques et de l'information, entrepôt de données ministérielles, MELS, 18 février 2011.*

2011-2012 : 1 618 élèves au primaire  
1 152 élèves au secondaire

2012-2013 : 1 558 élèves au primaire  
1 146 élèves au secondaire

2013-2014 : 1 578 élèves au primaire  
1 146 élèves au secondaire

CODES BÂTISSÉS	IMMEUBLES	2011-2012	2012-2013	2013-2014
774-026	Sieur-de-Coulonge 250, chemin de la Chute Mansfield (Québec) JOX IRO Capacité d'accueil : 950 élèves	2-3-5	2-3-5	2-3-5
774-011	Poupore 25, rue Coulonge Fort-Coulonge (Québec) JOX IVO Capacité d'accueil : 360 élèves	1	1	1
774-012	Saint-Pierre 33, rue Romain Fort-Coulonge (Québec) JOX IVO Capacité d'accueil : 130 élèves	1-6	1-6	1-6
774-022	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur 89, chemin Pembroke L'Isle-aux-Allumettes (Québec) JOX IMO Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-027	Centre de formation multiservice du Pontiac 1, rue Front Sud Campbell's Bay (Québec) JOX IKO Capacité d'accueil : 110 élèves	3	3	3
774-004	Sainte-Anne, no 1 166, chemin des Outaouais Île-du-Grand-Calumet (Québec) JOX IJO Capacité d'accueil : 110 élèves	1	1	1
774-008	Sainte-Marie 340, rue Martineau Otter Lake (Québec) JOX 2PO Capacité d'accueil : 150 élèves	1-6	1-6	1-6
774-065	Sacré-Coeur 11, chemin de Blue Sea Gracefield (Québec) JOX IWO Capacité d'accueil : 770 élèves	1-2	1-2	1-2
774-001	Saint-Nom-de-Marie 8, rue Laramée Lac Ste-Marie (Québec) JOX IZO Capacité d'accueil : 150 élèves	1	1	1



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2011

**(RÉSOLUTION 2011-CC-108) suite**

Numéro de résolution  
ou annotation

774-024	Sainte-Thérèse 1, chemin de l'École Lac Cayamant (Québec) JOX 1YO Capacité d'accueil : 50 élèves	1	1	1
774-007	Reine-Perreault 2, chemin Blue Sea Lac Blue Sea (Québec) JOX 1CO Capacité d'accueil : 110 élèves	1	1	1
774-006	Notre-Dame-de-Grâce 47, rue Principale, CP 40 Bouchette (Québec) JOX 1EO Capacité d'accueil : 130 élèves	1	1	1
774-029	Académie Sacré-Coeur 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8 Capacité d'accueil : 280 élèves	1	1	1
774-009	Sainte-Croix 8, chemin de la Ferme Messines (Québec) JOX 2JO Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-067	Cité étudiante de la Haute-Gatineau 211, rue Henri-Bourassa Maniwaki (Québec) J9E 1E4 Capacité d'accueil : 1 750 élèves	1-2-3	1-2-3	1-2-3
774-013	Couvent du Christ-Roi 148, boulevard Desjardins Maniwaki (Québec) J9E 2E1 Capacité d'accueil : 190 élèves	1	1	1
774-010	Pie-XII 122, rue Comeau Maniwaki (Québec) J9E 2S8 Capacité d'accueil : 140 élèves	1	1	1
774-019	Saint-Boniface 459, route 105 Bois-Franc (Québec) J9E 3A9 Capacité d'accueil : 100 élèves	1	1	1
774-021	Dominique-Savio 8, rue du Collège Montcerf (Québec) JOW 1NO Capacité d'accueil : 100 élèves	1	1	1
774-023	Sacré-Coeur 1317, route transcanadienne Grand-Remous (Québec) JOW 1EO Capacité d'accueil : 210 élèves	1	1	1
774-014	Centre Notre-Dame-du-Désert 331/335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5 Capacité d'accueil : 311 élèves	4-5	4-5	4-5



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 29 juin 2011

**(RÉSOLUTION 2011-CC-108) suite**

774-015	Centre Saint-Eugène 67, chemin Rivière-Gatineau Déléage (Québec) J9E 3A5 Capacité d'accueil : 120 élèves	4	4	4
774-016	Christ-Roi (garçons) 247, rue Moncion Maniwaki (Québec) J9E 2G6	1-2	1-2	1-2
774-002	Centre St-Joseph 67, rue St-Joseph Gracefield (Québec) J0X 1W0 Capacité d'accueil : 60 élèves	4	4	4
774-018	Centre Pontiac 183, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0 Capacité d'accueil : 160 élèves	4-5	4-5	4-5
774-005	Laval 29, rue Principale Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) J0X 2X0 Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-003	Saint-Jean-Bosco 106, rue Mccuaig Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0	6	6	6
774-020	Bureaux administratifs 185, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0	6	6	6
<b>LÉGENDE</b>				
(1) Primaire		(2) Secondaire		
(3) Formation professionnelle		(4) Éducation des adultes		
(5) Administration		(6) Autres		
(7) Bâtiments excédentaires				

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**B-3 RÉSOLUTION 2011-CC-109 Adoption des actes d'établissement  
des écoles et des centres**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2011-CC-064, sur le projet d'actes d'établissement des écoles et des centres, adoptée le mercredi 27 avril 2011 ;

**CONSIDÉRANT** le plan triennal de répartition et de destination des immeubles ;

**CONSIDÉRANT** les consultations effectuées auprès du comité de parents, conformément à l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Marise Veilleux que la commission scolaire émette les actes d'établissements suivants pour l'année scolaire 2011-2012 et les années suivantes.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 29 juin 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-109) suite



**Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
**ACTES D'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES ET DES CENTRES**  
**ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012 et les années suivantes**

774-001

**École secondaire Sieur-de-Coulonge**

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Mansfield (Québec), JOX 1R0

Ordre d'enseignement : *secondaire : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles*  
Clientèle : *régulière & E.H.D.A.A.*

Bâtisse : 774B026 **Sieur-de-Coulonge**  
250, chemin de la Chute, C.P. 760  
Mansfield (Québec) JOX 1R0  
> Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants :  
135A, 163B, 165, 165A, 165B, 174, 177, 178, 191, 191A, 191B,  
192, 194, 195

774-002

**École Primaire Pontiac**

Adresse : 25, rue Coulonge, C.P. 549, Fort-Coulonge (Québec), JOX 1V0

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 4 ans et 5 ans*  
*Primaire : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles*  
Clientèle : *régulière & E.H.D.A.A.*

Bâtisses : 774B004 **Sainte-Anne, no 1**  
166, chemin des Outaouais  
Île-du-Grand-Calumet (Québec) JOX 1J0  
> Tous les locaux  
> Préscolaire 4 ans et 5 ans  
> 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

774B008 **Sainte-Marie**  
340, rue Martineau  
Otter Lake (Québec) JOX 2P0  
> Tous les locaux  
> Préscolaire 4 ans et 5 ans  
> 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

774B011 **Poupore**  
25, rue Coulonge  
Fort-Coulonge (Québec) JOX 1V0  
> Tous les locaux  
> Préscolaire 4 ans et 5 ans  
> 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

774B012 **Saint-Pierre**  
33, rue Romain  
Fort-Coulonge (Québec) JOX 1V0  
> Tous les locaux  
> Préscolaire 4 ans et 5 ans  
> 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 29 juin 2011

**(RÉSOLUTION 2011-CC-109) suite**

- 774B022 **Notre-Dame-du-Sacré-Cœur**  
89, chemin Pembroke  
L'Isle-aux-Allumettes (Québec) J0X 1M0
- Tous les locaux
  - Préscolaire 4 ans et 5 ans
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 886B025 **Jean-Paul II (L'Envolée)**  
10, rue Leslie  
Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0
- Locaux à usage exclusif : E-04, E-05, E-06, E-07, E-12, R-09, R-39-1
  - Locaux partagés : E-16, E-18, R-03, R-04, R-12, R-13, R-14, R-21, R-26, R-30, R-32
  - Préscolaire 4 ans et 5 ans
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

774-003

**École du Cœur-de-la-Gatineau**

Adresse : 11, chemin de Blue Sea, C.P. 313, Gracefield (Québec), J0X 1W0

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 4 ans et 5 ans  
Primaire : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles  
Secondaire : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles*

Clientèle : régulière et E.H.D.A.A.

- Bâtisses :
- 774B001 **Saint-Nom-de-Marie**  
8, rue Laramée  
Lac-Saint-Marie (Québec) J0X 1Z0
- Tous les locaux
  - Préscolaire 4 ans et 5 ans
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B006 **Notre-Dame-de-Grâce**  
47, rue Principale, C.P. 40  
Bouchette (Québec) J0X 1E0
- Tous les locaux
  - Préscolaire 4 ans et 5 ans
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B007 **Reine-Perreault**  
2, chemin de Blue Sea, C.P. 130  
Blue Sea (Québec) J0X 2C0
- Tous les locaux
  - Préscolaire 4 ans et 5 ans
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B024 **Sainte-Thérèse**  
1, chemin de l'École  
Cayamant (Québec) J0X 1Y0
- Tous les locaux
  - Préscolaire 4 ans et 5 ans
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B065 **Sacré-Cœur**  
11, chemin de Blue Sea, C.P. 313  
Gracefield (Québec) J0X 1W0
- Tous les locaux
  - Préscolaire 4 ans et 5 ans
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
  - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du secondaire



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-109) suite

Numéro de résolution  
ou annotation

774-004

**École Le Rucher de la Vallée de la Gatineau**

Adresse : 248, rue Notre-Dame, Maniwaki (Québec), J9E 2J8

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 4 ans et 5 ans  
Primaire : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles*

Clientele : *régulière et E.H.D.A.A.*

- Bâtisses :
- 774B005 **Laval**  
29, rue Principale  
Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) J0X 2X0
    - > Tous les locaux
    - > Préscolaire 4 ans et 5 ans
    - > 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
  
  - 774B009 **Sainte-Croix**  
8, chemin de la Ferme  
Messines (Québec) J0X 2J0
    - > Tous les locaux
    - > Préscolaire 4 ans et 5 ans
    - > 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
  
  - 774B010 **Pic-XII**  
122, rue Comeau  
Maniwaki (Québec) J9E 2S8
    - > Tous les locaux
    - > Préscolaire 4 ans et 5 ans
    - > 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
  
  - 774B013 **Couvent du Christ-Roi**  
148, boulevard Desjardins  
Maniwaki (Québec) J9E 2E1
    - > Tous les locaux
    - > Préscolaire 4 ans et 5 ans
    - > 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
  
  - 774B019 **Saint-Boniface**  
459, route 105, C.P. 5  
Bois-Franc (Québec) J9E 3A9
    - > Tous les locaux
    - > 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
  
  - 774B021 **Dominique-Savio**  
8, rue du Collège  
Montcerf-Lytton (Québec) J0W 1N0
    - > Tous les locaux
    - > Préscolaire 4 ans et 5 ans
    - > 1<sup>er</sup> cycle du primaire
  
  - 774B023 **Sacré-Cœur**  
1317, route Transcanadienne, C.P. 106  
Grand-Remous (Québec) J0W 1E0
    - > Tous les locaux
    - > Préscolaire 4 ans et 5 ans
    - > 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
  
  - 774B029 **Académie Sacré-Cœur**  
248, rue Notre-Dame  
Maniwaki (Québec) J9E 2J8
    - > Tous les locaux
    - > Préscolaire 4 ans et 5 ans
    - > 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 29 juin 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-109) suite

774-005

**École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau**

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : Primaire : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles  
Secondaire : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles

Cliemèle : régulière et E.H.D.A.A.

Bâtisse : 774B067 **Cité étudiante de la Haute-Gatineau**  
211, rue Henri-Bourassa  
Maniwaki (Québec) J9E 1E4

- Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants : 126, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 160, 161, 161-1, 161B, 161C, 161D, 161E, 161G, 162, 162A, 162B, 163, 163A, 163C, 164, 164A, 165, 166C, 168, 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S, ainsi que la cour intérieure près de la serre, 143D, 235, 261, 264, 264.1, 266, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279 et 280)
- 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du secondaire

774B016 **Christ-Roi (garçons)**

247, rue Moncion  
Maniwaki (Québec) J9E 2G6

- Tous les locaux
- 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du secondaire

774-307

**Établissement des adultes CSIBO**

Adresse : 335, rue du Couvent, Maniwaki (Québec), J9E 1H5

Ordre d'enseignement : formation générale des adultes

Bâtisses : 774B002 **Centre St-Joseph**  
67, rue St-Joseph  
C.P. 418  
Gracefield (Québec) J0X 1W0  
➢ Tous les locaux

774B014 **Centre Notre-Dame-du-Désert**

335, rue du Couvent  
Maniwaki (Québec) J9E 1H5

- Les locaux 132, 133, 134, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 143, 144, 233, 234, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 323, 323-A, 324, 324-B, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332 et 333 (les autres locaux du bâtiment relèvent du centre administratif, situé dans le même édifice mais sous l'adresse civique «331, rue du Couvent, Maniwaki»)

774B015 **Centre St-Eugène**  
67, chemin de la Rivière-Gatineau  
Déléage (Québec) J9E 3A5

- Tous les locaux

774B018 **Centre Pontiac**  
183, rue Principale  
Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0

- Tous les locaux



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2011

**(RÉSOLUTION 2011-CC-109) suite**

Numéro de résolution  
ou annotation

**774-408**

**Centre de formation professionnelle Pontiac**

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Mansfield (Québec), J0X 1R0

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle (jeune et adulte)*

Bâtisse : 774B026 **Seur-de-Coulonge**  
250, chemin de la Chute, C.P. 760  
Mansfield (Québec) J0X 1R0  
➢ Les locaux suivants : 163B, 165, 165-A, 165-B, 174, 177, 178,  
191, 191-A, 191-B, 192, 193, 194, 195

774B027 **Centre de formation multiservice du Pontiac**  
1, rue Front Sud  
Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0  
➢ Tous les locaux

**774-410**

**Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau**

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle (jeune et adulte)*

Bâtisse : 774B067 **Cité étudiante de la Haute-Gatineau**  
211, rue Henri-Bourassa  
Maniwaki (Québec) J9E 1E4  
Les locaux suivants : 127, 128, 129, 132, 133, 160, 162, 163, 170, 171,  
172, 173, 175, 102 sud, 103 sud, 104 sud, 105 sud, 106 sud, 107 sud,  
130B, 130C, 130D, 130E, 130F, 130G, 132A, 161-00, 162-01, 161-  
01, 162-02, 161-02, 162-04, 161-03, 162-05(RAF), 161-04, 162-  
05(VL), 161-05, 162-07, 161-06, 162-08, 161-07, 161-08, 161-09,  
164-3, 173A, 173B, 174, 174P, 175-1, (130 et 131 même local), (163  
et 162-01 même local), (164 et 164-1 même local), (164-01 et 164-2  
même local), plus le local extérieur près de la serre 124 EX.

Secrétaire général  
M. André J. Roy

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**B-4 RÉSOLUTION 2011-CC-110**

**Projet sur le règlement modifiant le  
règlement relatif à l'article 169 de la Loi  
sur l'instruction publique**

**CONSIDÉRANT** l'adoption annuelle du règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires;

**CONSIDÉRANT** l'étendue du territoire et afin de s'assurer d'obtenir le quorum lors de situation particulière (tempête, maladie ou autres)

**CONSIDÉRANT** le règlement existant relatif à l'article 169 de la loi sur l'instruction publique;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 29 juin 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-110) suite

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Madeleine Aumond d'approuver le projet sur le règlement relatif à l'article 169 de la loi sur l'instruction publique abrogeant ainsi la résolution 2010 CC-148 concernant ce règlement pour le remplacer par le texte suivant :

*Lors de séances ordinaires du conseil, la présidence peut accepter qu'un commissaire, qui en fait préalablement la demande au secrétaire général, puisse assister à la rencontre du conseil par des moyens qui permettent à la personne d'être en communication immédiate avec le conseil et qui permettent à la présidence d'identifier le ou la commissaire. Ces moyens peuvent être la visioconférence et le téléphone.*

*Cependant, la présidence et la direction générale doivent être physiquement présentes au lieu fixé pour cette séance.*

*Et de procéder aux avis publics.*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**B-5 RÉSOLUTION 2011-CC-111 Centraide**

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 390-2006, adopté par le conseil des ministres du Québec le 10 mai 2006, concernant la campagne de sollicitation auprès du personnel et des personnes retraitées des secteurs public et parapublic ;

**CONSIDÉRANT** que ces nouvelles dispositions font en sorte que la campagne de sollicitation annuelle auprès du personnel des secteurs public et parapublic (déductions à la source) se fera dorénavant au profit de trois organismes, soit Centraide, la Société canadienne de la Croix-Rouge et les seize partenaires de Partenairesanté – Québec, selon le choix des donateurs, en collaboration avec Entraide – secteurs public et parapublic (autrefois Centraide – secteurs public et parapublic) ;

**CONSIDÉRANT** que les organismes publics de la santé et de l'éducation ont le choix de participer ou non à cette campagne de sollicitation ;

**CONSIDÉRANT** que les donations faites à Centraide sont retournées directement dans le milieu local et favorisent les organismes de nos régions ;

**CONSIDÉRANT** que le conseil des commissaires, en juin 2006, par la résolution 2006-CC-070, puis en mai 2007, par la résolution 2007-CC-083, puis en mai 2008, par la résolution 2008-CC-084, puis en juin 2009, par la résolution 2009-CC-132, puis en juin 2010, par la résolution 2010-CC-150, avait décidé de continuer la campagne Centraide avec Centraide Gatineau/Labelle/Hauts-Laurentides, pour une période d'un an à chaque fois;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-111) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière de renouveler l'entente conclue avec Centraide Gatineau/Labelle/Hauts-Laurentides pour une période d'un an, soit pendant l'année scolaire 2011-2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**B-6 Résolution poste direction de l'établissement Le Rucher**

Le point a déjà été traité.

**B-7 Plans d'effectifs du personnel professionnel**

Le document est déposé.

**B-8 Liste des besoins en enseignement**

M. Roy dépose et présente la liste.

**B-9 RÉSOLUTION 2011-CC-112 Démissions**

CONSIDÉRANT les lettres de démission déposées à la direction des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de prendre acte des démissions des personnes suivantes :

NOMS	FONCTION
Gilles Barrière	Enseignante CEHG
Joseph Géréman	Enseignant Primaire Pontiac

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES**

**C-1 RÉSOLUTION 2011-CC-113 Politique relative au passage des élèves**

CONSIDÉRANT les modifications au régime pédagogique, la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais se voit dans la nécessité de réviser sa politique relative au passage des élèves;

CONSIDÉRANT les avis favorables et les recommandations des différents comités consultés, soit le comité consultatif de gestion, le comité de parents, le comité de coordination pédagogique, le comité de relations de travail des professionnels;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil d'adopter à compter de la prochaine année scolaire soit 2011-2012, la « *Politique relative au passage des élèves* », telle que déposée par le directeur du service des ressources éducatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 29 juin 2011

**C-2 Prix de reconnaissance**

M. Rondeau donne des explications sur l'attribution d'un prix régional à Mme Jocelyne Bergeron.

**C-3 Attestation ministérielle – programme de formation - ehdaa**

M. Rondeau présente la lettre.

À la demande de la présidente madame Diane Nault, M. Rondeau annonce qu'il a reçu les résultats des épreuves uniques de juin 2010. Ces épreuves ont été faites par les élèves de la première cohorte du renouveau pédagogique à compléter les études secondaires. M. Rondeau note une belle augmentation du taux de réussite au niveau de la province. Il rappelle que les habituels Palmarès des écoles devraient être publiés cet été.

*(Pause, de 21 h 05 à 21 h 10)*

**D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**D-1 RÉSOLUTION 2011-CC-114 Délégation au conseil d'administration de la Corporation Transporaction Pontiac de la MRC Pontiac**

CONSIDÉRANT que la commissaire madame Annette Dumouchel désire se retirer;

CONSIDÉRANT que la Corporation demande au conseil des commissaires de nommer une ou un représentant de la commission scolaire au conseil d'administration;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mandate la commissaire madame Guylaine Marcil à titre de représentante au conseil d'administration de la Corporation Transporaction Pontiac de la MRC Pontiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-2 Tableau des statistiques de janvier à mai 2011**

M. Leblanc présente le tableau et explique qu'il a d'abord été déposé au comité consultatif de transport.

**D-3 Persévérance scolaire – carton CAPS**

M. Leblanc remet aux commissaires un carton de reconnaissance, pour le succès des efforts concernant l'implantation d'un système de rencontres sans papier. Il s'agit du même carton qui sera distribué lors du prochain Blitz de la persévérance.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2011

- D-4** Résolution appel d'offres 10-153-0025 : Location de photocopieurs multifonctions monochromes et couleur

Point déjà traité.

- D-5** RÉSOLUTION 2011-CC-115                      **Ouverture d'un service de garde à l'école St-Nom-de-Marie pour 2011-2012 (Lac-Ste-Marie)**

CONSIDÉRANT les demandes des parents pour l'implantation d'un service de garde dans l'école St-Nom-de-Marie dans la municipalité de Lac-Ste-Marie;

CONSIDÉRANT l'article 256 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT la demande du conseil d'établissement déposée le 21 juin 2011, à la commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'atteinte d'un nombre suffisant d'élèves au 30 septembre 2011;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière d'assurer les services de garde pour les élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire, selon les modalités d'organisation convenues avec le conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- D-6** Comptes-rendus des comités consultatifs de transport des 9 mars et 13 juin 2011

Les comptes-rendus sont déposés.

**E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

- E-1** RÉSOLUTION 2011-CC-116                      **Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire Madame Chantal Tremblay;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay que les registres de chèques du 20 mai et 8 juin 2011 de la C.S.H.B.O. du 2011 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- E-2** RÉSOLUTION 2011-CC-117                      **Approbation par la commission scolaire des budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes pour l'année 2011-2012**

CONSIDÉRANT les budgets adoptés par les conseils d'établissement (articles 95 et 110.4);



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 29 juin 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-117) suite

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes (article 276);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources financières de recommander au conseil des commissaires l'adoption du budget;

CONSIDÉRANT les documents déposés "Résolutions des conseils d'établissement adoptant les budgets 2011-2012 des écoles ou des centres et les budgets des établissements";

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes sous réserve des réajustements qui pourront être apportés en cours d'année selon les effectifs réels et de toute autre modification pouvant affecter les revenus et les dépenses de l'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-3 RÉSOLUTION 2011-CC-118

**Adoption du budget de  
fonctionnement, d'investissement et  
de service de la dette de la  
commission scolaire, pour l'année  
scolaire 2011-2012**

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c-I-13.3), la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT que le ministre a autorisé la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à adopter un budget dont les dépenses sont supérieures ou égales aux revenus, en tenant compte de l'application de la règle d'appropriation du surplus accumulé;

CONSIDÉRANT que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 2 000 015 464 \$ en conformité avec la loi et les règles budgétaires 2011-2012;

CONSIDÉRANT que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35¢;

CONSIDÉRANT que ce taux respecte les limites prévues par la loi;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis au Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 ¢.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 29 juin 2011

**E-4 RÉSOLUTION 2011-CC-119 Liste des commissaires vérificateurs pour  
l'année 2011-2012**

**CONSIDÉRANT** la nouvelle année financière;

**CONSIDÉRANT** que selon la procédure, les factures doivent être vérifiées par les commissaires;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Chantal Tremblay que la vérification des factures soit faite à tour de rôle par les commissaires suivants :

Date	Lieu	Nom du commissaire vérificateur
31 août 2011	Maniwaki	Guylaine Marcil Diane Nault
28 septembre 2011	Fort-Coulonge	Madeleine Aumond
26 octobre 2011	Fort-Coulonge	Eric Ethier
30 novembre 2011	Gracefield	Daniel Moreau
25 janvier 2012	Maniwaki	Bernard Caron
29 février 2012	Fort-Coulonge	Charles Langevin
28 mars 2012	Gracefield	Marise Veilleux
25 avril 2012	Fort-Coulonge	Janique Lachapelle
23 mai 2012	Maniwaki	Annette Dumouchel
27 juin 2012	Maniwaki	Chantal Tremblay

Cette vérification se fera au bureau de la direction du service des ressources financières avant l'assemblée du conseil des commissaires. Les registres seront joints au dossier de l'assemblée pour examen.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**E-5 RÉSOLUTION 2011-CC-120 Radiation des comptes de taxes avec des  
soldes de 3.00 \$ et moins**

**CONSIDÉRANT** la nécessité de simplifier la gestion des ressources financières :

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Janique Lachapelle que les comptes de taxes avec des soldes de 3.00 \$ et moins, pour un montant total de ± 4 400.00 \$ soient radiés du rôle d'évaluation lors de l'opération de fin d'année financière 2010-2011 par le service de taxation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**E-6 RÉSOLUTION 2011-CC-121 Taux d'intérêt pour l'année scolaire  
2011-2012**

**CONSIDÉRANT** que la commission doit fixer le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes;

**CONSIDÉRANT** le tableau comparatif du taux d'intérêt chargé par d'autres commissions scolaires, ainsi que par la Ville de Maniwaki (voir tableau ci-dessous);



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 29 juin 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-121) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel que le taux d'intérêt soit fixé à 12 % pour l'année 2011-2012.

Comparatif

COMMISSION SCOLAIRE	TAUX % (en vigueur)
Des Draveurs	16 %
Au Cœur-des-Vallées	16 %
Western Québec	16 %
Des Portages de l'Outaouais	14 %
Pierre Neveu	14 %
Des Hauts-Bois-de- l'Outaouais	12 %
Ville de Maniwaki	15 %

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E-7 Résolution effets bancaires Cœur de la Gatineau, Gracefield**

Le point a été biffé

**E-8 RÉSOLUTION 2011-CC-122 Compressions budgétaires 2011-2012**

CONSIDÉRANT que le Premier ministre du Québec affirmait, lors du dernier discours inaugural, que l'éducation était une priorité gouvernementale;

CONSIDÉRANT que le ministre des Finances a également annoncé le financement des coûts de système en éducation en plus des investissements additionnels conformément aux annonces formulées par le Premier ministre;

CONSIDÉRANT que la transmission tardive des paramètres de consultation comprenant des coupures de plus de 100 millions pour le réseau scolaire public;

CONSIDÉRANT que ces coupures sont inéquitables et ne tiennent pas compte des indicateurs de 2006-2007 et de la réalité des commissions scolaires qui vivent une décroissance de leur clientèle scolaire;

CONSIDÉRANT que ces règles budgétaires comportent aussi plusieurs mesures qui ne respectent pas le rôle des gouvernements locaux que sont les commissions scolaires;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-122) suite

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Diane Nault :

- 1) de dénoncer les compressions importantes imposées par le gouvernement, qui auront nécessairement un impact sur les services aux élèves;
- 2) qu'une copie de cette résolution soit transmise à Mme Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, à Mme Michelle Courchesne, présidente du Conseil du Trésor et Mme Josée Bouchard, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**E-9 Dépôt direct pour remboursement des frais de déplacement**

Mme Riel présente et explique le document. Elle répond aux questions des commissaires mesdames Madeleine Aumond et Chantal Lamarche et monsieur Jacques Masseau.

**F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**F-1 RÉSOLUTION 2011-CC-123 Approbation liste Amélioration et transformation des bâtiments**

**CONSIDÉRANT** les budgets alloués dans le cadre des mesures Amélioration et transformation des bâtiments (AMT);

**CONSIDÉRANT** la présentation faite par monsieur Charles Pétrin, coordonnateur des ressources matérielles;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Bernard Caron d'approuver la listes de projets (liste en annexe).

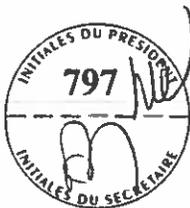
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**F-2 RÉSOLUTION 2011-CC-124 Approbation liste Maintien des bâtiments et Résorption du déficit d'entretien 2011-2012**

**CONSIDÉRANT** les budgets alloués dans le cadre des mesures Maintien des bâtiments (MDB) et Résorption du déficit d'entretien (RDE) pour l'année 2011-2012;

**CONSIDÉRANT** la présentation faite par monsieur Charles Pétrin, coordonnateur des ressources matérielles;

**CONSIDÉRANT** l'obligation d'expédier une lettre officielle signée par le directeur général, monsieur Harold Sylvain;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-124) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay d'approuver et soumettre les deux listes en annexe de projets ainsi que la lettre officielle au ministère de l'Éducation du Québec, du Loisirs et du Sport (MELS).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F-3 RÉSOLUTION 2011-CC-125 Rampe d'accès, projets EHDA-024, école Ste-Thérèse, Cayamant**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure 30850

« Amélioration de l'accès aux bâtiments pour les personnes handicapées » pour l'année financière 2010-2011;

CONSIDÉRANT l'approbation du plan d'action pour l'amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées par le comité EHDA;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 31 mai 2011;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS**

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUSES)
Construction Luc Montreuil Inc.	92 573,84 \$
Les entreprises Ma-Mi inc.	100 884,00 \$
Groupe Piché Construction Inc.	102 732,00 \$
Les Constructions Hydrospec Inc.	150 700,00 \$

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle d'accepter la plus basse soumission conforme, de Construction Luc Montreuil, au montant de 92 573,84 \$ (taxes exclues) et résolu que la présidente, madame Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F-4 Passerelle Cité étudiante de la Haute-Gatineau (RDE-067A)**

Le point a été biffé.

**F-5 RÉSOLUTION 2011-CC-126 Rénovation salles de toilettes, secteur Pontiac, projet RDE-004 - école St-Anne (Ile du Grand-Calumet) et projet RDE-022 : Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (Isle-aux-Allumettes)**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure « Résorption du déficit d'entretien 2010-2011 »;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 29 juin 2011

**(RÉSOLUTION 2011-CC-126) suite**

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 23 juin 2011;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

**CONSIDÉRANT** le dépassement des coûts prévus;

**CONSIDÉRANT** que le montant ne permet de faire des travaux qu'à une seule école (Notre-Dame-du-Sacré-Cœur);

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Jacques Masseau d'accepter la plus basse soumission conforme, de Lance Construction 2000 inc, au montant de 148 282,23\$ \$ (taxes exclues), pour les travaux concernant l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, et résolu que la présidente, madame Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**F-6 RÉSOLUTION 2011-CC-127**

**Projet : remplacement d'un mur de  
soutènement – école Ste-Croix de  
Messines - MDB-009**

**CONSIDÉRANT** l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintenance des bâtiments 2010-2011»;

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 28 juin 2011;

**CONSIDÉRANT** que le prix du plus bas soumissionnaire excède le budget alloué pour ces travaux, d'environ 100 %;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Chantal Tremblay de refuser l'ensemble des soumissions et de procéder à un nouvel appel d'offres à une date ultérieure.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**F-7 RÉSOLUTION 2011-CC-128**

**Projet : remplacement du recouvrement  
de plancher – école St-Pierre- Fort-  
Coulange - MDB-067A**

**CONSIDÉRANT** l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintenance des bâtiments 2010-2011»;

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 28 juin 2011;

**CONSIDÉRANT** que le prix du plus bas soumissionnaire excède le budget alloué pour ces travaux, d'environ 40 %;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 29 juin 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-128) suite

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Éric Éthier de refuser l'ensemble des soumissions et de procéder à un nouvel appel d'offres à une date ultérieure.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**F-8 RÉSOLUTION 2011-CC-129**

**Vente de matériels en surplus –  
Centre de formation professionnelle  
de la Vallée de la Gatineau et  
service des ressources matérielles**

**CONSIDÉRANT** la demande du centre de formation professionnelle de la Vallée de la Gatineau et des ressources matérielles pour vendre du matériel;

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres a eu lieu le 23 juin 2011;

**CONSIDÉRANT** la procédure concernant le vente de matériel en surplus RM-0704-05, autorisant la vente au soumissionnaire le plus offrant;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Daniel Moreau et résolu d'accepter les transactions décrites dans la liste ci-jointe et d'autoriser Monsieur Serge Lacourcière, directeur de la formation professionnelle de la Vallée de la Gatineau et à Charles Pétrin, coordonnateur des ressources matérielles d'accepter la plus haute soumission et de signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Il est aussi résolu d'autoriser le service des ressources matérielles à détruire le matériel non vendu, selon la procédure concernant la destruction du matériel invendable, RM-0704-06.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**F-9 RÉSOLUTION 2011-CC-130**

**Assurances générales 2011-2012,  
possibilité de prolongation 2012-  
2013 et 2013-2014**

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 15 juin 2011;

**CONSIDÉRANT** les différentes propositions faites par les trois prestataires de service;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de MM. André Roy et Charles Pétrin ;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Éric Éthier et résolu d'accepter la soumission de BFL Canada, pour une année avec possibilité de prolongation pour les années 2012-2013 et 2013-2014.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2011

Numéro de résolution  
ou annotation

(RÉSOLUTION 2011-CC-130) suite

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS**

NOM	MONTANT (taxes exclues)
BFL Canada	16 043,00\$
Lemieux, Ryan & Ass.	21 749,00\$
Aon Parizeau Inc.	25 025,00\$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**G- AUTRES**

**G-1 Questions des commissaires**

RÉSOLUTION 2011-CC-131

**Demande aux municipalités - règlement  
pour assurer le maintien de la sécurité, la  
paix et l'ordre**

CONSIDÉRANT que les municipalités possèdent le pouvoir de faire et d'adopter un règlement pour assurer le maintien de la sécurité, la paix et l'ordre sur leur territoire qui prévoit notamment de constituer en infraction le fait de se trouver dans un lieu public ou privé qui lui est interdit;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais doit, dans des circonstances particulières, envoyer des lettres de mise en demeure avec une interdiction d'accès à l'école à des parents difficiles et ce, dans le but de garder un climat sain et calme à l'école pour favoriser l'apprentissage des élèves;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit faire appel au corps policier pour faire expulser les personnes qui contreviennent à une mise en demeure leur interdisant l'accès à une école ou à un autre établissement de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'une expulsion, le corps policier ne peut émettre aucun constat d'infraction à la personne expulsée puisque plusieurs municipalités du territoire de la commission scolaire ne possèdent de règlement municipal constituant en infraction le fait de se trouver dans un lieu public ou privé qui lui est interdit;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Damien Lafrenière que la commission scolaire demande aux municipalités de son territoire d'adopter un règlement municipal pour assurer le maintien de la sécurité, la paix et l'ordre sur leur territoire et qui prévoit notamment de constituer en infraction le fait de se trouver dans un lieu public ou privé qui lui est interdit.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

La commissaire madame Chantal Lamarche demande si les pneus se trouvant sur le terrain de la cour d'école de Bouchette ont été enlevés. M. Pétrin signale que c'est le cas.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2011

RÉSOLUTION 2011-CC-132

**Participation à *Tout le monde en parle***

CONSIDÉRANT la mauvaise presse dont l'éducation publique fait trop souvent l'objet au Québec et ce, depuis des années;

CONSIDÉRANT que le système public d'enseignement du Québec, malgré les défis de plus en plus importants qu'il doit relever et la mauvaise réputation qui lui est faite, se positionne très bien par rapport aux autres pays industrialisés, au niveau des résultats des élèves;

CONSIDÉRANT le travail de démolition mené par l'ADQ, le Journal de Montréal et, depuis peu, le mouvement lancé par M. François Legault, à l'endroit du système public d'enseignement du Québec;

CONSIDÉRANT les opinions très négatives véhiculées sur ce système public d'enseignement par M. François Legault, pourtant un ancien ministre de l'Éducation;

CONSIDÉRANT, entre autres, les déclarations faites par M. Legault sur les ondes de l'émission «Tout le monde en parle», de la société Radio-Canada, il y a quelques mois;

CONSIDÉRANT l'importance de cette émission sur la scène provinciale et la résonance qu'elle peut donner aux interventions publiques;

CONSIDÉRANT le grand intérêt des opinions de l'ex-président de la Fédération des comités de parents, M. François Paquet, au sujet de l'éducation en général et des interventions de M. Legault dans ce domaine en particulier;

CONSIDÉRANT le droit de réponse dont dispose M. Paquet, personnellement mis en cause par M. Legault;

CONSIDÉRANT la résolution adoptée par le comité de parents le 31 mai 2011;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Diane Nault que le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais apporte son appui à la résolution du comité de parents de la CSHBO et demande :

- aux réalisateurs de «Tout le monde en parle» d'inviter M. Paquet (ou son remplaçant comme président de la FCPQ) l'automne prochain, afin de lui permettre de livrer son message sur la situation réelle de l'éducation au Québec;
- aux autres commissions scolaires du Québec d'appuyer cette démarche.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

La commissaire madame Chantal Tremblay demande s'il est vrai que le MELS organise des concours pour les élèves sur Facebook. Selon M. Rondeau, c'est exact pour les élèves du secondaire.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 29 juin 2011

MM. Rondeau et Houde répondent aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, relativement à l'agente de réadaptation qui a été embauchée pour une période de deux ans.

La commissaire madame Annette Dumouchel a assisté aux Olympiades de la FP, à Québec, et a trouvé cela très intéressant. Elle souligne que deux des trois représentants de l'Outaouais sont revenus avec des honneurs.

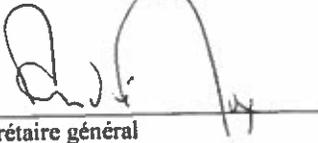
La présidente madame Diane Nault félicite le commissaire monsieur Damien Lafrenière pour son mariage qui aura lieu le samedi 2 juillet. Elle souligne aussi qu'il s'agit de la toute dernière participation à une rencontre du conseil des commissaires pour M. Houde. Ce dernier remercie les commissaires pour leur bonne collaboration au fil des années.

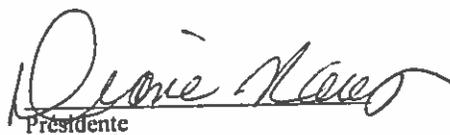
**G-2 RÉSOLUTION 2011-CC-133 Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 31 août 2011, à Maniwaki*

  
\_\_\_\_\_  
Secrétaire général

  
\_\_\_\_\_  
Présidente



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 31 août 2011

CANADA  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 31 août 2011, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent (Maniwaki).

Sont présents à cette assemblée mesdames Denise Miron Marion, Janique Lachapelle, Diane Nault, Chantal Tremblay, Annette Dumouchel, Guylaine Marcil et Madeleine Aumond et messieurs Damien Lafrenière, Charles Langevin, Éric Éthier, Bernard Caron, Daniel Moreau et Jacques Pilon, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : madame Marise Veilleux et monsieur Jacques Masseau

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques, de l'organisation et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. André J. Roy,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2011-CC-134      **Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Daniel Moreau que l'ordre du jour soit adopté.

A) **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2011-06-29  
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 31 août 2011

### (RÉSOLUTION 2011-CC-134) suite

- 5- Journée internationale de la femme
- 6- Appui de la candidature de Mme Sylvie Grégoire
- 7- Huis clos
- 8- Demande de révision de classement
- 9- Enjeux et priorités administratives 2011-2012
- 10- *La CSHBO en quelques mots* - diffusion
- 11- Laminés - installation
- 12- Maison de la culture
- 13- Conventions de gestion et de réussite éducative
- 14- Rapport annuel 2010-2011 du comité de parents
- 15- Cahier de la rentrée
- 16- Tournée régionale de la FCSQ
- 17- Représentant(e)-e au comité environnemental
- 18- Rapport d'informations de la présidente
- 19- Rapport d'informations du directeur général
- 20- Dépôt des procès-verbaux :
- 21- Suites, rencontre Pierre Lavoie
- 22- Candidature Culturiades

#### **B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1- Plan d'effectifs EHDAA 2011-2012
- 2- Accueil du nouveau personnel :
  - Vallée-de-la-Gatineau
  - Pontiac
- 3- a) Composition des différents comités 2011-2012  
b) Comité consultatif du transport
- 4- Règlement relatif à l'article 169 LIP
- 5- Le recrutement des enseignants

#### **C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Allo Prof
- 2- François Le Roi : projet de lettre
- 3- Convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ) : schéma
- 4- Bulletins scolaires et message aux parents

#### **D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

- 1- Fluctuation de la clientèle scolaire
- 2- Lac-à-l'épaule

#### **E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

- 1- Registre des chèques
- 2- Échéancier des états financiers du 30 juin 2011
- 3- Changement de signataires : Le Rucher et Cœur-de-la-Gatineau
- 4- Taxes scolaires 2011-2012



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 31 août 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-134) suite

**F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 1- Suivi des travaux été 2011
- 2- Politique location de salle (point déplacé de F-3 à F-2)
- 3- Entente stationnement Caisse populaire de Fort-Coulonge au Centre Pontiac (point déplacé de F-2 à F-3)
- 4- Droit d'accès municipalité de Fort-Coulonge à l'école Poupore
- 5- Vente terrain Bois-Franc

**G) AUTRES**

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2011-CC-135

**Dispense de lecture et adoption du  
procès-verbal de l'assemblée du  
conseil des commissaires du 29 juin  
2011**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 29 juin 2011 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une correction au point D-1 («madame» au lieu de «mandate», au dernier paragraphe, troisième ligne).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

La présidente madame Diane Nault fait des suivis sur certains points :

- page 774, point A-2-b (rue Moncion) – il n'y a pas eu d'autres retours sur le projet de la Ville de Maniwaki, selon M. Pétrin;
- page 774, pour A-2-b (ancienne école de Bois-Franc) – le suivi a été fait, par M. Pétrin;
- page 777, point A-12 (bâtitseur) – l'activité sera à l'agenda 2012;
- page 777, point A-14 (directeur général) – la demande a été envoyée;
- page 779, point A-16 (Performa) – les commissaires qui ne sont pas encore inscrits sont invités à voir M. ROY;
- page 779, point A-17 (conventions de gestion) – le suivi a été fait;
- page 791, point D-1 (délégation) – il y a une correction à apporter au texte;
- page 795, point E-7 (effets bancaires) – le projet de résolution revient ce soir;
- page 796, point F-4 (passerelle) – le sujet reviendra;
- page 801, point G- 1 (*Tout le monde en parle*) – le suivi a été fait.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 31 août 2011

### A-3 Parole au public

Mme Sylvie Grégoire, accompagnée d'une amie, remercie le conseil pour l'appui à sa mise en candidature au Gala d'excellence des Culturadiades 2011. Elle demande aussi des éclaircissements au niveau de changements survenus à son statut cette année et invite les commissaires à un vernissage qui aura lieu au CLSC le 30 septembre, de 12 h à 16 h. Le vernissage porte sur une exposition des œuvres de ses étudiants.

Le représentant du SPEHR, M. Guy Croteau, est présent et il souhaite un bon début d'année scolaire aux commissaires, tout en rappelant le démarrage prochain des négociations locales.

### A-4 Correspondance

M. Rondeau répond à une question de la commissaire madame Janique Lachapelle au sujet d'une vidéo de l'artiste François Le Roi.

La présidente madame Diane Nault explique qu'il y a un décalage sur la numérotation de deux pièces de correspondance et annonce le dépôt sur place de la pièce de correspondance cc-18.

### A-5 Journée internationale de la jeunesse

M. Sylvain présente les documents.

### A-6 RÉSOLUTION 2011-CC-136      Appui de la candidature de Mme Sylvie Grégoire

CONSIDÉRANT la lettre signée par la présidente madame Diane Nault et datée du 9 août 2011;

CONSIDÉRANT l'implication de Mme Sylvie Grégoire auprès de sa clientèle présentant diverses problématiques de santé mentale et de déficiences (intellectuelle, langagière, sensorielle et physique);

CONSIDÉRANT la candidature de Mme Sylvie Grégoire au Gala d'excellence des Culturadiades 2011 ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay :

- o d'appuyer la candidature de Mme Sylvie Grégoire au Gala d'excellence des Culturadiades 2011;
- o et d'envoyer copie de la présente résolution au Conseil régional de la culture de l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### A-7 RÉSOLUTION 2011-CC-137      Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de discuter du point A-8 (demande de révision de classement) en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 31 août 2011

RÉSOLUTION 2011-CC-138

**Levée du huis-clos**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Diane Nault de lever le huis-clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-8 RÉSOLUTION 2011-CC-139**

**Demande de révision de classement**

**CONSIDÉRANT** la demande de Mme Terry Adams, concernant la révision de décision de classement de son fils Ryan Soucie;

**CONSIDÉRANT** les représentations de la mère ainsi que de l'équipe de directions concernée ;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Marielle Roy d'accéder à la demande de révision de classement sous les conditions énumérées dans la lettre ci-jointe, adressée à la mère.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-9 Enjeux et priorités administratives 2011-2012**

M. Sylvain présente ce document.

**A-10 *La CSHBO en quelques mots - diffusion***

MM. Sylvain et Millar présentent ce document qui doit être diffusé auprès de tous les parents et tous les employés.

**A-11 Laminés - installation**

MM. Sylvain et Pétrin donnent des précisions sur l'installation de ces laminages qui présentent les commissaires de la CSHBO. Ces laminages doivent être placés à l'entrée de tous les bâtiments de la commission scolaire, dans le cadre du Plan de promotion du rôle des commissaires.

**A-12 RÉSOLUTION 2011-CC-140**

**Salle de spectacle**

**CONSIDÉRANT** l'incendie ayant rasé la salle de spectacle Gilles-Carle, de Maniwaki, le 14 février 2009;

**CONSIDÉRANT** l'absence, dans la Vallée de la Gatineau, d'une salle pouvant accueillir des spectacles de grande envergure;

**CONSIDÉRANT** l'importance, pour la commission scolaire, de participer à la vie régionale et d'être impliqué dans le développement économique, social et culturel de son milieu ;

**CONSIDÉRANT** les efforts réalisés par la commission scolaire, la Maison de la culture de la Vallée de la Gatineau et la MRC de la Vallée de la Gatineau pour remédier à cette absence, ainsi que les différentes solutions envisagées, dont la rénovation et la transformation de l'auditorium de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau ;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 31 août 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-134) suite

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Daniel Moreau :

- de poursuivre les démarches en vue de l'adoption du protocole d'entente élaboré entre la CSHBO et ses partenaires, soit la Maison de la culture de la Vallée de la Gatineau et la MRC de la Vallée de la Gatineau, au sujet de la rénovation de l'auditorium de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau et sa transformation en salle de spectacle régionale, professionnelle et multifonctionnelle, et la prise en charge de ses coûts d'opération et d'entretien ;
- et de mandater la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, de signer tous les documents nécessaires à cette fin, pour et au nom de la commission scolaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*(Les commissaires mesdames Guylaine Marcil et Denise Miron Marion se joignent à la rencontre à 19 h 40.)*

Les commissaires messieurs Daniel Moreau, Damien Lafrenière, Charles Langevin et Éric Éthier et mesdames Chantal Tremblay et Madeleine Aumond discutent de diverses facettes de ce dossier, dont le rôle des partenaires, les coûts qu'assumera la commission scolaire, l'importance de soutenir la culture et la présentation que la Maison de la culture organisera lors du conseil des maires de la MRC du 21 septembre prochain.

### **A-13 Conventions de gestion et de réussite éducative**

Les conventions sont complétées. Les commissaires qui en veulent des copies peuvent en demander.

### **A-14 Rapport annuel 2010-2011 du comité de parents**

La commissaire madame Roy dépose le rapport annuel.

### **A-15 Cahier de la rentrée**

M. Millar présente le cahier de la rentrée et souligne une erreur d'impression commise par le journal La Gatineau.

### **A-16 Tournée régionale de la FCSQ**

La présidente madame Diane Nault annonce que les commissions scolaires outaouaises tiendront une rencontre le 3 novembre 2011, au centre l'Escale (Gatineau), dans le cadre d'une tournée de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Elle enverra aux commissaires l'ordre du jour proposé.

### **A-17 RÉSOLUTION 2011-CC-141 Représentation au comité environnemental**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Daniel Moreau que le commissaire monsieur Charles Langevin soit nommé le représentant du conseil des commissaires sur le comité environnemental de la CSHBO pour l'année scolaire 2011-2012.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 31 août 2011

### A-18 Rapport d'informations de la présidente

La présidente madame Diane Nault dépose son rapport et mentionne plusieurs autres points, concernant :

- une activité de financement tenue à l'école de Grand-Remous;
- un sondage sur les besoins des femmes en Outaouais;
- l'accueil du personnel;
- le dernier conseil général de la FCSQ;
- le choix des formations offertes aux commissaires;
- la soirée du Mérite scolaire (4 mai);
- la rencontre de Noël des commissaires et des cadres (10 décembre);
- et les frais de déplacement des commissaires (il y a parfois des difficultés à avoir les factures).

### A-19 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain souligne trois points.

Le changement de localisation du Pôle d'excellence en récréotourisme est complété. Il est maintenant situé chez M. Pierre Riel, sur le lac des 31-Milles. Le bail de location sera signé ces jours-ci.

Les négociations se poursuivent au sujet de la formation en mécanique de machines fixes.

Il a été désigné pour siéger sur deux comités de l'ADIGECS.

### A-20 Dépôt des procès-verbaux :

Pas de compte-rendu à déposer.

### A-21 Suites, rencontre Pierre Lavoie

M. Sylvain souligne que la conférence prononcée par M. Pierre Lavoie, lors de l'accueil du personnel du 24 août a eu beaucoup d'impact et que des retombées sont à attendre au cours de l'année scolaire.

### A-22 RÉSOLUTION 2011-CC-142

**Appui de la candidature de Mme  
Isabelle Martin**

CONSIDÉRANT la lettre de recommandation du directeur général, M. Harold Sylvain, en date du 30 août 2011;

CONSIDÉRANT les nombreuses implications de Mme Isabelle Martin dans plusieurs dossiers relatifs au développement de la culture dans la Vallée de la Gatineau;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin :

- d'appuyer la candidature de Mme Isabelle Martin au Gala d'excellence des Culturiades 2011;
- et d'envoyer copie de la présente résolution au Conseil régional de la culture de l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 31 août 2011

### B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

#### B-1 Plan d'effectifs EHDAA 2011-2012

M. Roy dépose le plan d'effectifs.

#### B-2 Accueil du nouveau personnel :

- Vallée-de-la-Gatineau
- Pontiac

M. Roy annonce que les activités d'accueil du nouveau personnel auront lieu le 21 et le 27 septembre, respectivement à Maniwaki et à Fort-Coulonge, à compter de 16 h 15.

#### B-3 a) RÉSOLUTION 2011-CC-143 Formation des comités 2011-2012

CONSIDÉRANT que la responsabilité du conseil des commissaires est d'administrer la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires doit donc prendre des décisions sur différents dossiers soumis par les administrateurs de la commission scolaire (orientations et priorités de la commission scolaire, politiques éducatives et administratives, planification stratégique, plan de répartition des immeubles, répartition équitable des ressources humaines, matérielles et financières entre les écoles et les centres de formation générale et professionnelle, politique de transport scolaire, etc.);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que le conseil des commissaires mandate les comités suivants afin d'analyser ces dossiers en profondeur avant l'adoption officielle par le conseil des commissaires.

#### COMPOSITION DES DIFFÉRENTS COMITÉS 2011-2012

Comité de l'administration générale	Comité des ressources éducatives
Diane Nault Bernard Caron Jacques Masseur Daniel Moreau Chantal Tremblay Denise Miron Marion Chantal Lamarche Harold Sylvain (directeur général)	Diane Nault Janique Lachapelle Guylaine Marcil Annette Dumouchel Marise Veilleux Chantal Lamarche Chantal Tremblay Commissaire parent Stéphane Rondeau (directeur du service)
Comité des ressources humaines et secrétariat général	Comité de vérification
Diane Nault Annette Dumouchel Jacques Pilon Charles Langevin Madeleine Aumond Janique Lachapelle Chantal Tremblay André J. Roy (directeur du service)	Diane Nault Éric Éthier Charles Langevin Jacques Pilon Denise Miron Marion Annette Dumouchel Daniel Moreau Manon Riel (directrice du service)



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 31 août 2011

**(RÉSOLUTION 2011-CC-143) suite**

**Comité des ressources matérielles**

Diane Nault  
Éric Éthier  
Jacques Masseau  
Charles Langevin  
Jacques Pilon  
Chantal Lamarche  
Damien Lafrenière  
*Charles Pétrin (responsable du service)*

**Comité de gouvernance et  
d'éthique**

Diane Nault  
Denise Miron Marion  
Marise Veilleux  
Damien Lafrenière  
Janique Lachapelle  
*Harold Sylvain (directeur général)*

**Comité de l'ordre du mérite scolaire**

Denise Miron Marion  
Guylaine Marcil  
Jacques Masseau  
Daniel Moreau  
Diane Nault

**Comité d'évaluation du directeur  
général**

Diane Nault  
Jacques Masseau  
Daniel Moreau  
Damien Lafrenière  
Guylaine Marcil  
Denise Miron Marion

**Comité de révision**

Diane Nault  
Commissaire du quartier concerné  
Commissaire parent concerné  
*André J. Roy (secrétaire général)*  
*Harold Sylvain (directeur général)*  
*Personne-ressource (sur invitation)*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 2011-CC-144      Conseil général**

**CONSIDÉRANT** que la présidente, madame Diane Nault, siège d'office au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

**CONSIDÉRANT** la résolution 2007-CC-164 relativement à la nomination d'un substitut au niveau du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Diane Nault que le commissaire monsieur Daniel Moreau soit nommé substitut au niveau du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**b) RÉSOLUTION 2011-CC-145      Comité consultatif de transport**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Chantal Lamarche que les commissaires mesdames Annette Dumouchel et Marise Veilleux soient nommées au comité consultatif du transport 2011-2012.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 31 août 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-145) suite

**Comité consultatif du transport**

Annette Dumouchel  
Marise Veilleux  
*Jean-Marc Tassé (représentant du comité de parents)*  
*Lorraine Meilleur (directrice d'établissement)*  
*Richard Leblanc (directeur du service)*  
*Derek Ardis (agent d'administration au transport scolaire)*  
*Harold Sylvain (directeur général)*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**B-4 RÉSOLUTION 2011-CC-146 Règlement modifiant le règlement relatif  
à l'article 169 de la Loi sur l'instruction  
publique**

CONSIDÉRANT l'adoption annuelle du règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT l'étendue du territoire et afin de s'assurer d'obtenir le quorum lors de situation particulière (tempête, maladie ou autres)

CONSIDÉRANT le règlement existant relatif à l'article 169 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT l'adoption, le mercredi 29 juin 2011, de la résolution 2011-CC-110, portant sur le projet de règlement modifiant le règlement relatif à l'article 169 de la *Loi sur l'instruction publique*

CONSIDÉRANT que les avis publics requis ont été publiés ;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Bernard Caron d'approuver le règlement relatif à l'article 169 de la *Loi sur l'instruction publique* abrogeant ainsi la résolution 2010 CC-148 concernant ce règlement, pour le remplacer par le texte suivant :

*Lors de séances ordinaires du conseil, la présidence peut accepter qu'un commissaire qui en fait préalablement la demande au secrétaire général, puisse assister à la rencontre du conseil par des moyens qui permettent à la personne d'être en communication immédiate avec le conseil et qui permettent à la présidence d'identifier le ou la commissaire. Ces moyens peuvent être la visioconférence et le téléphone.*

*Cependant, la présidence et la direction générale doivent être physiquement présentes au lieu fixé pour cette séance.*

Et de procéder aux avis publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 31 août 2011

**B-5 Le recrutement des enseignants**

M. Roy dépose le document.

**C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES**

**C-1 Allo Prof**

M. Rondeau présente le programme.

**C-2 François Le Roi : projet de lettre**

M. Rondeau présente ce projet de lettre qui sera envoyé à M. François Clément au cours des prochains jours.

**C-3 Convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ) : schéma**

M. Rondeau présente le schéma.

**C-4 Bulletins scolaires et message aux parents**

M. Rondeau présente le modèle de communications aux parents, ainsi que le message du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Il répond aux questions du commissaire monsieur Bernard Caron.

*(Pause, de 20 h 30 à 20 h 45)*

**D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**D-1 Fluctuation de la clientèle scolaire**

M. Leblanc informe les commissaires sur les fluctuations de la clientèle scolaire. Les données disponibles montrent une légère baisse cette année, comparativement à l'an dernier, de l'ordre de 43 élèves. À la rentrée des classes, cette année, il y avait 2 786 élèves au préscolaire, primaire et secondaire, contre 2 829 en 2010-2011. La diminution est surtout attribuable au secteur préscolaire (maternelle 5 ans). À ce niveau, on comptait 6 élèves de moins au Rucher, 18 élèves de moins au Cœur-de-la-Gatineau et 25 élèves de moins à Pontiac Primaire. Certains établissements s'en sont mieux tirés que d'autres. Ainsi, l'école secondaire Sieur-de-Coulonge (Fort-Coulonge) a enregistré une hausse globale de 31 élèves. À l'opposé, certains établissements ont connu des baisses assez fortes, par exemple Pontiac Primaire, avec 32 élèves de moins, aux niveaux préscolaire et primaire. Ces chiffres sont fondés sur les données disponibles à la rentrée. Le décompte officiel, celui qui servira à fixer le financement de la commission scolaire, aura lieu le 30 septembre.

M. Leblanc répond aux questions des commissaires monsieur Damien Lafrenière et madame Guylaine Marcil. Il va vérifier l'impact de la hausse de clientèle, à Sieur-de-Coulonge, sur le nombre de groupes.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 31 août 2011

**D-2 Lac-à-l'épaule**

Le lac-à-l'épaule devrait se dérouler sur deux jours, un samedi et un dimanche. Une des activités portera sur les médias sociaux et deux formateurs potentiels ont été approchés. Une proposition de dates, en janvier ou en février 2012, sera faite aux commissaires par la présidente.

M. Leblanc profite de l'occasion pour faire connaître certains trucs d'utilisation des équipements informatiques, lors de rencontres de ce genre. Ainsi, au lieu d'actionner du doigt la roulette de la souris, les commissaires pourraient cliquer sur la flèche située au bas de la bande déroulante qui se trouve à la droite de l'écran, ce qui est à la fois plus rapide et plus silencieux.

**E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**E-1 RÉSOLUTION 2011-CC-147      Registre des chèques**

**CONSIDÉRANT** la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire vérificatrice, madame Diane Nault;

**CONSIDÉRANT** que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Diane Nault que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 22 juin, 6 juillet, 7 juillet et 9 août 2011 soient adoptés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**E-2 Échéancier des états financiers du 30 juin 2011**

Mme Riel souligne le nouvel échéancier des états financiers, soit le 30 septembre, au lieu du 31 octobre.

**E-3 a) RÉSOLUTION 2011-CC-148      Ajout d'une signataire des effets bancaires - établissement Le Rucher**

**CONSIDÉRANT** le changement de personnel :

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Janique Lachapelle d'autoriser l'ajout d'une signataire des effets bancaires et que la personne suivante soit autorisée à signer les chèques et les effets bancaires pour l'établissement Le Rucher et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ETABLISSEMENT	SIGNATAIRE
Le Rucher	Nathalie Lacroix

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 31 août 2011

**b) RÉSOLUTION 2011-CC-149 Ajout d'une signataire des effets  
bancaires - Cœur-de-la-Gatineau**

**CONSIDÉRANT** le changement de personnel;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Janique Lachapelle d'autoriser l'ajout d'une signataire des effets bancaires et que la personne suivante soit autorisée à signer les chèques et les effets bancaires pour l'établissement le Cœur-de-la-Gatineau et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ETABLISSEMENT	SIGNATAIRE
Cœur de la Gatineau, Gracefield	Manon Joly

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**E-4 Taxes scolaires 2011-2012**

Les comptes de taxes ont été mis à la poste le 10 août dernier.

**F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**F-1 Suivi des travaux été 2011**

M. Pétrin présente la liste des projets et note qu'il n'y a pas eu de problématiques majeures cet été.

**F-2 Politique location de salle**

M. Pétrin présente la politique actuelle et souligne qu'il est temps de la modifier ou de la réviser. La présidente madame Diane Nault propose que le comité des ressources matérielles se réunisse pour en discuter.

**F-3 Entente stationnement Caisse populaire de Fort-Coulonge au Centre Pontiac**

M. Pétrin explique que la Caisse souhaite aménager dix espaces de stationnement sur la propriété du centre Pontiac, à un endroit vacant. L'entente serait d'une durée de trois ans. Le prêt de terrain pourrait être gratuit ou faire l'objet d'une location, comme ce qui se fait présentement sur une autre parcelle de la même propriété. Il répond aux questions des commissaires mesdames Denise Miron Marion, Annette Dumouchel et Guylaine Marcil et monsieur Damien Lafrenière. La question sera soumise au comité des ressources matérielles.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 31 août 2011

**F-4 Droit d'accès municipalité de Fort-Coulonge à l'école Poupore**

M. Pétrin fait un suivi sur ce dossier qui concerne un droit de servitude pour une tuyauterie municipale. Il a reçu une description physique des travaux envisagés et M. Roy a suggéré que l'acte notarié déclare formellement que la commission scolaire demeure propriétaire du terrain.

**F-5 Vente terrain Bois-Franc**

M. Pétrin a reçu une communication du ministère au niveau de la demande d'approbation qui lui avait été adressée. M. Roy suggère que les documents nécessaires fassent mention que les garanties légales ne soient pas applicables.

**RÉSOLUTION 2011-CC-150                      Projet de vente d'un terrain à Bois-Franc**

**CONSIDÉRANT** que la CSHBO possède, dans la municipalité de Bois-Franc, un terrain où se trouvait autrefois une école de rang;

**CONSIDÉRANT** que l'école de rang en question est abandonnée depuis des années et que le terrain n'a plus d'utilité pour la commission scolaire;

**CONSIDÉRANT** que la famille Pilon, représentée par Mme Suzanne Pilon, possède toujours des propriétés autour de ce terrain et souhaite le reprendre;

**CONSIDÉRANT** que le conseil des commissaires est en accord avec une telle vente et considère qu'elle devrait se faire à un coût symbolique;

**CONSIDÉRANT** que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a fait savoir qu'il donnait son approbation à une telle transaction;

**CONSIDÉRANT** que tous les frais d'acquisition seront à la charge de Mme Pilon;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Daniel Moreau :

- d'accepter la vente du terrain en question, à Mme Pilon, à un coût symbolique (1 \$), sans garanties légales;
- et de mandater la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, de signer tous les documents nécessaires à cette fin, pour et au nom de la commission scolaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**G- AUTRES**

**G-1 Questions des commissaires**

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière signale qu'il y a une grosse bosse à l'entrée du stationnement des autobus, à l'école de Gracefield. Il faudrait vérifier à qui appartient le terrain et voir s'il est possible d'enlever cette bosse, à moins qu'elle ne constitue un dispositif de ralentissement de la circulation, auquel cas il faudrait que la signalisation soit plus adéquate. M. Pétrin va faire un suivi dans ce dossier.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 31 août 2011

La commissaire madame Chantal Lamarche indique que l'entrée de la rue de la Polyvalente, près du siège de la MRC, est parfois encombrée et que cela peut être problématique au niveau du passage des véhicules d'urgence. M. Pétrin fera un suivi sur cette question.

La commissaire madame Chantal Lamarche souligne que les parents se sont montrés intéressés par la parution du feuillet «La CSHBO en quelques mots» et ont posé plusieurs questions à ce sujet lors du Salon de la rentrée, à Gracefield, il y a quelques jours. Au même moment, le cahier des loisirs de la MRC a été rendu public. La section consacrée aux activités parascolaires était peu remplie et MM. Sylvain et Millar feront un suivi pour s'assurer que la prochaine édition soit plus consistante à cet égard.

La commissaire madame Chantal Lamarche note qu'à la fin juin, à l'école de Cayamant, il n'y avait pas assez d'inscriptions, alors, pour justifier la création d'une maternelle. Certains parents ont lancé une pétition pour demander la création de la maternelle et celle-ci a recueilli près de 200 signatures. Depuis lors, toutefois, le nombre d'élèves inscrits a été rehaussé, suffisamment pour permettre le lancement de la maternelle.

Le commissaire monsieur Charles Langevin aimerait savoir où en est rendu le dossier de la biomasse à la Cité étudiante. M. Pétrin dresse un état de la situation et explique que les principales pièces d'équipement (c'est-à-dire les bouilloires) seront livrés à la fin octobre ou au début novembre, tant pour la Cité étudiante que pour Sieur-de-Coulonge. D'ici là, les travaux porteront sur les aménagements accessoires, tels que les silos et les stations de déchargement.

Le commissaire monsieur Charles Langevin demande si le stationnement de la Cité étudiante sera asphalté jusqu'à la rue dans l'hypothèse où l'auditorium est retenu pour le projet de salle de spectacle. M. Sylvain explique qu'il faut attendre de voir la position que prendra la MRC.

Le commissaire monsieur Bernard Caron demande des éclaircissements au niveau de la situation de Mme Sylvie Grégoire. Un suivi sera fait sur cette question, par MM. Sylvain et Roy.

La présidente madame Diane Nault ajoute que la commissaire madame Marise Veilleux lui a fait part d'une situation problématique à l'académie Sacré-Cœur. Le feu de circulation en face de l'école n'est pas respecté, pas plus que les interdictions de stationnement qui sont affichées autour du bâtiment. Il est nécessaire de faire des approches auprès du ministère des Transports et de la Sécurité du Québec à ce niveau. M. Pétrin et M. Leblanc feront un suivi.

Le commissaire monsieur Éric Éthier souligne que la clôture qui entoure le stationnement des autobus, à Gracefield, est croche et qu'il y aurait lieu de faire des efforts pour la redresser. M. Pétrin mentionne qu'il est au courant de la situation et que, selon les disponibilités, d'autres parties de la clôture seront redressées.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 31 août 2011

L'éclairage est déficient à l'entrée de l'école de Gracefield, selon le commissaire monsieur Éric Éthier. M. Pétrin fera un suivi, afin de définir les antécédents dans ce dossier.

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière demande des informations au niveau de la politique de couverture des assurances de la commission scolaire. Des réponses sont fournies quant à nos couvertures d'assurance.

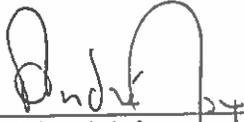
La présidente madame Diane Nault annonce qu'à cause de problèmes d'horaire, de sa part et de la part de M. Sylvain, la rencontre qui devait avoir lieu le mercredi 28 septembre devra être déplacée au mardi 27 septembre. Le lieu restera le même, soit la salle des Hauts-Bois de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge (Fort-Coulonge). Une démarche sera faite à cet effet.

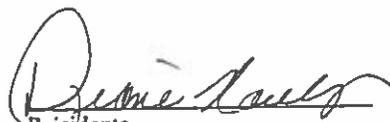
**G-2**    **RÉSOLUTION 2011-CC-151**                      **Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Prochaine assemblée : le mardi 27 septembre 2011, à Fort-Coulonge*

  
\_\_\_\_\_  
Secrétaire général

  
\_\_\_\_\_  
Présidente



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mardi 27 septembre 2011

CANADA  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mardi 27 septembre, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute (Mansfield).

Sont présents à cette assemblée mesdames Marise Veilleux, Denise Miron Marion, Janique Lachapelle, Chantal Tremblay, Annette Dumouchel, Guylaine Marcil et Madeleine Aumond et messieurs Charles Langevin et Daniel Moreau, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : madame Diane Nault et messieurs Jacques Pilon, Jacques Masseau, Éric Éthier, Bernard Caron et Damien Lafrenière

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques, de l'organisation et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. André J. Roy,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

En l'absence de la présidente madame Diane Nault, le vice-président monsieur Daniel Moreau ouvre l'assemblée et demande une suspension de quelques minutes.

*(Les commissaires madame Madeleine Aumond et monsieur Charles Langevin se joignent à la rencontre à 19 h 05.)*

Le vice-président monsieur Daniel Moreau ouvre l'assemblée de nouveau et souligne qu'il s'agit d'une assemblée extraordinaire et qu'il n'est donc pas possible d'ajouter de nouveaux points à l'ordre du jour.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mardi 27 septembre 2011

### RÉSOLUTION 2011-CC-152      **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté.

#### A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2011-08-31  
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Huit clos sur la gestion des plaintes
- 6- Rapport du protecteur de l'élève
- 7- Plan de promotion du rôle des commissaires / site Internet
- 8- Date du lac-à-l'épaule
- 9- Dossier / Maison de la culture Vallée-de-la-Gatineau
- 10- Entente avec la municipalité de Grand-Remous
- 11- Don d'un portable à l'AHJV - Togo (suivi)
- 12- Rapport d'informations de la présidente
- 13- Rapport d'informations du directeur général
- 14- Dépôt des procès-verbaux :
  - a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 16 août 2011

#### B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Démissions
- 2- Historique des invalidités 2010-2011
- 3- Rapport sur le Programme d'aide aux employés (PAE)
- 4- Historique des tolérances d'engagement
- 5- Nomination d'un responsable de l'accès à l'information

#### C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Comité consultatif des services aux EHDAA – recrutement de parents : information
- 2- Dépôt du compte rendu du comité de coordination pédagogique du 17 août 2011

#### D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Lac à l'épaule
- 2- Transport par berline pour l'année scolaire 2011-2012
- 3- Allocation aux parents pour l'année scolaire 2011-2012

#### E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1- Registre des chèques



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mardi 27 septembre 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-152) suite

**F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 1- Appel d'offres déneigement et sablage
- 2- Autorisation d'utilisation d'un terrain à la CÉHG pour la construction d'un terrain de soccer
- 3- Autorisation de signature des formulaires du MDDEP pour l'installation de la biomasse à Sieur-de-Coulonge et la Cité étudiante.
- 4- Location d'une voiture

**G) AUTRES**

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-2A) RÉSOLUTION 2011-CC-153**

**Dispense de lecture et adoption du  
procès-verbal de l'assemblée du  
conseil des commissaires du 31 août  
2011**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Chantal Tremblay que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 31 août 2011 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une correction au point D-1 (précisions ajoutées sur les laminages).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-2B) Suivis**

Le vice-président monsieur Daniel Moreau fait des suivis sur certains points :

- page 805, point A-2-b (rue Moncion) – M. Pétrin a rencontré le directeur général de la Ville de Maniwaki, M. Daniel Mayrand, et le projet est présentement au point mort;
- page 806, pour A-3-b (intervention de Mme Sylvie Grégoire) – un courriel a été envoyé pour faire un suivi;
- page 807, point A-8 (demande de révision) – une lettre a été envoyée à Mme Terry Adam;
- page 807, point A-11 (laminés) – la commissaire madame Marise Veilleux demande que le procès-verbal donnent plus de détails sur la pose des laminés;
- page 809, point A-19 (PERO) – les documents ont été signés concernant le nouveau site du Pôle d'excellence en récréotourisme en Outaouais;
- page 813, point C-2 (M. François Clément) – la lettre a été envoyée;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mardi 27 septembre 2011

- page 815, point F-2 (politique de location de salles) – le comité des ressources matérielles se rencontrera le 5 octobre et le point F-3 (stationnement au centre Pontiac) sera aussi discuté à cette occasion;
- page 816, point F-4 (droit d'accès) – M. Pétrin et M. Roy ont fait le suivi;
- page 816, point G-1 (dos d'âne) – le dos d'âne, à l'entrée du stationnement des autobus de l'école de Gracefield, est situé sur le terrain de la municipalité et un panneau de signalisation a été installé;
- page 817, point G-1 (entrée de la rue de la Polyvalente) – une relance sera faite auprès de la MRC afin de connaître leur volonté dans le cadre du projet conjoint de stationnement;
- page 817, point G-1 (cahier des loisirs) – le suivi a été fait;
- page 817, point G-1 (problème de circulation à l'académie Sacré-Cœur) – M. Pétrin discute de cette question avec le ministère du Transport et M. Leblanc fait de même avec la Sûreté du Québec; la commissaire madame Marise Veilleux précise que le problème provient surtout du fait que les gens stationnent leurs véhicules trop près du passage piétonnier et que cela crée une situation dangereuse;
- page 818, point G-1 (éclairage déficient à l'entrée de l'école de Gracefield) – M. Pétrin explique que trois lumières ne fonctionnaient plus à cet endroit et qu'elles ont été remplacées.

### A-3 Parole au public

Le public ne pose pas de questions.

### A-4 Correspondance

M. Roy répond aux questions de la commissaire madame Chantal Tremblay, relativement aux pièces de correspondance cc-6 et cc-8 (demandes d'accès à l'information).

### A-5 RÉSOLUTION 2011-CC-154 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de discuter du point A-5 (gestion des plaintes) en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2011-CC-155 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### A-6 Rapport du protecteur de l'élève

Le rapport du protecteur de l'élève est déposé.

### A-7 Plan de promotion du rôle des commissaires / site Internet

Le sujet est reporté à la séance du mois d'octobre.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mardi 27 septembre 2011

**A-8 Date du lac-à-l'épaule**

Le lac-à l'épaule, cette année, aura lieu les 4 et 5 février 2012. L'endroit reste encore à définir.

**A-9 Dossier / Maison de la culture Vallée-de-la-Gatineau**

Le commissaire monsieur Daniel Moreau note que le projet de rénover l'auditorium de la Cité étudiante et de la transformer en salle régionale de spectacles a été accepté par la Maison de la culture et la MRC. Le projet est présentement en marche.

**A-10 RÉSOLUTION 2011-CC-156**

**Offrir un service de garde en milieu scolaire pour l'année 2011-2012 aux élèves de Grand-Remous**

**CONSIDÉRANT** la demande de la municipalité de maintenir un service de garde à l'école Sacré-Cœur, de Grand-Remous;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité assumera le déficit si le bilan financier de l'année 2011-2012 en présente un;

**CONSIDÉRANT** que les deux parties travailleront en cogestion pour les finances de la garderie;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Marise Veilleux de mandater la présidente, madame Diane Nault, et le directeur général, monsieur Harold Sylvain, de signer une entente à cet effet avec la municipalité de Grand-Remous.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-11 Don d'un portable à l'AHJV - Togo (suivi)**

Les commissaires prennent connaissance de ce message de Mme Marie-Luce Legault, confirmant l'arrivée du portable qui avait été offert par la CSHBO à l'Association des jeunes volontaires du Togo.

**A-12 Rapport d'informations de la présidente**

En l'absence de la présidente madame Diane Nault, le vice-président monsieur Daniel Moreau dépose le rapport mensuel.

**A-13 Rapport d'informations du directeur général**

M. Sylvain souligne que, suite à la conférence donnée par M. Pierre Lavoie à l'ensemble du personnel le 24 août dernier, une conférence régionale a été mise sur pied pour les cinq commissions scolaires de l'Outaouais, le 3 octobre, à la polyvalente Nicolas-Gatineau. Deux circuits d'autobus seront mis sur pied pour amener nos représentants.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mardi 27 septembre 2011

### A-14 Dépôt des procès-verbaux :

#### a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 16 août 2011

Le compte-rendu est déposé.

### A-21 Suites, rencontre Pierre Lavoie

M. Sylvain souligne que la conférence prononcée par M. Pierre Lavoie, lors de l'accueil du personnel du 24 août a eu beaucoup d'impact et que des retombées sont à attendre au cours de l'année scolaire.

### B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECÉTIARIAT GÉNÉRAL

#### B-1 RÉSOLUTION 2011-CC-157 Démissions

CONSIDÉRANT le départ des personnes suivantes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion de prendre acte des démissions des personnes :

Noms	Fonction	Remplacé par
Brigitte Rousseau	Orthophoniste	-
Jonathan Tarakdjian	Enseignant musique Primaire Pontiac	Guyanne Caron
Daniel Sanchez	Enseignant math/science	Nabil Kaouadji
Normand Mercier	Enseignant éd. phys. primaire Pontiac	Julie Goguen

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### B-2 Historique des invalidités 2010

M. Roy présente le document

#### B-3 Rapport sur le Programme d'aide aux employés (PAE)

Le rapport est déposé.

#### B-4 Historique des tolérances d'engagement

M. Roy dépose le document et répond aux questions de la commissaire madame Chantal Lamarche. La commissaire madame Chantal Tremblay souligne que, l'an prochain, il conviendrait de faire une campagne de promotion de la profession d'enseignant lors de la Journée mondiale des enseignants et enseignantes (5 octobre).

#### B-5 RÉSOLUTION 2011-CC-158 Désignation à la fonction de responsable de l'accès à l'information

CONSIDÉRANT que l'article 8 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* permet à un organisme public de désigner un responsable de l'accès;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mardi 27 septembre 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-158) suite

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais considère que Me André J. Roy, directeur des ressources humaines et secrétaire général, est la personne toute désignée afin d'assumer toutes les obligations qui découlent de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marielle Roy que M. André J. Roy soit désigné à la fonction de responsable de l'accès aux documents des organismes publics et de la protection des renseignements personnels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

C-1 **Comité consultatif des services aux EHDAA – recrutement de parents : information**

M. Rondeau présente la lettre et précise qu'elle a été envoyée aux personnes concernées la semaine dernière.

C-2 **Dépôt du compte rendu du comité de coordination pédagogique du 17 août 2011**

Dépôt.

*(Les commissaires décident de ne pas prendre la pause prévue à ce point de l'ordre du jour)*

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

D-1 **Lac à l'épaule**

M. Leblanc explique que la première journée du lac-à-l'épaule sera consacrée au thème des médias sociaux. Le formateur sera M. François Grenon et sa présentation s'intitulera «Comment gérer l'intégration des médias sociaux». Le contenu de la seconde journée reste à définir.

D-2 **RÉSOLUTION 2011-CC-159      Transport par berlines pour l'année scolaire 2011-2012**

CONSIDÉRANT les besoins spécifiques du transport scolaire;

CONSIDÉRANT la durée des circuits d'autobus, la nature des chemins, des horaires des écoles, la localisation et les besoins de certains élèves;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel de renouveler les contrats de transport par berlines pour l'année 2011-2012 (voir liste en annexe) pour un (1) an, avec une indexation de 1,78 % pour un maximum de 180 jours de transport.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mardi 27 septembre 2011

Numéro de résolution  
ou annotation

(RÉSOLUTION 2011-CC-159) suite

Numéro du contrat	Numéro du véhicule	Transporteur	Montant de départ par jour	Coût \$/km
9	135-1	Transport Bernard Lacroix inc.	18,40 \$	1,13 \$
	135-2		18,40 \$	
	135-3		18,40 \$	
	135-4		18,40 \$	
100	100-1	Transport A. Heafey inc.	18,40 \$	1,13 \$
	100-2		18,40 \$	
507	10	Autobus Lasalle ltée	55,21 \$	1,13 \$
116	116	Diane Charron	54,04 \$	1,10 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-3 RÉSOLUTION 2011-CC-160 Allocation aux parents pour l'année scolaire 2011-2012**

CONSIDÉRANT les besoins particuliers de certains élèves;

CONSIDÉRANT que les élèves demeurent à l'extérieur des circuits d'autobus;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle d'autoriser le versement d'allocations aux parents pour l'année scolaire 2011-2012 selon la liste annexée.

NOM ET PRÉNOM	ALLOCATION	RAISON
Joseph Lacroix	1 000\$ / année	Élève hors circuit
Thérèse Dubeau	500\$ / année	Cas particulier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**E-1 RÉSOLUTION 2011-CC-161 Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectuée la commissaire Madame Madeleine Aumond;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 23 août et du 8 septembre 2011 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suite à sa vérification, la commissaire madame Madeleine Aumond souligne que, si les règles relatives aux frais de déplacement, ne sont pas respectées à l'avenir par les commissaires, elle sera obligée de référer les cas au comité d'éthique. Elle demande aussi que cette mention soit notée au procès-verbal.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mardi 27 septembre 2011

### F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

#### F-1 Appel d'offres déneigement et sablage

- a) **RÉSOLUTION 2011-CC-162** **Contrat de déneigement et sablage  
2011-2014 - école Ste-Marie - Otter  
Lake**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 14 septembre dernier pour le déneigement et le sablage et dont l'ouverture a eu lieu le 27 septembre, à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation du coordonnateur des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marielle Roy d'octroyer la soumission pour l'école Ste-Marie (Otter Lake) à Lee C. Desabrais au montant de 2 475,00 \$ (taxes exclues).

TABLEAU COMPARATIF

Nom	Prix (taxes exclues)
Lee C. Desabrais	2 475,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) **RÉSOLUTION 2011-CC-163** **Contrat de déneigement et sablage  
2011-2014 - école Ste-Anne -  
Grand-Calumet**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 14 septembre dernier pour le déneigement et le sablage et dont l'ouverture a eu lieu le 27 septembre à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation du coordonnateur des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Daniel Moreau de rejeter les soumissions reçues pour l'école Ste-Anne et de procéder à un deuxième appel d'offres.

TABLEAU COMPARATIF

Nom	Prix taxes exclues
Gaétan Dumouchel	12 975,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) **RÉSOLUTION 2011-CC-164** **Contrat de déneigement et sablage  
2011-2014 - écoles Poupore et St-  
Pierre - Fort-Coulonge**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 14 septembre dernier pour le déneigement et le sablage et dont l'ouverture a eu lieu le 27 septembre à 14 h;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mardi 27 septembre 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-164) suite

CONSIDÉRANT la recommandation du coordonnateur des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'octroyer la soumission pour les écoles Poupore et St-Pierre à Daniel et Jacques Bélaïr, au montant de 5 500,00 \$ (taxes exclues).

TABLEAU COMPARATIF

Nom	Prix taxes exclues
Daniel et Jacques Bélaïr	5 500,00 \$
Patrick Bertrand	7 500,00 \$
Louis Boucher	11 500,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- d) RÉSOLUTION 2011-CC-165 **Contrat de déneigement et sablage 2011-2014 - centre Pontiac - Fort-Coulonge**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 14 septembre dernier pour le déneigement et le sablage et dont l'ouverture a eu lieu le 27 septembre à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation du coordonnateur des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'octroyer la soumission pour le centre Pontiac à Entreprise R. Soucie, au montant de 2 950,00 \$ (taxes exclues).

TABLEAU COMPARATIF

Nom	Prix taxes exclues
Entreprise R. Soucie	2 950,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- e) RÉSOLUTION 2011-CC-166 **Contrat de déneigement et sablage 2011-2014 - école Sieur-de-Coulonge - Mansfield**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 14 septembre dernier pour le déneigement et le sablage et dont l'ouverture a eu lieu le 27 septembre à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation du coordonnateur des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'octroyer la soumission pour l'école Sieur-de-Coulonge à Daniel et Jacques Bélaïr au montant de 8 500,00 \$ (taxes exclues).



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mardi 27 septembre 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-166) suite

TABLEAU COMPARATIF

Nom	Prix taxes exclues
Daniel et Jacques Bélair	8 500,00 \$
Patrick Bertrand	13 500,00 \$
Louis Boucher	16 000,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- f) RÉSOLUTION 2011-CC-167      **Contrat de déneigement et sablage  
2011-2014 - école Notre-Dame-du-  
Sacré-Cœur - Isle-aux-Allumettes**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 14 septembre dernier pour le déneigement et le sablage et dont l'ouverture a eu lieu le 27 septembre à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation du coordonnateur des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'octroyer la soumission pour l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur à Art Fleming & Sons Ent. Ltd au montant de 5 500,00 \$ (taxes exclues).

TABLEAU COMPARATIF

Nom	Prix taxes exclues
Art Fleming & Sons Ent. Ltd	5 500,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- g) RÉSOLUTION 2011-CC-168      **Contrat de déneigement et sablage  
2011-2014 - école Reine-Perreault -  
Blue Sea**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 14 septembre dernier pour le déneigement et le sablage et dont l'ouverture a eu lieu le 27 septembre à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation du coordonnateur des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay d'octroyer la soumission pour l'école Reine-Perreault à Carrière Clément Tremblay et fils au montant de 1 823,42 \$ (taxes exclues).

TABLEAU COMPARATIF

Nom	Prix taxes exclues
Carrière Clément Tremblay et fils	1 823,42 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mardi 27 septembre 2011

- h) RÉSOLUTION 2011-CC-169      Contrat de déneigement et sablage 2011-2014 - école St-Nom-de-Marie - Lac-Ste-Marie**

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public du 14 septembre dernier pour le déneigement et le sablage et dont l'ouverture a eu lieu le 27 septembre à 14 h;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du coordonnateur des ressources matérielles;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Chantal Tremblay d'octroyer la soumission pour l'école St-Nom-de-Marie à Paysagiste Bruno Léveillé au montant de 3 500,00 \$ (taxes exclues).

TABLEAU COMPARATIF

Nom	Prix taxes exclues
Paysagiste Bruno Léveillé	3 500,00 \$
Construction Alie 2003	4 950,00 \$
Stéphane Bertrand	5 975,00 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- i) RÉSOLUTION 2011-CC-170      Contrat de déneigement et sablage 2011-2014 - école Ste-Thérèse - Cayamant**

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public du 14 septembre dernier pour le déneigement et le sablage et dont l'ouverture a eu lieu le 27 septembre à 14 h;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du coordonnateur des ressources matérielles;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'octroyer la soumission pour l'école Ste-Thérèse à M. Fernand Brousseau au montant de 4 400,00 \$ (taxes exclues).

TABLEAU COMPARATIF

Nom	Prix taxes exclues
Fernand Brousseau	4 400,00 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- j) RÉSOLUTION 2011-CC-171      Contrat de déneigement et sablage 2011-2014 - école Notre-Dame-de-Grâces - Bouchette**

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public du 14 septembre dernier pour le déneigement et le sablage et dont l'ouverture a eu lieu le 27 septembre à 14 h;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du coordonnateur des ressources matérielles;



Numéro de résolution  
ou annulation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mardi 27 septembre 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-171) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'octroyer la soumission pour l'école Notre-Dame-de-Grâces à 9019-6205 Québec inc, Rolland Patry, au montant de 800,00 \$ (taxes exclues).

TABLEAU COMPARATIF

Nom	Prix taxes exclues
9010-6205 Québec inc, Rolland Patry	800,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- k) RÉSOLUTION 2011-CC-172      **Contrat de déneigement et sablage  
2011-2014 - école Couvent Christ-Roi  
- Maniwaki**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 14 septembre dernier pour le déneigement et le sablage et dont l'ouverture a eu lieu le 27 septembre à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation du coordonnateur des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'octroyer la soumission pour l'école Couvent Christ-Roi à Excavations Scullion inc au montant de 2 231,82 \$ (taxes exclues).

TABLEAU COMPARATIF

Nom	Prix taxes exclues
Excavations Scullion inc	2 231,81 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- l) RÉSOLUTION 2011-CC-173      **Contrat de déneigement et sablage  
2011-2014 - école Sacré-Cœur -  
Grand-Remous**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 14 septembre dernier pour le déneigement et le sablage et dont l'ouverture a eu lieu le 27 septembre à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation du coordonnateur des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par le/la commissaire madame Janique Lachapelle d'octroyer la soumission pour l'école Sacré-Coeur à Éric St-Amour au montant de 3 700,00 \$ (taxes exclues).

TABLEAU COMPARATIF

Nom	Prix taxes exclues
Éric St-Amour	3 700,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mardi 27 septembre 2011

**m) RÉSOLUTION 2011-CC-174 Contrat de déneigement et sablage 2011-2014 - école Sacré-Cœur - Gracefield**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 14 septembre dernier pour le déneigement et le sablage réalisé conjointement avec le Centre de Santé et de Services Sociaux de la Vallée-de-la-Gatineau (CSSSVG) et dont l'ouverture a eu lieu le 27 septembre à 10 h;

CONSIDÉRANT que la CSHBO paiera 30 % du contrat total, l'autre 70 % résiduel étant payé par la CSSSVG;

CONSIDÉRANT la recommandation du coordonnateur des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT que la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire est non-conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay d'octroyer la soumission pour l'école Sacré-Coeur à 9010-6205 Québec inc au montant de 9 780,00 \$ (taxes exclues).

TABLEAU COMPARATIF

Nom	Prix taxes exclues
Allan Carpentier	9 577,00 \$
9010-6205 Québec inc	9 780,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F-2 RÉSOLUTION 2011-CC-175 Autorisation d'utilisation d'un terrain à la CÉHG pour la construction d'un terrain de soccer**

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Maniwaki pour la construction et l'aménagement d'un terrain de soccer sur les terrains de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'autoriser la Ville de Maniwaki à procéder à l'aménagement et la construction d'un terrain de soccer sur les terrains de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau et d'autoriser monsieur Harold Sylvain, directeur général, et madame Diane Nault, présidente, à signer l'entente pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F-3 RÉSOLUTION 2011-CC-176 Autorisation de signature des formulaires du MDDEP pour l'installation de la biomasse à l'école Sieur-de-Coulonge et la Cité étudiante**

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer un représentant de la Commission scolaire pour la signature des documents d'autorisation auprès du Ministère du Développement durable, Environnement et Parc pour l'installation des chauffages à la biomasse.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mardi 27 septembre 2011

**(RÉSOLUTION 2011-CC-176) suite**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond d'autoriser le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer les documents de demande de certificat d'autorisation et de demande d'autorisation pour un projet industriel au ministre de l'environnement en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* pour et au nom de la Commission scolaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**F-4 Location d'une voiture**

M. Pétrin souligne que la commission scolaire peut maintenant louer un véhicule auprès d'un concessionnaire, conjointement avec le Centre de santé et de services sociaux de la Vallée de la Gatineau. L'entente, d'une durée d'un an, stipule un taux de 0,35 \$ le kilomètre. Le CSSSVG disposait déjà d'un véhicule de location à temps plein, mais la demande provenant de cet organisme n'était pas assez forte pour justifier un deuxième véhicule. Avec l'entente, la CSHBO et le CSSSVG pourront se partager la location de ce véhicule. M. Pétrin précise qu'il s'agit d'un projet-pilote qui peut entraîner des économies intéressantes.

**G- AUTRES**

**G-1 Questions des commissaires**

La commissaire madame Madeleine Aumond demande, suite au dépôt du bilan du Programme d'aide aux employé-e-s, s'il convient de faire un effort particulier pour améliorer les conditions de vie du personnel. M. Roy répond que les problèmes soulevés dans le bilan peuvent avoir de multiples sources et peuvent aussi être causés de même par des ennuis familiaux et autres.

La commissaire madame Marielle Roy signale qu'il y a des portes endommagées dans les salles de bain de l'école Sieur-de-Coulonge. M. Pétrin en prend note et souligne que ce problème est récurrent. De plus, le directeur, M. Denis Rossignol, est informé de cette situation.

La commissaire madame Marise Veilleux attire l'attention sur le fait que la première rencontre du comité de transport a été annulée et M. Leblanc répond que la rencontre en question devait faire l'étude d'un dossier particulier et que cette étude a été reportée à plus tard.

La commissaire madame Annette Dumouchel pose des questions sur le feu survenu à Sieur-de-Coulonge il y a quelques jours et demande s'il avait été causé par une guenille dans un seau. M. Pétrin répond que c'était bien le cas et que toutes les précautions ont été prises dans ce dossier.



Numéro de résolution  
ou annotation

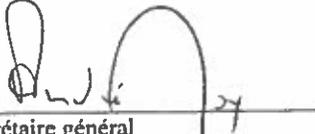
**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outapuais**  
Le mardi 27 septembre 2011

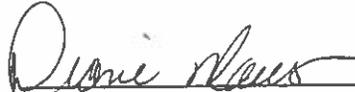
**G-2** RÉSOLUTION 2011-CC-177      Levée de l'assemblée

**IL EST PROPOSÉ** par le vice-président monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Prochaine assemblée : le mercredi 28 septembre 2011, à Fort-Coulonge*

  
Secrétaire général

  
Présidente



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 septembre 2011

CANADA  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 28 septembre 2011, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute (Mansfield).

Absences motivées : mesdames Marise Veilleux, Denise Miron Marion, Janique Lachapelle, Diane Nault, Chantal Tremblay, Annette Dumouchel, Guylaine Marcil et Madeleine Aumond et messieurs Damien Lafrenière, Charles Langevin, Éric Éthier, Bernard Caron, Jacques Masseau, Daniel Moreau et Jacques Pilon, tous commissaires, de même que madame Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Sont également absents de cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques, de l'organisation et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. André J. Roy,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

Faute de quorum, l'assemblée n'a pu se tenir.

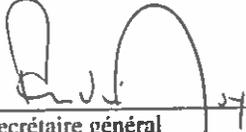


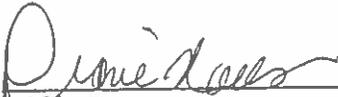
**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 septembre 2011

Numéro de résolution  
ou annotation

*Prochaine assemblée : le mercredi 26 octobre 2011, à Fort-Coulonge*

  
\_\_\_\_\_  
Secrétaire général

  
\_\_\_\_\_  
Présidente



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 octobre 2011

CANADA  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 26 octobre, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute (Mansfield).

Sont présents à cette assemblée mesdames Marise Veilleux, Diane Nault, Denise Miron Marion, Janique Lachapelle, Chantal Tremblay, Annette Dumouchel, Guylaine Marcil et Madeleine Aumond et messieurs Charles Langevin, Jacques Masseau, Éric Éthier, Bernard Caron, Damien Lafrenière et Jacques Pilon, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absence motivée : monsieur Daniel Moreau

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain, directeur général  
M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives  
M. Richard Leblanc, directeur du service des ressources technologiques, de l'organisation et du transport scolaire  
Mme Manon Riel, directrice du service des ressources financières  
M. Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles  
M. André J. Roy, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général  
M. Charles Millar, coordonnateur du service de l'information et des communications  
Mmes Danielle Bouladier et Anne-Marie Piché, représentantes de la firme de vérification

*Note : cette rencontre s'est déroulée à distance pour certaines participantes, les représentantes de la firme de vérification se trouvant à la salle des Hauts-Bois du centre administratif (Maniwaki)*

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et fait un rappel sur la façon de procéder lors des fins de rencontre.

RÉSOLUTION 2011-CC-178      **Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Marise Veilleux que l'ordre du jour soit adopté.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 octobre 2011

**(RÉSOLUTION 2011-CC-178) suite**

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2011-09-27  
b) Suivis  
c) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2011-09-28  
d) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Rapport du vérificateur financier (dépôt sur place)
- 5- Correspondance
- 6- Huis-clos
- 7- Plan de promotion du rôle des commissaires / site Internet
- 8- a) Maison de la culture de la Vallée de la Gatineau  
b) Résolution sur les représentants
- 9- Rapport annuel 2010-2011
- 10- Plan de communication 2011-2012
- 11- Entente spécifique pour la persévérance scolaire
- 12- Rapport d'informations de la présidente
- 13- Rapport d'informations du directeur général
- 14- Dépôt des procès-verbaux :
  - a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 13 septembre 2011
  - b) Comité environnemental, rencontre du 20 septembre 2011

**B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1- Indicateur de gestion
- 2- Fête-O-Bois
- 3- Orthophonistes

**C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES Jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Partenariat – Mont-Ste-Marie
- 2- Informations du service des ressources éducatives
- 3- Persévérance scolaire : blitz 12 novembre 2011
- 4- Grand défi Pierre Lavoie
- 5- Compte rendu du comité de coordination pédagogique du 6 septembre 2011

**D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

- 1- Lac-à-l'épaule
- 2- Fluctuation de la clientèle scolaire

**E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

- 1- États financiers 2010-2011 (point traité en A-4)
- 2- Registre des chèques
- 3- Institution d'un régime d'emprunt



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 octobre 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-178) suite

**F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 1- Mazout
- 2- Déneigement Ste-Anne – Grand-Calumet
- 3- Lait-école
- 4- Recyclone
- 5- Panneau de dos d'âne à Gracefield

**G) AUTRES**

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-2A) RÉSOLUTION 2011-CC-179**

**Dispense de lecture et adoption du  
procès-verbal de l'assemblée du  
conseil des commissaires du 27  
septembre 2011**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Annette Dumouchel que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du mardi 27 septembre 2011 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une correction aux absences (celle du commissaire monsieur Éric Éthier était motivée).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-2B) Suivis**

La présidente madame Diane Nault fait des suivis sur certains points :

- o page 822, point A-2-b (entrée de la rue de la Polyvente) – M. Pétrin a reçu un accusé de réception, mais il attend encore une réponse de la MRC;
- o page 822, pour A-2-b (problèmes de circulation à l'académie Sacré-Coeur) – M. Pétrin a eu des discussions avec le ministère des Transports et des bandes jaunes seront aménagées, ainsi que des lignes d'arrêt; des affiches de limite de vitesse (30 km/h) seront installées; la commissaire madame Marise Veilleux demande que l'on insiste sur le respect de la limite de vitesse;
- o page 823, point A-10 (service de garde à Grand-Remous) – la présidente madame Diane Nault signale que l'entente a été signée le 13 octobre;
- o page 823, point A-13 (conférence de M. Pierre Lavoie à Gatineau) – la présidente madame Diane Nault indique que la conférence régionale a été une réussite et que la CSHBO était très bien représentée; M. Sylvain ajoute que l'activité sera suivie d'une randonnée en vélo le samedi 29 octobre (40 cyclistes sont déjà inscrits) et que la CSHBO, jusqu'ici, est la seule commission scolaire de l'Outaouais à avoir inscrit 100 % de ses écoles primaires aux deux programmes du Grand Défi Pierre-Lavoie (pour tout l'Outaouais, la moyenne est de 53 %);



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 octobre 2011

- o page 824, point B-4 (tolérances d'engagement) –la présidente madame Diane Nault veut souligner le travail exceptionnel de M. Roy au niveau de l'accueil des nouveaux employés.

La commissaire madame Guylaine Marcil demande si la demande de la Caisse populaire Desjardins Fort-Coulonge, concernant l'utilisation d'une partie du stationnement du centre Pontiac, a été traitée lors de la rencontre du comité des ressources matérielles qui devait avoir lieu le 5 octobre dernier. M. Pétrin répond que cette rencontre a été reportée au 16 novembre.

**A-2C) RÉSOLUTION 2011-CC-180**      **Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 28 septembre 2011**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Lamarche que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 28 septembre 2011 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-2D) Suivis**

Il n'y a pas de suivis au sujet de ce procès-verbal.

**A-3 Parole au public**

Le public ne pose pas de questions.

**A-4 Rapport du vérificateur financier**

Mme Riel explique que les états financiers du 30 juin doivent maintenant parvenir au MÉLS pour le 30 septembre.

Les représentantes de la firme de vérification Piché, Éthier, Lacroix, CA, inc présentent les états financiers.

**E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**E-1 RÉSOLUTION 2011-CC-181**      **États financiers 2010-2011**

CONSIDÉRANT la teneur du rapport des vérificateurs de la firme comptables Piché, Éthier, Lacroix, CA inc;

CONSIDÉRANT l'étude des états financiers par le comité de vérification de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice du service des ressources financières, madame Manon Riel;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'accepter le rapport financier de la Commission scolaire des Hauts-bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2010-2011 tel que présenté par les vérificateurs Piché, Éthier, Lacroix, CA inc

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 octobre 2011

**A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**A-5 Correspondance**

Il n'y a pas de questions sur la correspondance.

**A-6 RÉSOLUTION 2011-CC-182 Huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de discuter d'un point en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2011-CC-183 Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-7 Plan de promotion du rôle des commissaires / site Internet**

La présidente madame Diane Nault rappelle les grandes lignes du plan de promotion, adopté en juin, et souligne les actions proposées aux membres du conseil des commissaires. Elle encourage les commissaires à assister à au moins une rencontre de leur conseil d'établissement respectif. Les commissaires demandent que les dates des différents conseils leur soient communiquées.

M. Sylvain signale que les actions proposées aux directions d'établissement ont été discutées lors de la rencontre du 18 octobre du comité consultatif de gestion.

La présidente madame Diane Nault mentionne que la page consacrée aux commissaires a été remaniée avec l'ajout de beaucoup d'informations supplémentaires. Les commissaires peuvent aussi avoir des pages personnalisées et, s'ils le souhaitent, ils doivent fournir les renseignements demandés à M. Millar.

La présidente madame Diane Nault rappelle aussi que le déjeuner-causerie de la persévérance scolaire, avec M. Benoît Pelletier, a été reporté au 11 novembre.

**A-8 a) RÉSOLUTION 2011-CC-184 Salle de spectacle**

CONSIDÉRANT l'incendie ayant rasé la salle de spectacle Gilles-Carle, de Maniwaki, le 14 février 2009;

CONSIDÉRANT l'absence, dans la Vallée de la Gatineau, d'une salle pouvant accueillir des spectacles de grande envergure;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 octobre 2011

### (RÉSOLUTION 2011-CC-184) suite

CONSIDÉRANT l'importance, pour la commission scolaire, de participer à la vie régionale et d'être impliquée dans le développement économique, social et culturel de son milieu ;

CONSIDÉRANT les efforts réalisés par la commission scolaire, la Maison de la culture de la Vallée de la Gatineau et la MRC de la Vallée de la Gatineau pour remédier à cette absence, ainsi que les différentes solutions envisagées, dont la rénovation et la transformation de l'auditorium de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau ;

CONSIDÉRANT la résolution 2011-CC-140, adoptée le mercredi 31 août 2011, autorisant la commission scolaire à poursuivre les démarches en vue de l'adoption du protocole d'entente élaboré entre la CSHBO et ses partenaires, soit la Maison de la culture de la Vallée de la Gatineau et la MRC de la Vallée de la Gatineau, au sujet de la rénovation de l'auditorium de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau et sa transformation en salle de spectacle régionale, professionnelle et multifonctionnelle, et la prise en charge de ses coûts d'opération et d'entretien ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay que la commission scolaire :

- démontre son intérêt envers le projet de la Maison de la culture de la Vallée de la Gatineau ;
- souligne son souhait d'être partenaire dans le projet ;
- exprime sa décision d'être le promoteur de certaines demandes d'aide financière ;
- précise que le directeur général, M. Harold Sylvain, sera le mandataire de la commission scolaire dans ce projet et
- indique que la directrice du service des ressources financières, Mme Manon Riel, sera la personne-contact pour les questions d'ordre administratif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### A-8 b) RÉSOLUTION 2011-CC-185

Représentants au conseil d'administration  
de la Maison de la culture

CONSIDÉRANT que le projet de la Maison de la culture de la Vallée de la Gatineau d'installer la salle régionale de spectacles à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau ;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est associée à ce projet ;

CONSIDÉRANT qu'un comité de reconstruction a été formé pour superviser les travaux d'aménagement ;

CONSIDÉRANT que la Maison de la culture offre à la CSHBO deux sièges sur son conseil d'administration, soit un siège à caractère politique et un siège à caractère administratif ;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 octobre 2011

### (RÉSOLUTION 2011-CC-185) suite

CONSIDÉRANT que le siège du représentant à caractère administratif sera occupé par la direction de l'établissement Cité étudiante de la Haute-Gatineau ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marielle Roy que le conseil désigne la présidence comme représentant-e à caractère politique de la CSHBO au conseil d'administration de la Maison de la culture de la Vallée de la Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### A-9 Rapport annuel 2010-2011

M. Sylvain mentionne qu'il manque encore quelques sections au rapport annuel 2010-2011 et que son adoption aura lieu le mois prochain.

M. Sylvain souligne qu'à partir de cette année, nous allons privilégier les copies virtuelles du rapport annuel, comparativement aux copies papier. La présidente madame Diane Nault ajoute cependant que des copies papier seront fournies gracieusement à Mme Thonnard, directrice générale de 2002 à 2008, et à Mme Mireille Lacroix, veuve de M. Louis Pelletier, directeur général de 1998 à 2002.

### A-10 RÉSOLUTION 2011-CC-186 Plan de communication

CONSIDÉRANT que la politique de communication prévoit l'élaboration d'un plan de communication annuel;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin d'adopter le plan de communication 2011-2012 de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### A-11 Entente spécifique pour la persévérance scolaire

Un comité régional de travail a été mis en place et fonctionne en lien avec la Fondation Chagnon. Une entente devrait être signée bientôt et celle-ci portera sur un financement de 1,2 million \$ pour l'Outaouais. Des appels de projets seront faits par la suite.

### A-12 Rapport d'informations de la présidente

La présidente madame Diane Nault dépose sa liste de représentations et donne des informations supplémentaires sur quelques activités (conférence de presse du 4 octobre, réunion de l'ACÉSO du 11 octobre, rencontre avec le député NPD du 14 octobre, rassemblement sur la persévérance scolaire des 19 et 20 octobre, rencontre du comité de l'ordre du mérite scolaire du 26 octobre.). Au sujet de cette dernière réunion, elle note que la soirée aura lieu le 4 mai, à l'école Sieur-de-Coulonge, avec un thème western.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 octobre 2011

### A-13 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain que le coordonnateur du service des ressources matérielles, M. Charles Pétrin, et le directeur du CFP Vallée de la Gatineau, M. Serge Lacourcière, ont visité deux centres de formation professionnelle, à Montréal et à Québec pour établir les paramètres nécessaires à la demande portant sur la formation de machinerie d'équipements fixes.

### A-14 Dépôt des procès-verbaux :

- a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 13 septembre 2011
- b) Comité environnemental, rencontre du 20 septembre 2011

Ces comptes-rendus sont déposés.

### B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

#### B-1 Indicateur de gestion

M. Roy présente les documents et note que la CSHBO a le plus bas taux en Outaouais et se classe au 5<sup>e</sup> rang parmi les 63 commissions scolaires qui ont participé à l'enquête.

#### B-2 Fête-O-Bois

M. Roy mentionne que l'activité aura lieu le 16 février 2012, à Maniwaki.

#### B-3 Orthophonistes

Le point va revenir dans la section de M. Rondeau.

### C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

#### C-1 Partenariat – Mont-Ste-Marie

Le partenariat avec cette entreprise a été renouvelé. Les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année du primaire bénéficieront donc d'un abonnement annuel gratuit et il ne sera plus nécessaire de les prendre en photos dans les écoles (ce sera fait sur place). De plus, tous les enseignants de la commission scolaire auront droit à des abonnements à prix réduit.

M. Rondeau ajoute qu'il va approcher l'entreprise pour voir s'il est possible d'inclure les commissaires à cette entente. La commissaire madame Chantal Lamarche demande que tous les formulaires d'inscription soient retournés aux écoles par les parents, qu'ils soient signés ou non. M. Rondeau fera le suivi.

#### C-2 Informations du service des ressources éducatives

La fin d'étape aura lieu demain et le bulletin devrait arriver dans les jours qui suivent. La date-limite est le 15 novembre. Une première communication a déjà été faite avec les parents.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 octobre 2011

M. Rondeau rappelle que Mme Brigitte Rousseau, orthophoniste, a démissionné il y a deux mois. Par la suite, Mme Marie-Luce Legault, orthophoniste, a demandé un congé sans solde d'une durée d'un an, afin d'assurer un remplacement. D'ici son retour, le service d'orthophonie sera assuré à l'aide de contrats conclus avec le secteur privé. Lors de la prochaine assemblée, M. Rondeau fera le point avec les commissaires sur ce dossier.

### C-3 Persévérance scolaire : blitz 12 novembre 2011

Le déjeuner-conférence qui devait avoir lieu le 28 octobre, avec M. Benoît Pelletier, a été reporté au vendredi 11 novembre, le jour précédant le blitz de la persévérance (12 novembre)

### C-4 Grand défi Pierre Lavoie

Dans l'Outaouais, le taux d'inscription des écoles aux programmes *Aiguise ta matière grise* et *Lève-toi et bouge* est proche de l'objectif de 60 % et il reste encore du temps pour s'inscrire. À la CSHBO, ce taux est de 100 %. Le premier de ces programmes débute le 1<sup>er</sup> novembre et un dépliant explicatif sera envoyé à chacun des commissaires. M. Sylvain ajoute que plusieurs initiatives locales ont aussi été lancées dans les écoles, inspirées de ces programmes.

### C-5 Compte rendu du comité de coordination pédagogique du 6 septembre 2011

Dépôt.

(Pause, de 21 h 30 à 21 h 45)

### D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

#### D-1 Lac à l'épaule

M. Leblanc indique que l'activité aura lieu les 4 et 5 février prochain, au centre administratif (Maniwaki).

#### D-2 Fluctuation de la clientèle scolaire

Cette année, selon les chiffres du recensement du 30 septembre, la CSHBO compte 120 élèves de moins, surtout à cause d'une baisse du nombre d'élèves de préscolaire 5 ans (de 260 à 80).

### E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

#### E-1 États financiers 2010-2011

Le point a déjà été traité.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 octobre 2011

### E-2 RÉSOLUTION 2011-CC-187      **Registre des chèques**

**CONSIDÉRANT** la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Eric Ethier;

**CONSIDÉRANT** que les observations par le commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Éric Éthier que les registres de chèques du 23 septembre et du 7 octobre 2011 de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais soient adoptés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### E-3 RÉSOLUTION 2011-CC-188      **Institution d'un régime d'emprunts**

#### **RÉGIME D'EMPRUNTS À LONG TERME**

**ATTENDU QUE**, conformément à l'article 78 de la *Loi sur l'administration financière* (L.R.Q., c. A-6.001), la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, désire instituer un régime d'emprunts lui permettant d'effectuer, de temps à autre d'ici le 30 juin 2012, des transactions d'emprunt à long terme d'au plus 5 345 000 \$;

**ATTENDU QUE**, conformément à l'article 83 de la *Loi sur l'administration financière*, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais désire prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunt et celui d'en approuver les conditions et modalités soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

**ATTENDU QU'**il y a lieu d'autoriser un régime d'emprunts visant les emprunts à long terme à être contractés par la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, d'établir le montant maximum des emprunts qui pourront être effectués en vertu de celui-ci, d'établir les caractéristiques et limites relativement aux emprunts à y être effectués et d'autoriser des dirigeants de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à conclure toute transaction d'emprunt en vertu de ce régime, à en établir les montants et les autres caractéristiques et à accepter les modalités et conditions relatives à chacune de ces transactions;

**ATTENDU QUE** la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a autorisé l'institution par la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du présent régime d'emprunts, selon les conditions auxquelles réfère sa lettre du 29 septembre 2011.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 octobre 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-188) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle

1. QU'UN RÉGIME D'EMPRUNTS, EN VERTU DUQUEL LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS PEUT, SOUS RÉSERVE DES CARACTÉRISTIQUES ET LIMITES ÉNONCÉES CI-APRÈS, EFFECTUER DE TEMPS À AUTRE, D'ICI LE 30 JUIN 2012, DES TRANSACTIONS D'EMPRUNTS À LONG TERME D'AU PLUS 5 345 000 \$, SOIT INSTITUÉ (LE « RÉGIME D'EMPRUNTS »);
2. QUE LES TRANSACTIONS D'EMPRUNTS À LONG TERME EFFECTUÉS PAR LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS EN VERTU DU RÉGIME D'EMPRUNTS SOIENT SUJETTES AUX CARACTÉRISTIQUES ET LIMITES SUIVANTES :
  - a) malgré les dispositions du paragraphe ci-dessus, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ne pourra, au cours de chacune des périodes de douze mois s'étendant du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin et comprises dans la période visée au paragraphe 1, effectuer des transactions d'emprunts qui auraient pour effet que le montant total approuvé pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, pour telle période, par le Conseil du trésor au titre de la programmation des emprunts à long terme des commissions scolaires, soit dépassé;
  - b) la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ne pourra effectuer une transaction d'emprunt à moins de bénéficier d'une subvention du gouvernement du Québec conforme aux normes établies par le Conseil du trésor, au titre de l'octroi ou de la promesse de subventions aux commissions scolaires ainsi qu'aux termes et conditions déterminés par la Ministre et pourvoyant au paiement en capital et intérêt de l'emprunt concerné même si, par ailleurs, le paiement de cette subvention est sujet à ce que les sommes requises à cette fin soient votées annuellement par le Parlement;
  - c) chaque transaction d'emprunt ne pourra être effectuée qu'en monnaie légale du Canada, sur le marché canadien ou auprès de Financement-Québec;
  - d) les transactions d'emprunts seront effectuées par l'émission de titres d'emprunt sur le marché canadien (les « Obligations ») ou auprès de Financement-Québec;
  - e) le produit de chaque transaction d'emprunt ne pourra servir, outre le paiement des frais inhérents à l'emprunt concerné que pour financer les dépenses d'investissement et les dépenses inhérentes aux investissements de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais subventionnées par la Ministre;
- 3) QU'AUX FINS DE DÉTERMINER LE MONTANT TOTAL AUQUEL RÉFÈRE LE PARAGRAPHE 1 CI-DESSUS ET LE MONTANT AUQUEL RÉFÈRE L'ALINÉA A) DU PARAGRAPHE 2 CI-DESSUS, ON NE TIENNE COMPTE QUE DE LA VALEUR NOMINALE DES EMPRUNTS EFFECTUÉS PAR LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS;
- 4) QUE, DANS LE CAS OÙ LES EMPRUNTS SONT EFFECTUÉS PAR L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS, LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS ACCORDE AU MINISTRE DES FINANCES LE MANDAT IRREVOCABLE, PENDANT LA DURÉE DU RÉGIME D'EMPRUNTS :

de placer, pour le compte de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, les emprunts autorisés en vertu du Régime d'emprunts, sous réserve des limites qui y sont énoncées et des caractéristiques qui y sont stipulées;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 octobre 2011

### (RÉSOLUTION 2011-CC-188) suite

de convenir, pour le compte de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, des modalités financières des émissions d'obligations avec les preneurs fermes de ces émissions qu'il aura choisis;

de retenir, pour le compte de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, les services de tout conseiller juridique, de toute société de fiducie et le cas échéant, d'un imprimeur et de convenir des modalités de la rétention de tel conseiller, de telle société de fiducie et, le cas échéant, de l'imprimeur.

- 5) QUE, dans le cas où les transactions d'emprunt en vertu du Régime d'emprunts sont effectuées par l'émission d'Obligations, chacune de ces transactions comporte les caractéristiques suivantes :

la société de fiducie désignée par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, agira comme fiduciaire pour les porteurs d'obligations;

le conseiller juridique désigné par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, verra à préparer la documentation pertinente et à émettre un avis juridique sur la validité de l'emprunt et de l'émission d'obligations;

l'imprimeur désigné par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, verra à imprimer les certificats individuels d'obligations qui pourraient, dans les circonstances mentionnées à l'alinéa 0 ci-après, être émis en échange du certificat global;

une circulaire d'offre relative à l'émission d'obligations sera émise par la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

une fiducie d'utilité privée sera constituée par la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais en vertu de la convention de fiducie principale ou, le cas échéant, de la convention de fiducie supplémentaire au bénéfice des porteurs d'obligations et la société de fiducie qui sera désignée par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, sera chargée de veiller à l'affectation de la créance de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais lui résultant de la subvention gouvernementale qui lui sera accordée, à l'administration du patrimoine fiduciaire qui sera constitué et à l'application de la convention de fiducie pertinente;

les signataires ci-après autorisés de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, sont autorisés à livrer le certificat global et les certificats d'obligations qui pourraient, le cas échéant, être émis en échange du certificat global à la société de fiducie précitée pour permettre à cette dernière de les certifier, à signer tous les documents nécessaires à cette fin et à leur livraison définitive à Services de dépôt et de compensation CDS Inc. (« CDS ») ou, le cas échéant, selon les instructions de CDS;

les Obligations seront émises en vertu d'une convention de fiducie principale ou, le cas échéant, d'une convention de fiducie supplémentaire conclue entre la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, la société de fiducie et, à titre d'intervenant, la Ministre et les Obligations seront régies par ces conventions de fiducie;

dans la mesure où la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a déjà conclu une convention de fiducie principale avec la société de fiducie et la Ministre permettant l'émission d'obligations inscrites en compte auprès de CDS, la convention de fiducie principale à laquelle on réfère ci-dessus sera cette convention de fiducie déjà conclue;

par ailleurs, dans la mesure où la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais n'a pas conclu une telle convention de fiducie principale, la convention de fiducie principale à laquelle on réfère ci-dessus sera celle dont le texte aura été porté en annexe au contrat de prise ferme des obligations conclu par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, et qui sera par la suite conclue entre ce dernier, la société de fiducie et la Ministre;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 octobre 2011

### (RÉSOLUTION 2011-CC-188) suite

- la convention de fiducie supplémentaire à laquelle on réfère ci-dessus sera celle dont le texte aura été porté en annexe au contrat de prise ferme des obligations conclu par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, et qui sera par la suite conclue entre ce dernier, la société de fiducie et la Ministre;
- les Obligations seront vendues en vertu du contrat de prise ferme à intervenir entre le ministre des Finances, agissant pour le compte de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, et les preneurs fermes des Obligations aux prix et suivant les modalités dont ils conviendront;
- les Obligations seront inscrites en compte auprès de CDS, pourvu que CDS demeure un organisme d'autoréglementation reconnu par l'Autorité des marchés financiers du Québec, ou auprès de toute chambre de dépôt et de compensation qui aurait succédé à CDS pourvu qu'il s'agisse d'un organisme d'autoréglementation ainsi reconnu;
- les Obligations seront émises en coupures de 1 000 \$ ou de multiples entiers de ce montant et seront représentées par un certificat global pour leur pleine valeur nominale ou par un certificat global pour chaque tranche d'Obligations s'il devait y avoir plusieurs tranches, déposé auprès de CDS et immatriculé au nom du propriétaire pour compte désigné par CDS, au bénéfice des porteurs non inscrits des Obligations et dont les intérêts respectifs dans celles-ci seront attestés par des inscriptions dans des registres;
- si CDS cessait d'agir comme dépositaire du certificat global, si CDS cessait d'être un organisme d'autoréglementation reconnu par l'Autorité des marchés financiers du Québec sans être remplacé par un tel organisme dans les trente (30) jours ou si la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais désirait remplacer le certificat global par des certificats individuels d'obligations, les Obligations seraient alors représentées par des certificats individuels d'obligations entièrement immatriculés en coupures de 1 000 \$ ou de multiples entiers de ce montant;
- le paiement du capital et des intérêts sur les Obligations inscrites en compte auprès de CDS et représentées par un certificat global se fera par voie de crédit fait par CDS au compte respectif de ses adhérents qui détiennent des Obligations et par voie de crédit fait par ces derniers au compte respectif des porteurs non inscrits d'obligations qu'ils représentent;
- s'il devait y avoir des certificats individuels d'obligations émis en remplacement du certificat global, le paiement des intérêts sur les certificats individuels d'obligations se ferait alors soit par chèque ou traite payable au pair et tiré sur une banque régie par la *Loi sur les banques et les opérations bancaires* (L.C. 1991, c. 46) ou sur une coopérative de services financiers régie par la *Loi sur les coopératives de services financiers* (L.R.Q., c. C-67.3), soit par virement de fonds dans un compte maintenu par le porteur inscrit du certificat individuel d'obligation concerné auprès d'un établissement financier dont l'identification aura été communiquée à la société de fiducie;
- dans le cas d'Obligations inscrites en compte auprès de CDS et représentées par un certificat global, la société de fiducie agira comme agent payeur;
- dans le cas d'Obligations représentées par des certificats individuels d'obligations, l'agent payeur sera la société de fiducie pour ce qui est du paiement des intérêts et, pour ce qui est du paiement du capital, toute succursale au Canada des banquiers de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ou, au choix de ce dernier, toute coopérative de services financiers régie par la *Loi sur les coopératives de services financiers* et La Caisse centrale Desjardins du Québec, à Montréal;
- tout versement d'intérêt en souffrance sur les Obligations portera lui-même intérêt au même taux que celui que comportent les obligations concernées;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 octobre 2011

### (RÉSOLUTION 2011-CC-188) suite

les Obligations ne seront pas remboursables par anticipation au seul gré de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mais elles seront cependant achetables par lui sur le marché par soumission, de gré à gré ou par tout autre mode que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais estimera approprié, les Obligations ainsi achetées pouvant être réémises par la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais en tout temps avant leur échéance;

dans la mesure où des certificats individuels d'obligations seraient émis, ils seront échangeables, sans frais pour leurs porteurs inscrits, pour une valeur nominale globale égale de certificats individuels d'obligations de toutes coupures autorisées et de mêmes caractéristiques pourvu que le nombre réclamé de certificats individuels d'obligations soit, de l'avis de la société de fiducie, raisonnable dans les circonstances;

le certificat global et les certificats individuels d'obligations qui pourraient, le cas échéant, être émis en échange du certificat global, seront signés, au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, par l'un ou l'autre des signataires ci-après autorisés, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, ces signatures pouvant être remplacées par un fac-similé imprimé ou autrement reproduit qui aura le même effet qu'une signature manuscrite; le certificat global et les certificats individuels d'obligations, s'il en était, comporteront de plus un certificat de la société de fiducie, sous la signature de l'un de ses représentants autorisés;

le certificat global et les certificats individuels d'obligations qui pourraient, le cas échéant, être émis en échange du certificat global, seront rédigés en la forme, porteront les numéros d'ordre et comporteront les énonciations non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes que détermineront les représentants de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais qui les signeront;

les Obligations seront garanties par le transfert à un patrimoine fiduciaire détenu par la société de fiducie de la créance que représente pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais la subvention qui sera accordée à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais par la Ministre, au nom du gouvernement du Québec, pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des Obligations de cette émission, étant entendu que ni la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ni la société de fiducie ne pourront exiger que les sommes devant être déposées auprès du ministre des Finances pour former un fonds d'amortissement leur soient remises par le ministre des Finances avant les dates prévues pour le paiement du capital des Obligations; et

les Obligations comporteront les modalités financières qui seront agréées par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, et par les preneurs fermes des Obligations lors de leur vente.

- 6) QUE la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais soit autorisé à payer, à même le produit de chaque emprunt effectué par l'émission d'Obligations, et en accord avec la tarification établie par le ministre des Finances, les honoraires et débours de la société de fiducie, des conseillers juridiques et de l'imprimeur dont les services auront été retenus par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;
- 7) QUE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS SOIT AUTORISÉ, LE CAS ÉCHÉANT, À PAYER LES HONORAIRES ANNUELS DE LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE, DONT LES SERVICES AURONT ÉTÉ RETENUS, EN ACCORD AVEC LA TARIFICATION ÉTABLIE PAR LE MINISTRE DES FINANCES;
- 8) QUE DANS LE CAS OÙ LES TRANSACTIONS D'EMPRUNT EN VERTU DU RÉGIME D'EMPRUNTS SONT EFFECTUÉES AUPRÈS DE FINANCEMENT-QUÉBEC, CELLES-CI COMPORTENT LES CARACTÉRISTIQUES SUIVANTES :



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 octobre 2011

### (RÉSOLUTION 2011-CC-188) suite

La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pourra contracter un ou plusieurs emprunts pendant toute la durée du Régime d'emprunts jusqu'à concurrence du montant qui y est prévu, en tenant compte du montant qui pourrait être alloué à une ou des transactions d'emprunts effectuées par l'émission d'Obligations, et ce aux termes d'une seule et unique convention de prêt devant être conclue entre la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et Financement-Québec;

pour chaque emprunt, aux fins d'attester sa dette envers Financement-Québec, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais lui remettra un billet fait à l'ordre de Financement-Québec;

chaque emprunt ainsi contracté comportera les modalités financières qui seront déterminées conformément au décret numéro 238-2000 du 8 mars 2000, tel que ce décret pourra être modifié ou remplacé de temps à autre; et

aux fins d'assurer le paiement à l'échéance du capital de chaque emprunt et des intérêts dus sur celui-ci, la créance que représente pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais la subvention qui lui sera accordée par la Ministre, au nom du gouvernement du Québec, sera affectée d'une hypothèque mobilière sans dépossession en faveur de Financement-Québec.

9) QUE la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais soit autorisé à payer, à même le produit de chaque emprunt contracté auprès de Financement-Québec aux termes du Régime d'emprunts, les frais d'émission et les frais de gestion qui auront été convenus;

10) QUE l'un ou l'autre des dirigeants suivants :

LA PRÉSIDENTE, LE DIRECTEUR GÉNÉRAL OU LA DIRECTRICE DU SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS, POURVU QU'ILS SOIENT DEUX AGISSANT CONJOINTEMENT, SOIT AUTORISÉ, AU NOM DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS, À SIGNER LES CONVENTIONS DE FIDUCIE PRINCIPALE ET SUPPLÉMENTAIRE, LES CERTIFICATS GLOBAUX, LES CERTIFICATS INDIVIDUELS D'OBLIGATIONS, LA CONVENTION DE PRÊT, LA CONVENTION D'HYPOTHÈQUE MOBILIÈRE, LE BILLET, À CONSENTIR À TOUTES LES CLAUSES ET GARANTIES NON SUBSTANTIELLEMENT INCOMPATIBLES AVEC LES DISPOSITIONS DES PRÉSENTES, À RECEVOIR LE PRODUIT NET DES EMPRUNTS OU, LE CAS ÉCHÉANT, À CONSENTIR À CE QU'IL SOIT REÇU PAR LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DONT LES SERVICES AURONT ÉTÉ RETENUS ET À EN DONNER BONNE ET VALABLE QUITTANCE, À LIVRER, SELON LE CAS, LES CERTIFICATS GLOBAUX, LES CERTIFICATS INDIVIDUELS D'OBLIGATIONS OU LE BILLET, À APPORTER TOUTES LES MODIFICATIONS À CES DOCUMENTS NON SUBSTANTIELLEMENT INCOMPATIBLES AVEC LES PRÉSENTES, À POSER TOUS LES ACTES ET À SIGNER TOUS LES DOCUMENTS, NÉCESSAIRES OU UTILES, POUR DONNER PLEIN EFFET AUX PRÉSENTES;

11) QUE, DANS LA MESURE OÙ LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS A DÉJÀ ADOPTÉ UNE RÉSOLUTION INSTITUANT UN RÉGIME D'EMPRUNTS À LONG TERME, LA PRÉSENTE RÉSOLUTION REMPLACE LA RÉSOLUTION ANTÉRIEURE, SANS POUR AUTANT AFFECTER LA VALIDITÉ DES EMPRUNTS CONCLUS SOUS SON AUTORITÉ AVANT LA DATE DU RÉGIME D'EMPRUNTS.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2011-CC-189

Prolongement de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Lamarche, à 21 h 59, que la présente session soit prolongée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 octobre 2011

**F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**F-1 RÉSOLUTION 2011-CC-190 Contrat d'huile à chauffage - 2011-2012**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 14 septembre 2011 et dont l'ouverture a eu lieu le 5 octobre à 15 heures.

CONSIDÉRANT les cinq (5) soumissions déposées par :

- Les Huiles de la Désert
- Produits pétroliers des Draveurs
- Les Huiles H.L.H.
- Ultramar Ltée
- Pétro Pontiac

CONSIDÉRANT le prix minimum affiché pour l'huile à chauffage #2, par l'OBG (Bloomberg Oil Buyers Guide) du 16 septembre 2011 (82,30¢ / litre);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'accepter les plus basses soumissions pour la fourniture d'huile à chauffage pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2011 au 31 octobre 2012 selon le tableau comparatif suivant :

- Secteur Haute-Gatineau : Huiles de la Désert., au montant de 85,40¢/litre (incluant les taxes sauf la TPS et la TVQ).
- Secteur du Pontiac : Les Huiles H.L.H. Ltée au montant de 86,60¢/litre (incluant les taxes sauf la TPS et la TVQ).

Fournisseur	SECTEUR HAUTE-GATINEAU			SECTEUR PONTIAC		
	PRIX O.B.G. AU 16/09/2011	ESCOMPTE/ PROFIT	COÛTS NETS	PRIX O.B.G. AU 16/09/2011	ESCOMPTE/ PROFIT	COÛTS NETS
Les Huiles de la Désert	0,8230	0,0310	0,8540	0,8230	0,0650	0,8880
Produits pétroliers des Draveurs	0,8230	0,0590	0,8820	0,8230	0,0890	0,9120
Les Huiles H.L.H.	0,8230	0,0430	0,8660	0,8230	0,0430	0,8660
Ultramar Ltée	0,8230	0,0475	0,8705	0,8230	0,0439	0,8669
Pétro Pontiac	0,8230	Pas soumissionné		0,8230	0,0900	0,9130

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F-2 RÉSOLUTION 2011-CC-191**

**Contrat de déneigement et sablage - école Ste-Anne (Grand-Calumet) - 2011-2014 (2<sup>e</sup> affichage)**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public rejeté du 14 septembre 2011 pour le déneigement et le sablage;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 octobre 2011

CONSIDÉRANT le deuxième appel d'offres public du 28 septembre et dont l'ouverture a eu lieu le 14 octobre pour le déneigement et le sablage;

CONSIDÉRANT que toutes les mesures ont été prises en vue d'obtenir le plus grand nombre de soumissionnaires possibles;

CONSIDÉRANT la seule soumission reçue de Excavation Michael Derouin lors de l'ouverture du deuxième appel d'offres au montant de : 9 675,00\$ taxes exclues;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier de permettre au coordonnateur, M. Charles Pétrin, de négocier le contrat de gré à gré.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Étant donné les coûts, le commissaire monsieur Éric Éthier propose d'envisager, la prochaine fois, la possibilité de s'associer à un partenaire (municipalité, édifice du ministère de la Santé et des Services sociaux, etc.). Le comité des ressources matérielles abordera, lors de sa prochaine rencontre, la possibilité de faire des appels d'offres contrats par invitation.

### F-3 Lait-école

M. Pétrin signale que, lundi, la distribution des berlingots de lait a débuté.

### F-4 Recyclone

M. Sylvain dresse un tableau de la situation actuelle et souligne que le dossier continue de cheminer. Il rappelle que la commission scolaire avait assumé le coût du conteneur et que celui-ci est présentement rempli. Il reste à régler la question du transport jusqu'au port et de l'expédition maritime jusqu'au Congo démocratique. Des démarches se poursuivent de ce côté. Le point sera traité de nouveau lors de la prochaine séance du conseil des commissaires.

### F-5 Panneau de dos d'âne à Gracefield

La commissaire madame Chantal Tremblay considère que le panneau signalant la présence du dos d'âne situé à l'entrée du stationnement arrière de l'école de Gracefield est trop petit et mal placé. M. Pétrin explique que le dos d'âne se trouve sur les terrains de la municipalité et que le panneau a été installé par la CSHBO sur un terrain lui appartenant, aussi près que possible.

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière ajoute que le dos d'âne est trop élevé et que la municipalité devrait en profiter pour le rabaisser.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 octobre 2011

### G- AUTRES

#### G-1 Questions des commissaires

La commissaire madame Marise Veilleux suggère aux commissaires d'adopter une résolution interdisant de stationner sur la rue Notre-Dame, devant l'académie Sacré-Cœur, entre le feu de circulation et le terrain de stationnement des enseignants. Elle propose aussi que la vitesse soit réduite à 30 km/h. M. Pétrin signale que les changements pour le stationnement seront faits et il va faire une vérification auprès du ministère des Transports pour s'assurer que la vitesse soit de 30 km/h dans cette zone scolaire.

La commissaire madame Marielle Roy remet aux commissaires des documents sur une conférence qui aura lieu le 9 novembre, à Sieur-de-Coulonge, sur le thème de l'estime de soi. Elle ajoute qu'il s'agit de sa toute dernière rencontre et la présidente madame Diane Nault la remercie pour son implication au niveau de l'école, du comité de parents et de la commission scolaire en général.

Le commissaire monsieur Charles Langevin demande des éclaircissements sur l'état d'avancement des travaux d'aménagement de la biomasse à la Cité étudiante et à Sieur-de-Coulonge. M. Pétrin explique que les fondations ont été coulées pour les silos qui abriteront le combustible et que les bouilloires devraient arriver au début novembre. Une activité médiatique sera organisée lors de la mise en marche des chaudières.

Le commissaire monsieur Éric Éthier signale des incidents survenus à des jeunes de Gracefield et de Kazabazua au cours des derniers jours.

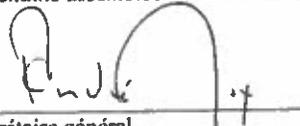
La présidente madame Diane Nault rappelle aux commissaires qu'en cas d'absence, il revient aux membres du conseil d'aller chercher les informations relatives aux discussions survenues lors de la séance manquée.

#### G-2 RÉSOLUTION 2011-CC-192 **Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Prochaine assemblée : le mercredi 30 novembre 2011, à Manivaki*

  
Secrétaire général

  
Présidente



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 novembre 2011

CANADA  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 30 novembre 2011, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Marise Veilleux, Diane Nault, Denise Miron Marion, Janique Lachapelle, Chantal Tremblay, Annette Dumouchel et Madeleine Aumond et messieurs Charles Langevin, Daniel Moreau, Jacques Masseau, Éric Éthier, Bernard Caron, Damien Lafrenière et Jacques Pilon, tous commissaires et formant quorum, de même que monsieur Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absence motivée : madame Guylaine Marcil

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain, directeur général  
M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives  
M. Richard Leblanc, directeur du service des ressources technologiques, de l'organisation et du transport scolaire  
Mme Manon Riel, directrice du service des ressources financières  
M. Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles  
M. André J. Roy, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général  
M. Charles Millar, coordonnateur du service de l'information et des communications

*Note : cette rencontre s'est déroulée à distance pour certains participants et certaines participantes, c'est-à-dire que les commissaires mesdames Annette Dumouchel et Denise Miron Marion et messieurs Jacques Masseau, Jacques Pilon et Bruno Nicolas se trouvaient à la salle des Hauts-Bois de l'école Sieur-de-Coulonge (Fort-Coulonge).*

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue au nouveau commissaire parent, M. Bruno Nicolas, assermenté avant la tenue de la présente séance.

RÉSOLUTION 2011-CC-193

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (caractères gras).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 novembre 2011

### (RÉSOLUTION 2011-CC-193) suite

- 1- Ordre du jour
  - 2- a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2011-10-26  
b) Suivis
  - 3- Parole au public
  - 4- Gouvernement scolaire de l'école secondaire Sacré-Cœur de Gracefield (reporté)
  - 5- Correspondance
  - 6- Huis clos
  - 7- Maison de la culture Vallée-de-la-Gatineau
  - 8- Comité de formation Pontiac
  - 9- Rapport annuel
  - 10- Social du 10 décembre 2011
  - 11- Grand défi Pierre Lavoie / état de situation
  - 12- Demande pour *Mécanique de machines fixes* (DEP 5146)
  - 13- Rapport d'informations de la présidente
  - 14- Rapport d'informations du directeur général
  - 15- Dépôt des procès-verbaux :
    - a) Comité environnemental, rencontre du 20 septembre 2011
  - 16- **Jardins forestiers**
- B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
- 1- Démission
  - 2- Protocole Étudiant Outaouais
- C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**
- 1- Projet de procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaire et secondaire pour l'année scolaire 2012-2013
  - 2- Services orthophoniques (dépôt sur place)
  - 3- Anglais intensif - planification
  - 4- Partenariat – Mont-Ste-Marie : personnel de gestion et commissaires
  - 5- Comité consultatif ehdaa-parents : suivis aux lettres de rappel
  - 6- « Aiguise ta matière grise » - information et dépôt de documents
  - 7- Persévérance scolaire – retour sur 2<sup>es</sup> journées interrégionales
  - 8- Persévérance scolaire – vidéo
  - 9- Agir ensemble et réussir : bilan Vallée-de-la-Gatineau et Pontiac (dépôt sur place)
  - 10- 1<sup>er</sup> Gala de la course destination forêt – 1<sup>er</sup> décembre 2011
  - 11- CFER – lancement et rayonnement
  - 12- Phare pédagogique – volume 1, numéro 1 - volume 1, numéro 2
  - 13- Compte rendu du comité de coordination pédagogique du 11 octobre 2011
  - 14- Comité des politiques pédagogiques du 28 septembre 2011
- D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**
- 1- Projet places disponibles – transport scolaire
  - 2- Dépôt du compte rendu du comité consultatif de transport des élèves du 24 octobre 2011
  - 3- Adhésion au Centre des services partagés du Québec (CSPQ)



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 novembre 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-193) suite

**E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

- 1- Registre des chèques

**F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 1- Contremaître secteur Pontiac
- 2- Location de salle
- 3- Stationnement Caisse Populaire - Centre Pontiac
- 4- Appel d'offres sur invitation
- 5- Radon
- 6- Plomberie Cité étudiante de la Haute-Gatineau – RDE-067C
- 7- Installation système anti-refoulement – académie Sacré-Cœur -RDE-029
- 8- Installation système anti-refoulement – Poupore et Sieur-de-Coulonge - RDE-011A et RDE-026B
- 9- Recyclone

**G) AUTRES**

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-2A) RÉSOLUTION 2011-CC-194**

**Dispense de lecture et adoption du  
procès-verbal de l'assemblée du  
conseil des commissaires du 26  
octobre 2011**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Éric Éthier que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 26 octobre 2011 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-2B) Suivis**

La présidente madame Diane Nault fait des suivis sur certains points :

- page 837, point A-2-b (entrée de la rue de la Polyvente) – M. Pétrin n'a pas encore reçu une réponse de la MRC;
- page 837, pour A-2-b (problèmes de circulation à l'académie Sacré-Coeur) – la présidente madame Nault explique que des bandes jaunes ont été apposées et que la vitesse a été limitée à 30 km/h;
- page 839, point A-7 (dates des rencontres des conseils d'établissement) – la présidente madame Diane Nault note que les dates ont été communiquées aux commissaires;
- page 839, point A-7 (pages personnalisées sur le site Internet – la présidente madame Diane Nault signale qu'aucun autre commissaire n'a entamé de démarches pour personnaliser sa page;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 novembre 2011

- page 839, point A-7 (déjeuner-causerie sur la persévérance) – la présidente madame Diane Nault mentionne que l'activité s'est bien déroulée et que les commerçants ont été sensibilisés, notamment au niveau des horaires des étudiants qui travaillent; les commissaires mesdames Marise Veilleux et Chantal Tremblay disent avoir bien apprécié l'activité;
- page 851, point F-2 (contrat gré à gré) – M. Pétrin note que le contrat conclu se montait à 9 000 \$;
- page 851, point F-5 (panneau de dos d'âne) – M. Pétrin souligne que le dos d'âne situé à l'entrée du stationnement des autobus de l'école de Gracefield a été abaissé.

*(Le commissaire monsieur Damien Lafrenière se joint à la rencontre à 19 h 05.)*

### A-3 Parole au public

M. Guy Croteau, vice-président du SPEHR, demande le droit, lorsqu'il y a des séances en visio-conférence, de pouvoir parfois se trouver dans la salle reliée à distance, plutôt que dans la salle où se déroule officiellement la rencontre. Il signale aussi que la Fédération fait un sondage sur l'anglais intensif et que le syndicat n'est pas en accord avec l'application proposée par le ministère, pas plus que la commission scolaire. Il ajoute que le MELS, en décidant de ne pas aller en appel d'offres pour les systèmes d'exploitation, continue de favoriser Windows et, du coup, rend impossible l'utilisation de logiciels libres, malgré sa volonté de réduire les coûts.

### A-4 Gouvernement scolaire de l'école secondaire Sacré-Cœur de Gracefield

Le point a été reporté à la séance de janvier 2012.

### A-5 Correspondance

La commissaire madame Chantal Tremblay demande si le MELS a approché la commission scolaire pour dresser une liste d'élèves à des fins d'études. M. Sylvain suggère qu'il pourrait s'agir de l'étude entreprise par le chercheur Pierre Colletette, à la demande de la Table Éducation Outaouais, avec un échantillonnage pris au hasard. Selon la commissaire madame Chantal Tremblay, il s'agirait en fait d'une autre étude.

### A-6 Huis-clos

Aucune demande de huis-clos n'est formulée.

### A-7 RÉSOLUTION 2011-CC-195                      Salle de spectacle

CONSIDÉRANT l'incendie ayant rasé la salle de spectacle Gilles-Carle, de Maniwaki, le 14 février 2009;

CONSIDÉRANT l'absence, dans la Vallée de la Gatineau, d'une salle pouvant accueillir des spectacles de grande envergure;

CONSIDÉRANT l'importance, pour la commission scolaire, de participer à la vie régionale et d'être impliquée dans le développement économique, social et culturel de son milieu ;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 novembre 2011

### (RÉSOLUTION 2011-CC-195) suite

CONSIDÉRANT les efforts réalisés par la commission scolaire, la Maison de la culture de la Vallée de la Gatineau et la MRC de la Vallée de la Gatineau pour remédier à cette absence, ainsi que les différentes solutions envisagées, dont la rénovation et la transformation de l'auditorium de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau ;

CONSIDÉRANT la résolution 2011-CC-140, adoptée le mercredi 31 août 2011, autorisant la commission scolaire à poursuivre les démarches en vue de l'adoption du protocole d'entente élaboré entre la CSHBO et ses partenaires, soit la Maison de la culture de la Vallée de la Gatineau et la MRC de la Vallée de la Gatineau, au sujet de la rénovation de l'auditorium de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau et sa transformation en salle de spectacle régionale, professionnelle et multifonctionnelle, et la prise en charge de ses coûts d'opération et d'entretien ;

CONSIDÉRANT la résolution 2011-CC-184, adoptée le mercredi 26 octobre 2011, soulignant l'intérêt de la commission scolaire envers le projet ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier que la commission scolaire autorise la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer le protocole d'entente élaboré entre la CSHBO et ses partenaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### A-8 Comité de formation Pontiac

M. Sylvain signale qu'une première rencontre du comité a eu lieu et que la deuxième aura lieu la semaine prochaine. Tous les acteurs impliqués au niveau de la formation dans le Pontiac participent à la démarche et c'est très prometteur.

#### A-9 RÉSOLUTION 2011-CC-196 Rapport annuel 2010-2011

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'adopter le rapport annuel 2010-2011 de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### A-10 Social du 10 décembre 2011

M. Rondeau explique que l'activité aura lieu à la ferme Livamia, à Mansfield. Il fera parvenir un itinéraire aux commissaires et aux cadres invités.

#### A-11 Grand défi Pierre Lavoie / état de situation

La randonnée du 29 octobre a été un grand succès et plus de soixante cyclistes ont participé à l'une ou l'autre des étapes.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 novembre 2011

Par ailleurs, M. Sylvain annonce que l'objectif de faire inscrire au moins 60 % des écoles primaires de l'Outaouais aux programmes *Aiguise ta matière grise* et *Lève-toi et bouge* a été atteint et dépassé. L'Outaouais, après avoir été au dernier rang des régions québécoises à cet égard l'an dernier, est maintenant passé en tête. M. Lavoie considère l'Outaouais comme un exemple à suivre, selon M. Sylvain. Enfin, une équipe de l'Outaouais fera partie de la grande randonnée des 15-16-17 juin 2012.

### A-12 RÉSOLUTION 2011-CC-197      **Formation de mécanique de machines fixes**

CONSIDÉRANT le statut précaire de la formation sur la réparation d'armes à feu, dispensée par le CFP de la Vallée de la Gatineau ;

CONSIDÉRANT que des démarches sont en cours pour obtenir une formation de mécanique de machines fixes ;

CONSIDÉRANT qu'une demande de financement sera adressée sous peu au ministère pour les aménagements nécessaires à la mise sur pied de la formation, dans le cadre de la mesure 50512 ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay de mandater le directeur général, M. Harold Sylvain, de signer tous les documents nécessaires à cette fin, pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### A-13 Rapport d'informations de la présidente

La présidente madame Diane Nault dépose sa liste de représentations et rappelle aux commissaires qu'ils doivent faire leurs réservations auprès de Mme Christelle Brouillard par téléphone ou par courriel. Elle félicite aussi les élèves de l'école de Gracefield qui ont participé au salon FP-FPT.

### A-14 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain n'a pas de point.

### A-15 Dépôt des procès-verbaux : a) Comité environnemental, rencontre du 20 septembre 2011

Ce compte-rendu est déposé.

### A-16 RÉSOLUTION 2011-CC-198      **Jardins forestiers**

CONSIDÉRANT qu'une érablière à tilleul se trouve près de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau ;

CONSIDÉRANT qu'un projet de développement est en cours pour aménager un sentier secondaire dans ce secteur ;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 novembre 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-198) suite

CONSIDÉRANT que ce projet est mené conjointement par plusieurs partenaires, dont la SADC Vallée de la Gatineau, la Société sylvicole et la CÉHG ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Morceau d'autoriser le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer la demande de certificat d'autorisation et tout autre document nécessaire à la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**B-1 RÉSOLUTION 2011-CC-199 Démissions**

CONSIDÉRANT le départ des personnes suivantes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion de prendre acte des démissions des personnes :

Noms	Fonction
Denis-Patrick Hubbell	Enseignant anglais CEHG
Franklyn Doyle	Enseignant anglais ESSC

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**B-2 RÉSOLUTION 2011-CC-200 Entente «L'Étudiant Outaouais»**

CONSIDÉRANT que, depuis plusieurs années, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est partenaire Argent dans le programme «L'Étudiant Outaouais»;

CONSIDÉRANT que, cette année, deux écoles secondaires participent activement à ce programme, soit Sieur-de-Coulonge et Sacré-Coeur de Gracefield ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière d'approuver le projet de protocole d'entente et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer le document.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES**

**C-1 Projet de procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaire et secondaire pour l'année scolaire 2012-2013**

M. Rondeau présente le projet de procédure et souligne qu'il consultera le comité de parents à ce sujet en décembre. Les critères doivent être publiés dans les journaux locaux en janvier, en prévision des inscriptions de février.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 novembre 2011

### **C-2 Services orthophoniques**

M. Rondeau dépose le document et fait le point sur la situation de l'orthophonie. Il note que le Centre de santé et de services sociaux de la Vallée de la Gatineau était à la recherche d'un demi-poste d'orthophonie. La CSHBO a décidé de s'associer à cette démarche et cette dernière porte maintenant sur un poste complet. La personne engagée serait partagée entre les deux organismes. Il répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond.

### **C-3 Anglais intensif - planification**

M. Rondeau explique que le MELS a demandé des précisions sur l'application de ce programme et une planification sur cinq ans lui a été présentée. Les difficultés liées à ce programme, notamment au niveau des classes multiniveaux et le statut particulier du Pontiac, région où les francophones sont minoritaires, ont été portées à la connaissance du ministère. M. Sylvain ajoute qu'il a sensibilisé la direction régionale de l'Outaouais à la situation du français dans le Pontiac.

### **C-4 Partenariat – Mont-Ste-Marie : personnel de gestion et commissaires**

Suite à la rencontre d'octobre, M. Rondeau a fait des démarches auprès du Mont-Ste-Marie pour que les commissaires puissent bénéficier des mêmes avantages que ceux obtenus pour les enseignants dans le cadre du partenariat conclu avec la station de ski, mais en vain. Par contre, il souligne que les commissaires, comme l'ensemble du personnel, ont droit aux cartes privilèges disponibles à un coût intéressant.

### **C-5 Comité consultatif ehdaa-parents : suivis aux lettres de rappel**

À la suggestion de la commissaire madame Chantal Lamarche, une deuxième lettre a été envoyée aux parents d'élèves ehdaa, avec enveloppes de retour pré-affranchies, et le service a obtenu une quinzaine de réponses, soit six positives et neuf négatives. Avec ce résultat, le comité peut être mis sur pied, avec un total de 14 membres. La première rencontre aura lieu le 14 décembre, en même temps qu'une rencontre du comité de parents.

### **C-6 « Aiguise ta matière grise » - information et dépôt de documents**

M. Rondeau dépose des documents. Dans le cas des commissaires du Pontiac, les documents seront remis lors de la rencontre sociale du 10 décembre.

Il explique le mode de fonctionnement du concours et précise que, pour le secondaire, M. Pierre Lavoie a mis sur pied un programme pour impliquer les élèves de ce niveau, sous la forme d'une course à pied de Québec à Montréal, en relais, avec une arrivée au Stade olympique prévue en même temps que les participants du rallye cycliste. Cette formule sera essayée en 2012, sur une base expérimentale, avec une vingtaine d'équipes en tout, dont trois de l'Outaouais.

### **C-7 Persévérance scolaire – retour sur 2<sup>es</sup> journées interrégionales**

M. Rondeau présente le document.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 novembre 2011

### **C-8 Persévérance scolaire – vidéo**

Les commissaires visionnent une vidéo portant sur un projet d'arrimage entre des joueuses de volleyball du primaire et du secondaire, à la Cité étudiante.

### **C-9 Agir ensemble et réussir : bilan Vallée-de-la-Gatineau et Pontiac**

M. Rondeau présente deux documents, un sur le bilan du programme dans la Vallée de la Gatineau et un sur le bilan du programme dans le Pontiac.

### **C-10 1<sup>er</sup> Gala de la course destination forêt – 1<sup>er</sup> décembre 2011**

M. Rondeau siège sur un sous-comité de la Table Éducation Outaouais qui organise un concours pour valoriser les métiers de la forêt auprès des jeunes. La présentation des prix aura lieu demain soir, à la Maison de la culture de Gatineau, et deux élèves de la commission scolaire, un du Pontiac et un de la Vallée de la Gatineau font partie des gagnants. M. Rondeau fera parvenir aux commissaires un lien vers les deux vidéos réalisés par ces jeunes.

### **C-11 CFER – lancement et rayonnement**

Le CFER a été inauguré il y a une semaine et demi et sa renommée commence déjà à se faire sentir. Deux représentants de Hearst, dans le nord de l'Ontario, ont récemment visité le centre pour recueillir de l'information, en vue d'implanter un organisme semblable dans leur milieu.

### **C-12 Phare pédagogique – volume 1, numéro 1 - volume 1, numéro 2**

M. Rondeau présente les deux premiers numéros de ce journal élaboré par son service.

### **C-13 Compte rendu du comité de coordination pédagogique du 11 octobre 2011**

Dépôt.

### **C-14 Comité des politiques pédagogiques du 28 septembre 2011**

Le document est déposé.

*(Pause, de 20 h 15 à 20 h 30)*

### **D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

#### **D-1 Projet places disponibles – transport scolaire**

La commissaire madame Marise Veilleux, présidente du comité consultatif de transport, présente le projet-pilote et répond aux questions des commissaires mesdames Janique Lachapelle et Madeleine Aumond et messieurs Daniel Moreau, Damien Lafrenière et Charles Langevin.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 novembre 2011

**RÉSOLUTION 2011-CC-201      Projet-pilote**

**CONSIDÉRANT** le projet-pilote développé par le comité consultatif du transport concernant la procédure relative à l'allocation des places disponibles à bord des autobus scolaires pour les élèves du secondaire résidant dans le secteur Comeauville de la Ville de Maniwaki ;

**CONSIDÉRANT** la présentation de ce projet-pilote lors de la rencontre du 30 novembre 2011;

**CONSIDÉRANT** que les montants récoltés seront réinjectés dans le transport parascolaire ;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Marise Veilleux de mettre en branle ce projet-pilote pour la présente année scolaire, jusqu'au 21 juin 2012, selon les dispositions explicitées dans le document présenté au conseil des commissaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**D-2    Dépôt du compte rendu du comité consultatif de transport des élèves du 24 octobre 2011**

Dépôt.

**D-3    RÉSOLUTION 2011-CC-202      Adhésion au Centre des services partagés du Québec (CSPQ)**

**CONSIDÉRANT** la nécessité pour la commission scolaire de faire l'acquisition d'équipements informatiques ;

**CONSIDÉRANT** l'allocation d'investissement de la mesure 50680 : L'École 2.0 : La classe branchée ;

**CONSIDÉRANT** que pour être admissible à l'allocation 50680, la commission scolaire devra acquérir les ordinateurs portables pour les enseignants dans le cadre de l'achat regroupé par le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) ;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Jacques Pilon que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais adhère au Centre des services partagés du Québec.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**E)    SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**E-1    RÉSOLUTION 2011-CC-203      Registre des chèques**

**CONSIDÉRANT** la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire Monsieur Daniel Moreau;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 30 novembre 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-203) suite

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 21 octobre et du 8 novembre 2011 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**F-1 Contremaître secteur Pontiac**

M. Pétrin explique que M. Jean-Marie d'Amour part en congé différé et que M. Germain Laroche le remplacera dans ses tâches de contremaître (30 %), à raison de 12 heures par semaine.

**F-2 Location de salle**

Le comité des ressources matérielles a demandé de modifier la politique d'utilisation des locaux ou immeubles pour permettre la location de locaux à des fins lucratives. Des démarches seront donc entamées pour réviser cette politique.

**F-3 RÉSOLUTION 2011-CC-204 Entente avec la Caisse populaire Desjardins Fort-Coulonge**

CONSIDÉRANT la demande de la Caisse populaire Desjardins Fort-Coulonge pour l'aménagement de dix places de stationnement au centre Pontiac;

CONSIDÉRANT le bon partenariat entre la Caisse populaire Desjardins Fort-Coulonge et la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que cette intervention donnera de la plus-value au terrain;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de mandater le coordonnateur du service des ressources matérielles, M. Charles Pétrin, de conclure une entente d'une durée de dix ans, précisant une location gratuite et mentionnant que les coûts de déblaiement de la neige seront à la charge de la Caisse populaire Desjardins Fort-Coulonge, et d'autoriser la présidente, madame Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer cette entente pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F-4 Appel d'offres sur invitation**

Le comité des ressources matérielles a discuté de la suggestion de procéder à des appels d'offres sur invitation et a conclu que cela contrevient aux dispositions de la politique d'achat.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 novembre 2011

M. Pétrin souligne que les appels d'offres publics ont l'avantage de susciter plus de concurrence.

**RÉSOLUTION 2011-CC-205                      Amendement à la politique d'achat**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'apporter un amendement à la politique d'achat, en vue de la modifier pour permettre des cotations verbales jusqu'à un maximum de 999 \$, au lieu d'un maximum de 2 999 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**F-5      Radon**

M. Pétrin rappelle que des lectures du radon entreprises il y a un an avaient déterminé qu'une seule école, celle de Bois-Franc, dépassaient les normes fédérales.

Une lecture faite plus récemment a donné des résultats inférieurs aux normes, entre autres à cause des mesures qui ont été prises pour contrecarrer les émanations naturelles de radon, notamment par le biais d'une meilleure ventilation.

M. Pétrin ajoute que des mesures seront prises au cours de la prochaine saison hivernale, dans les écoles secondaires et dans deux centres de l'établissement des adultes CSHBO.

**F-6      RÉSOLUTION 2011-CC-206                      Projet plomberie Cité étudiante - RDE-067C**

**CONSIDÉRANT** l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Résorption en déficit d'entretien 2010-2011»;

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 18 novembre 2011;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de M. Stéphane Bouchard, de Génivar, d'accepter la plus basse soumission conforme;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Bernard Caron d'accepter la plus basse soumission conforme de Climatation Maniwaki, au montant de **36 583,00 \$** (taxes exclues) et que la présidente, Madame Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**F-7      RÉSOLUTION 2011-CC-207                      Projet installation système anti-refoulement - académie Sacré-Cœur - RDE-029**

**CONSIDÉRANT** l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Résorption en déficit d'entretien 2010-2011»;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 30 novembre 2011

(RÉSOLUTION 2011-CC-207) suite

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 18 novembre 2011;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de Monsieur Stéphane Bouchard de Génivar d'accepter la plus basse soumission conforme;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Damien Lafrenière d'accepter la plus basse soumission conforme de Climatatisation Maniwaki au montant de 2 846,00 \$ (taxes exclues) et que la présidente, Madame Diane Nault et le directeur général Monsieur Harold Sylvain soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**F-8 RÉSOLUTION 2011-CC-208**

**Projet installation système anti-  
refoulement - écoles Poupore et  
Sieur-de-Coulonge - RDE-011A et  
RDE-026B**

**CONSIDÉRANT** l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Résorption en déficit d'entretien 2010-2011»;

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 18 novembre 2011;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de Monsieur Stéphane Bouchard de Génivar d'accepter la plus basse soumission conforme;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Annette Dumouchel d'accepter la plus basse soumission conforme de Énergie S.P., au montant de 29 000,00\$ (taxes exclues) et que la présidente, Madame Diane Nault et le directeur général Monsieur Harold Sylvain soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**F-9 Recyclone**

Le commissaire monsieur Charles Langevin fait un bilan de l'état actuel de ce dossier.

Il note que la récupération des manuels de l'ancien régime pédagogique est terminée. Il reste encore quelques opérations de classement et d'estampillage.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 novembre 2011

L'itinéraire envisagé pour l'envoi vers la communauté congolaise de Nsona, village natal de M. Sinaseli Tshibwabwa, initiateur du projet, est maintenant différent de ce qui était planifié précédemment. Le conteneur serait ainsi transporté par camion jusqu'au port de Montréal, puis par navire jusqu'au port de Dar-es-Salam (Tanzanie). De là, il serait envoyé par train jusqu'à une ville du centre de la République démocratique du Congo, en passant par la Zambie, avant de terminer le voyage par camion jusqu'au village visé, dans le centre-sud du pays.

Le projet prévoit cinq accompagnateurs adultes et trois élèves qui feraient le voyage par avion jusqu'en Afrique et arriveraient en même temps que le conteneur. Les coûts du projet demeurent à définir.

Le financement de tout le projet est encore à déterminer. Un organisme local sera choisi comme club-parrain pour faciliter les dons et des approches seront faites auprès de la Fondation des parlementaires du Québec et de divers organismes fédéraux.

Des commanditaires seront aussi recherchés au sein de la communauté et des activités de financement seront mises sur pied pour amasser des fonds pour le projet.

Le commissaire monsieur Charles Langevin ajoute qu'une rencontre est prévue avec le nouveau député fédéral du comté, M. Mathieu Ravignat, le 21 décembre prochain, à Gracefield.

Au printemps, le commissaire monsieur Charles Langevin reviendra sur la question et fera un bilan de ce qui aura été réalisé jusqu'alors.

**G- AUTRES**

**G-1 Questions des commissaires**

Le commissaire monsieur Daniel Moreau propose une résolution portant sur la disparition récente de la jeune Marjorie Raymond.

**RÉSOLUTION 2011-CC-209                      Disparition de Marjorie Raymond**

**CONSIDERANT** le suicide, survenu à Ste-Anne-des-Monts (Gaspésie) lundi dernier, de la jeune Marjorie Raymond, âgée de quinze ans ;

**CONSIDERANT** l'émoi causé par cette disparition partout au Québec ;

**CONSIDERANT** que cet incident souligne toute la problématique de l'intimidation à l'école ;

**IL EST PROPOSE** par le commissaire monsieur Daniel Moreau :

- d'envoyer une copie de la présente résolution à la famille de Marjorie, évidemment très éprouvée par cette disparition, pour témoigner de sa sympathie et de ses condoléances



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 30 novembre 2011

**(RÉSOLUTION 2011-CC-209) suite**

Numéro de résolution  
ou annotation

- et de faire parvenir une copie de la présente résolution au ministre de la justice et au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin de mettre en berne les drapeaux qui se trouvent devant les écoles et les centres des commissions scolaires à une date déclarée par le gouvernement ;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le commissaire monsieur Bernard Caron note que la problématique de l'intimidation existe aussi ici et souligne l'importance de prendre les devants et d'adopter des mesures. M. Sylvain fera un suivi sur cette question.

La commissaire madame Chantal Tremblay se dit préoccupée par les tournois de hockey qui accaparent beaucoup de temps auprès des jeunes. Il faut sensibiliser les municipalités pour limiter ce genre d'événements. Le commissaire monsieur Éric Éthier souligne qu'il faut laisser les jeunes aller dans les tournois, parce que l'activité physique est bonne pour eux.

Le commissaire monsieur Charles Langevin veut savoir s'il est vrai que le granule destiné aux futures chaufferies à la biomasse sera d'origine industrielle et non forestière. M. Pétrin répond que notre fournisseur s'est engagé à fournir des granules provenant de résidus de coupes forestières. Il fera une vérification pour s'en assurer.

La commissaire madame Marise Veilleux aimerait des informations sur le dégât d'eau survenu à l'école du Christ-Roi. Selon ses informations, la salle des enseignants a été condamnée. M. Pétrin explique que toutes les procédures sont en cours et que la salle va redevenir accessible sous peu.

La commissaire madame Annette Dumouchel demande s'il est exact que la formation d'ébénisterie n'est plus offerte. M. Sylvain répond que la commission scolaire n'a pas eu l'autorisation de repartir une nouvelle cohorte. Les démarches se poursuivent et les équipements vont rester en place.

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière note une problématique désagréable au niveau des surveillants du dîner à l'école St-Nom-de-Marie, de Lac-Ste-Marie. Il aimerait que des solutions soient identifiées. M. Rondeau reconnaît la validité de cette préoccupation et souligne que des efforts se poursuivent.

La commissaire madame Janique Lachapelle souhaite des éclaircissements au niveau d'une pièce de correspondance relative à une vaccination contre la rougeole qui serait entreprise à la mi-novembre. Elle n'en a pas entendu parler. M. Sylvain confirme qu'une démarche est en cours à ce sujet, en lien avec le ministère de la Santé et des Services sociaux.

La présidente madame Diane Nault rappelle le décès de l'ancienne commissaire madame Rachel Cadieux. Le service aura lieu demain. Elle signale aussi le décès de la mère de la commissaire madame Chantal Lamarche, dont le service se tiendra vendredi.



Numéro de résolution  
ou annotation

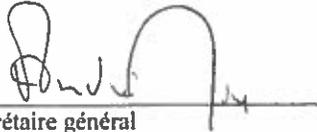
**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 30 novembre 2011

**G-2** RÉSOLUTION 2011-CC-210      **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Prochaine assemblée : le mercredi 25 janvier 2012, à Gracefield*

  
\_\_\_\_\_  
Secrétaire général  
\_\_\_\_\_  
Présidente